Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 100 (1992)

Rubrik: Chronique archéologique 1991

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique archéologique 1991

Une partie des articles ci-après, concernant les périodes de la Préhistoire au haut Moyen Âge, ont paru dans l'*Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, n° 75, 1992, mêlés aux trouvailles des autres cantons.

Nous avons complété cette série par des notices et des références concernant les chantiers de fouilles et les découvertes relevant de l'archéologie médiévale.

Les trouvailles et les sites sont distribués chronologiquement dans les périodes suivantes :

Paléolithique et Mésolithique	**P**
Néolithique	**N**
Âge du bronze	**Br**
Hallstatt	**Ha**
La Tène	**L**
Époque romaine	**R**
Haut Moyen Âge	**HM**
Moyen Âge	**M**
Archéologie préindustrielle	**AP**
Indéterminé	**I**

L'emplacement des sites est donné par le numéro de la carte nationale au 1 : 25 000 et les coordonnées kilométriques. Dans un but de protection, il peut arriver que l'emplacement ne soit pas précisé.

Les sites sont présentés dans l'ordre alphabétique des communes, avec indication du district. Ils sont enregistrés selon leur numérotation dans l'inventaire archéologique cantonal.

En règle générale, les rapports et documents mentionnés sont conservés à la Section des monuments historiques et archéologie de l'État. Avec les dossiers des affaires correspondantes, ils seront ensuite déposés aux Archives cantonales vaudoises.

Abréviations

AAM Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.

MHAVD Monuments historiques et archéologie. Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports du canton de Vaud.

IAHA Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Université de Lausanne.
MCAH Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
MHL Musée historique de Lausanne.
MR Musée romain.
AS *Archéologie suisse.*
ASSPA *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie.*
BPA *Bulletin de l'Association Pro Aventico.*
CAR *Cahiers d'Archéologie romande (Bibliothèque historique vaudoise)* dirigés par Colin Martin.

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

D. Weidmann, archéologue cantonal

AIGLE – District d'Aigle – CN 1284 564 400 / 129 380
M *(1-303) Château*

Une analyse archéologique des élévations du corps de logis et d'une partie des enceintes a permis de porter un autre regard sur l'origine et le développement architectural de l'édifice. Si l'aspect actuel du château procède d'une reconstruction presque complète à la fin du XVe siècle, le corps central conserve dans ses maçonneries les traces diffuses mais suffisantes de son état médiéval, que l'on ne soupçonnait guère avant les travaux récents.

La première bâtisse sur le site du château, formant l'essentiel du corps de logis central, remonte au XIIe siècle, ou au tout début du XIIIe. Il s'agit d'une tour massive, de plan rectangulaire de 18,50/13,50 m. Les maçonneries, relativement bien conservées, présentent par endroits une belle *pietra rasa*, appliquée sur un matériau soigneusement choisi et agencé. En hauteur, cette tour était plus élevée qu'actuellement, compte tenu de la situation d'une porte dans la partie haute de la façade sud, à laquelle on devait accéder par un escalier ou une échelle de bois. Dans la partie inférieure de la tour ne se trouvait apparemment aucune ouverture, à l'exception de trois meurtrières étroites occupant la base du mur nord, actuellement intégré à l'intérieur du château. Nous connaissons encore mal le système défensif qui entourait, totalement ou partiellement, la tour primitive; seuls de rares vestiges d'une enceinte médiévale sur le versant sud du château nous sont parvenus. Par son plan, ses proportions et la diposition de ses divers niveaux, ce type de construction trouve des exemples comparatifs relativement fréquents, dans une architecture que l'on pourrait qualifier de type «*zaehringien*».

Cette tour défensive connaîtra une première transformation d'importance à la fin du Moyen Âge, entre la fin du XIIIe et le milieu du XVe siècle, période

au cours de laquelle les niveaux inférieurs de la tour sont peu à peu aménagés, le premier étage étant dès lors destiné à de l'habitation, cela apparemment sans que la construction perde sa hauteur primitive.

La reconstruction la plus radicale sera engagée par les Bernois à la fin du XVe siècle, suite aux guerres de Bourgogne; une série de transformations plus ponctuelles, entre les XVIe et XVIIIe siècles[1], achèvera de donner au château, devenu résidence de LL.EE., la silhouette qu'il présente aujourd'hui.

Philippe Jaton

Investigations et documentation : A. Muller, E. Wullschleger, Ph. Jaton, AAM Moudon.

Rapports : – *Aigle VD. Château. Rapport I. Façades du corps de logis et versants intérieurs des enceintes, analyse archéologique des élévations en mars et mai 91*, par Philippe JATON, AAM, Moudon, avril 1992.

– *Aigle VD. Château. Rapport II. Mur d'enceinte occidental, analyse archéologique des élévations en 91*, par Philippe JATON, AAM, Moudon avril 1992.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 900 / 192 400
R *(33-301-IM) Étude sur les origines d'Aventicum*

Dans un mémoire universitaire, les problèmes inhérents à l'origine d'*Aventicum* ont été passés en revue.

Document : *Aventicum, une fondation tibérienne? Un état de la question sur les origines de la capitale des Helvètes à partir des sources archéologiques*, par Pierre BLANC, mémoire IAHA, juin 1991.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 900 / 192 400
R *(33-301-IM) Biviae, Triviae, Quadriviae*

Étude de trois autels dédiés aux déesses des carrefours, découverts aux XVIIIe et XIXe siècles à Avenches. Détermination de leurs emplacements et insertion dans l'histoire de la ville antique.

Litt. : Michel FUCHS, *Avenches à la croisée des chemins*, in *Aventicum, Nouvelles et informations de l'Association Pro Aventico*, 1991, 4, pp. 1-15.

---

[1] Nous disposons pour ces dernières périodes de données précises suite à une analyse dendrochronologique d'éléments appartenant au système des enceintes d'une part, entre 1480 et 1488, à la charpente du corps de logis d'autre part, datée en 1668/1669 (LRD 91 / R2955).

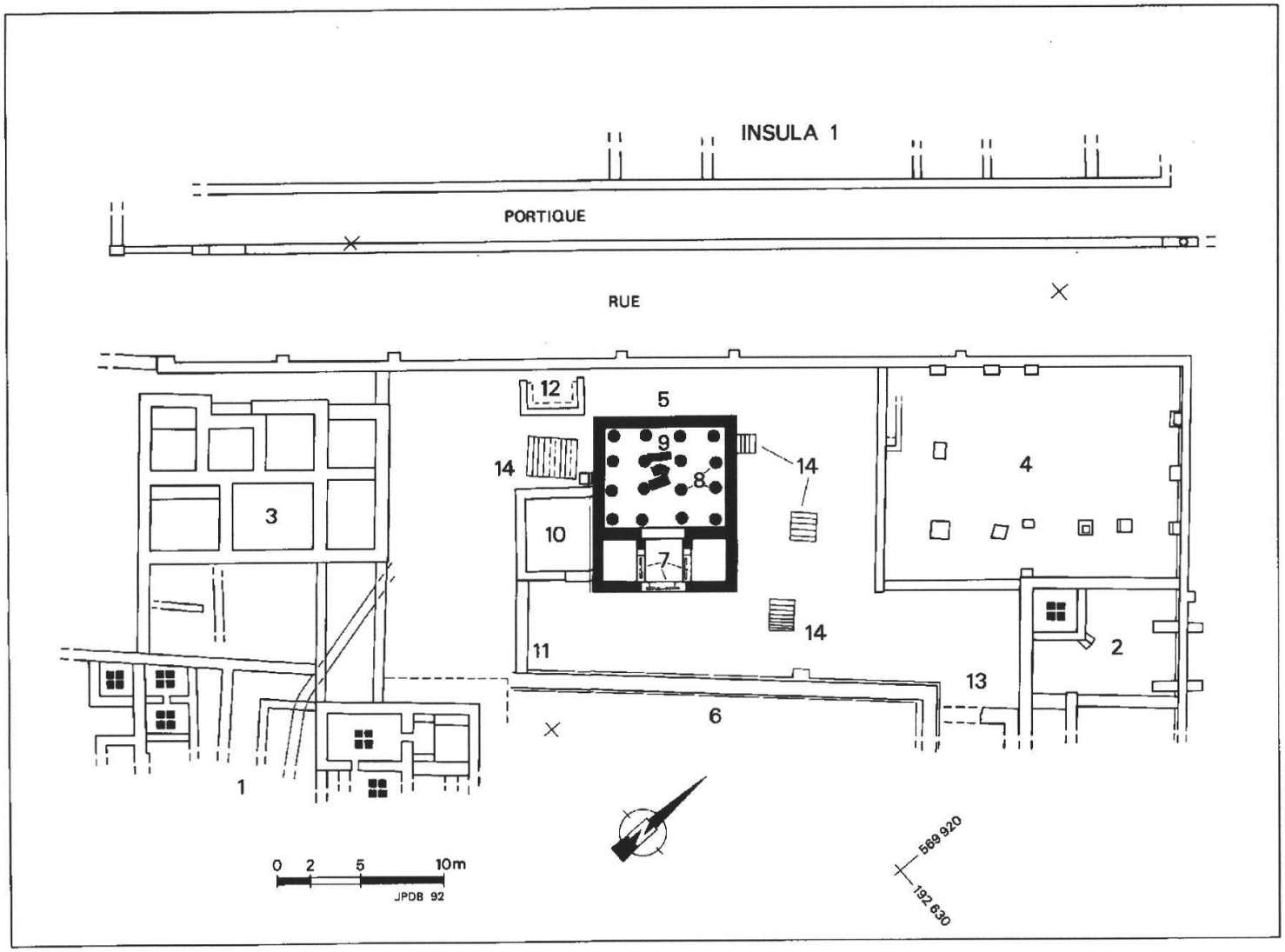

Fig. 1.
AVENCHES – insula 7. Extrait du plan général des fouilles 1989-1991. Les chiffres renvoient au texte.
(Dessin J.-P. Dal Bianco-FPA)

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 890 / 192 630
R *(33-301-IM) Insula 7*

La troisième et dernière campagne de fouilles sur le site de *Derrière la Tour* en 1991 s'est achevée par l'exploration de la moitié nord de l'*insula* 7 où a été mise en évidence une partie des bains et pièces chauffées des demeures de la terrasse supérieure (fig. 1,1-2). La portion en contrebas est occupée par une série de bâtiments, à fonction sans doute économique (fig. 1,3-5), qui bordent la rue au nord *(cardo)*. Construits lors de l'important développement du quartier à l'époque sévérienne (*ASSPA* 1991, pp. 217-218), ces bâtiments ont supplanté l'habitat épars des deux siècles précédents. L'avant-corps de la demeure occidentale (fig. 1,3), dont l'exiguïté des locaux évoque une destination utilitaire, délimite une cour centrale (30 x 19 m) fermée au sud par le mur de soutènement de la terrasse supérieure (fig. 1,6). Bordée à l'est par un espace clos semi-couvert établi à l'angle de la rue (fig. 1,4 : marché ?), cette cour a reçu dans sa partie médiane un édifice quadrangulaire (10 x 8 m) parfaitement centré sur l'axe de symétrie transversal de l'*insula* (fig. 1,5). Il se singularise également par sa division interne quadripartite composée d'une pièce principale (7,30 x 6 m) fermée au nord et flanquée au sud de trois petits locaux sensiblement tous de mêmes dimensions (2,50 x 2 m). La distribution se faisait par le local central au travers de portes à double battant s'ouvrant vers l'intérieur. Les seuils en grès coquillier dont était équipée chacune de ces portes (fig. 1,7) montrent les traces d'un système de fermeture renforcé au moyen de barres de fer. Les dimensions impressionnantes de ces seuils qui occupent presque toute la largeur du local contrastent avec l'étroitesse des lieux.

Si le sol des locaux annexes a été entièrement récupéré, la pièce principale a en revanche conservé les supports de son plancher constitués par quatre rangées régulières de fûts de colonne de molasse réutilisés de la sorte pour la création d'un vide sanitaire (fig. 1,8). Un des indices révélateurs du soin apporté à la finition de ce bâtiment est fourni par les montants d'une de ses lucarnes retrouvés effondrés en place au milieu de la pièce (fig. 1,9). Cette étroite ouverture en abat-jour a gardé les trous de scellement pour une double rangée de barreaux et un vantail muni d'un verrou qui accentuent le caractère blindé de l'édifice (fig. 2). Son emplacement original, estimé à environ 4 m de hauteur sur la façade sud de la pièce principale, implique l'existence d'un avant-toit abritant les locaux méridionaux.

Durant son affectation, le bâtiment a été doté d'une annexe occidentale (fig. 1.10) en même temps que la cour a été subdivisée par un refend au mur de terrasse (fig. 1,11). Cette nouvelle délimitation est prolongée au nord par l'adjonction d'une petite exèdre ouverte côté rue (fig. 1,12). L'accès au

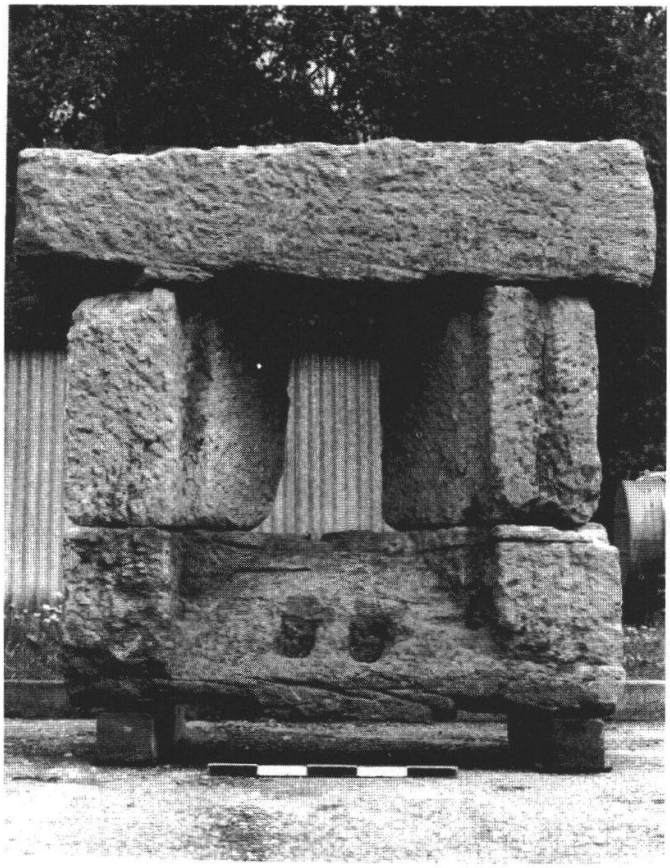

Fig. 2. AVENCHES *– insula 7. Les éléments en grès coquillier de la lucarne du bâtiment central remontés; dimensions de l'ouverture extérieure 53 x 21 cm. IIIe s. après J.-C.*
(Photo C. Chevalley – FPA)

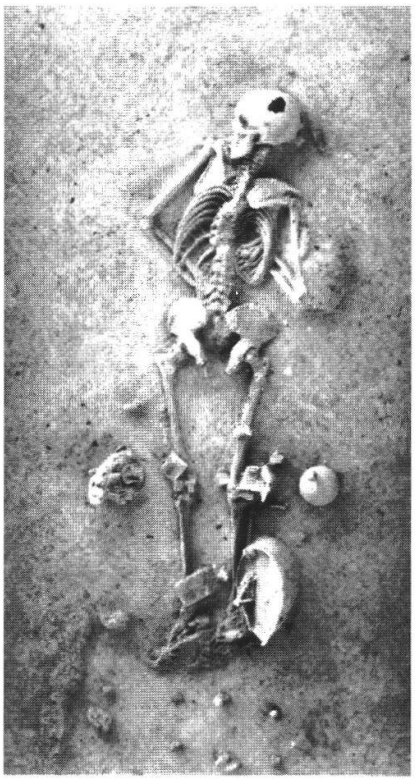

Fig. 5. AVENCHES *– En Chaplix. Sépulture à inhumation d'adulte (IIe s.). Le défunt repose en position ventrale dans un cercueil de bois; il est accompagné de nombreuses offrandes (verre, céramique, bronze). (Photo Archéodunum)*

bâtiment se faisait alors depuis le sud-est par le dispositif en chicane de la cour (fig. 1,13).

À l'exception des fosses à chaux avoisinantes, dont la relation avec le bâtiment central ne peut toutefois être clairement établie (fig. 1,14), aucun indice concernant la destination de celui-ci n'a pu être décelé. En outre, l'absence actuelle de parallèles convaincants ne permet pas d'aller au-delà de l'hypothèse d'un entrepôt pour le stockage de denrées périssables et surtout précieuses qu'inspire la nature des vestiges architecturaux dégagés. Cette interprétation est cependant loin d'être suffisante pour justifier l'importance accordée à ce bâtiment qui se lit au travers de ses finitions soignées et de la position centrale qu'il occupe au sein de l'organisation spatiale du quartier, à moins d'envisager une destination à caractère officiel. L'élargissement du cadre de recherche, avec notamment l'intégration des données des fouilles de 1977 dans la moitié sud de l'*insula 7*, aux résultats des récentes investigations en cours d'élaboration amènera peut-être des éléments de réponse.

Jacques Morel

Investigations et documentation : Fondation Pro Aventico – MHAVD, J. Morel.
Objets : MR, Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 840 / 192 590
R *(33-301-IM) Villa romaine – Derrière la Tour*

Atelier de verrier

Les premiers résultats de la fouille d'un atelier de verrier et l'étude du mobilier associé ont été publiés.

Litt. : Jacques MOREL et Heidi AMREIN, *Un atelier de verrier du milieu du Ier siècle après J.-C. à Avenches*, in *AS* 15, 1992, 1.

Conservation des vestiges

Une partie des imposantes fondations du complexe thermal mis au jour en 1990 dans la villa de *Derrière la Tour* ont été conservées et consolidées, de manière à rester visibles en plein air, dans l'aménagement du talus soutenant la rue du Pavé. L'implantation de l'immeuble nouvellement construit, qui a impliqué les fouilles de sauvetage, a été modifiée à cet emplacement, pour permettre la conservation dans la parcelle privée, tout en gardant la visibilité depuis la rue voisine.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 400 / 193 250
R *(33-301-IM) Prochimie*

Le secteur fouillé se situe en marge du plan urbain orthogonal d'*Aventicum*, dans une zone comprise entre la voie franchissant l'enceinte au nord-est et celle menant au port de la rive antique. Programmée en trois étapes (de l'été 1991 à l'automne 1992), l'intervention a notamment pour objectif de préciser l'importance et la nature de l'occupation romaine dans cette partie de la ville où des vestiges d'installations artisanales (fours de potiers et de tuiliers, fouilles inédites) ont été découverts dans les années soixante. Il s'agit également d'obtenir des repères chronologiques précis qui font encore défaut pour suivre l'évolution de ces régions périphériques.

Les vestiges dégagés lors de la première étape de fouilles se situent à une cinquantaine de mètres au sud de l'enceinte dans une zone passablement marécageuse qui n'a été véritablement assainie qu'au début de notre siècle. Un chenal naturel, large d'une dizaine de mètres, la traverse d'est en ouest, drainant ainsi occasionnellement les eaux de surface qui s'écoulaient des hauteurs voisines. Ses rives n'ont fait l'objet d'aucun aménagement particulier et la nature difficile du terrain a sans doute largement conditionné le développement des constructions romaines dans ce secteur.

Les structures mises en évidence témoignent en effet d'une occupation disparate qui se caractérise notamment par la présence de plusieurs fosses et petits fossés rectilignes dont la fonction exacte reste indéterminée. Trois aménagements destinés à capter les infiltrations de la nappe phréatique, dont un tonneau remarquablement conservé, ont pu être observés. Construits dans un second temps, un bassin à fond en *opus spicatum* et sa canalisation de vidange ont également été mis au jour. S'y rapportent quelques murs dont ne subsistait qu'une assise des fondations.

Le matériel archéologique recueilli n'a fourni aucun indice permettant de préciser la nature des activités menées dans ce secteur. L'eau qui était évacuée après emploi dans le chenal voisin semble pourtant y avoir joué un rôle non négligeable.

Jacques Morel

Investigations et documentation : Fondation Pro Aventico – MHAVD, P. Blanc et J. Morel

Objets : MR, Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 300 / 192 250
R *(33-301-IM) Restauration de l'amphithéâtre*

Les travaux décrits dans la *RHV* 1991, pp. 130-131, ont été achevés avec le marquage du plan complet de l'édifice sur la rue Jomini (cf. ci-après). L'ensemble aménagé (fig. 3) a été aussitôt occupé par les acteurs et spectateurs des manifestations organisées pour le 700e anniversaire de la Confédération.

Au cours d'une dernière étape des travaux à entreprendre dès 1992, les parties maçonnées de l'amphithéâtre, supportant la tour du Musée romain, seront restaurées.

Commission de restauration de la Fondation Pro Aventico : M. A. Gavillet, président ; R. Froidevaux, architecte, Lausanne.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 780 / 192 250
R *(33-301-IM) Jomini – Amphithéâtre / Porte de Morat*

Une intervention d'urgence consécutive aux travaux de génie civil sur le tronçon de l'avenue Jomini bordant l'amphithéâtre a donné l'occasion de mettre partiellement en évidence l'articulation entre les vestiges romains et médiévaux sur le flanc nord-est de la colline d'Avenches.

Les structures romaines dégagées se rattachent exclusivement aux deux principaux états de l'amphithéâtre[2]. Aucun vestige antérieur au monument n'a pu être décelé et les nombreux remaniements médiévaux et modernes du sous-sol ont effacé toute trace d'une éventuelle occupation romaine tardive dans ce secteur. Ne subsistaient que l'assise inférieure d'un segment de l'enceinte primitive sud de l'amphithéâtre (fig. 4,1) et une section des contreforts en hémicycle datant de sa réfection (fig. 4,2). Conservés sur une hauteur moyenne de 0,90 m de part et d'autre du vomitoire XII, ceux-ci intègrent dans leur maçonnerie une partie de la fermeture originale. Aucun indice chronologique n'est fourni pour ces contreforts; en revanche, ils portent la marque de leur réemploi dans le dispositif d'accès à la ville médiévale, puis comme soubassement du mur d'un étang aménagé à l'époque bernoise.

Les vestiges médiévaux appartiennent au système de défense de la *Porte de Morat* uniquement connue par l'iconographie ancienne (fig. 4,3). On a dégagé les restes du pont de bois (fig.4,7) qui enjambait un fossé entre la tour-porte intégrée aux fortifications orientales de la ville (fig. 4,4) et les vestiges de l'amphithéâtre réutilisés comme contrescarpe. La stratigraphie établie à

---

[2] Cf. Hans BOEGLI, *L'amphithéâtre. Aventicum. La ville romaine et le musée*, Guides archéologiques de la Suisse 19, 1989, pp. 12-15.

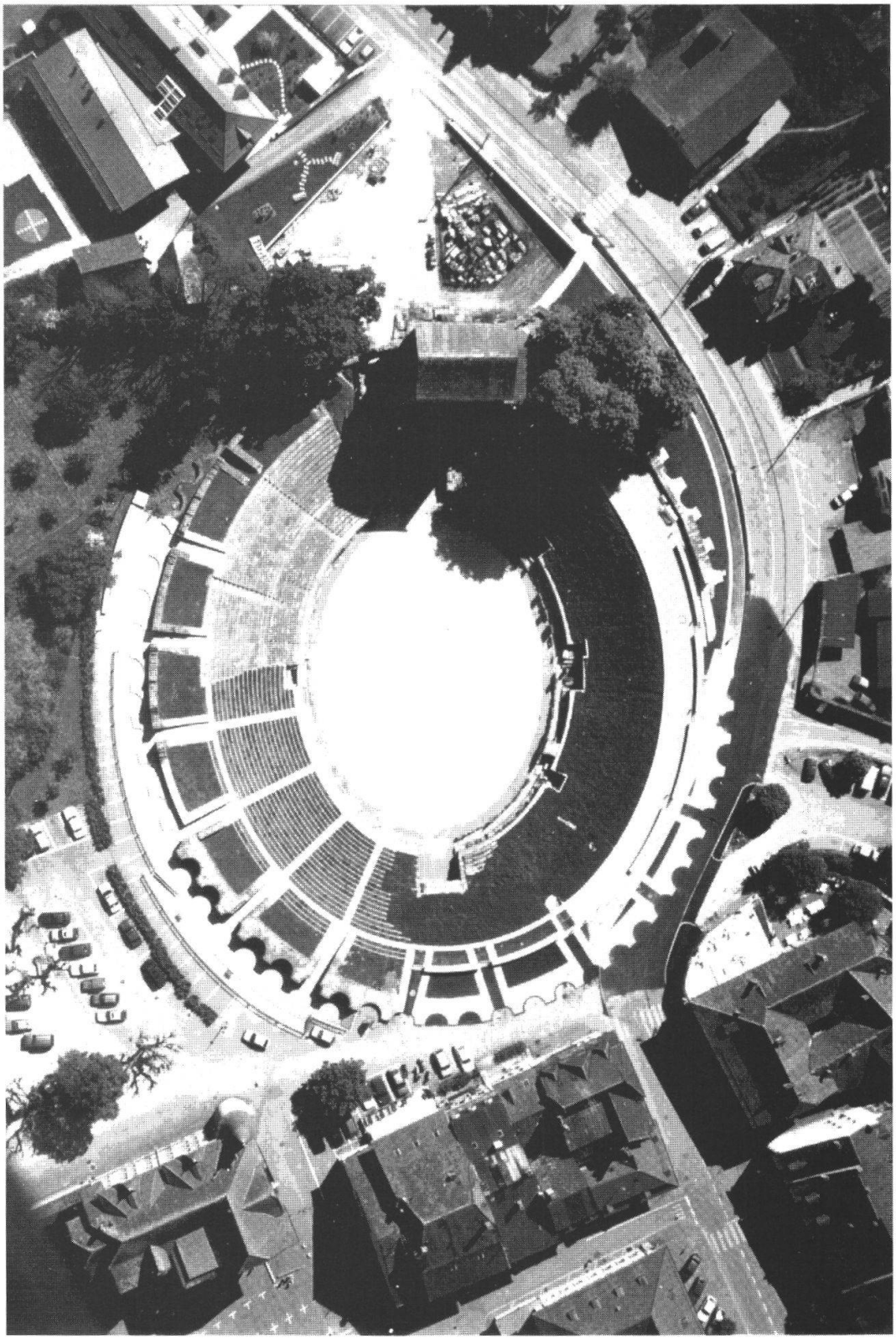

Fig. 3. Avenches – Amphithéâtre romain. Vue aérienne des arènes restaurées. (Photo D. Weidmann – MHAVD)

l'intérieur du fossé a permis de discerner les principales phases de réfections apportées à la charpente du pont. Avec la date de 1312 obtenue pour les bois de la première passerelle, contemporaine de l'édification de la tour-porte, les analyses dendrochronologique et par radiocarbone fournissent les premiers jalons chronologiques fiables pour la création de l'enceinte de la ville. Elles permettent également de préciser les deux dates des réfections du pont, aux environs de 1392 pour la première observée et vers la moitié du XVIe siècle pour la seconde. Ces travaux font partie d'importantes transformations liées à la création d'étangs contigus dont les murs de fermeture et le fond pavé ont pu être repérés (fig. 4,8).

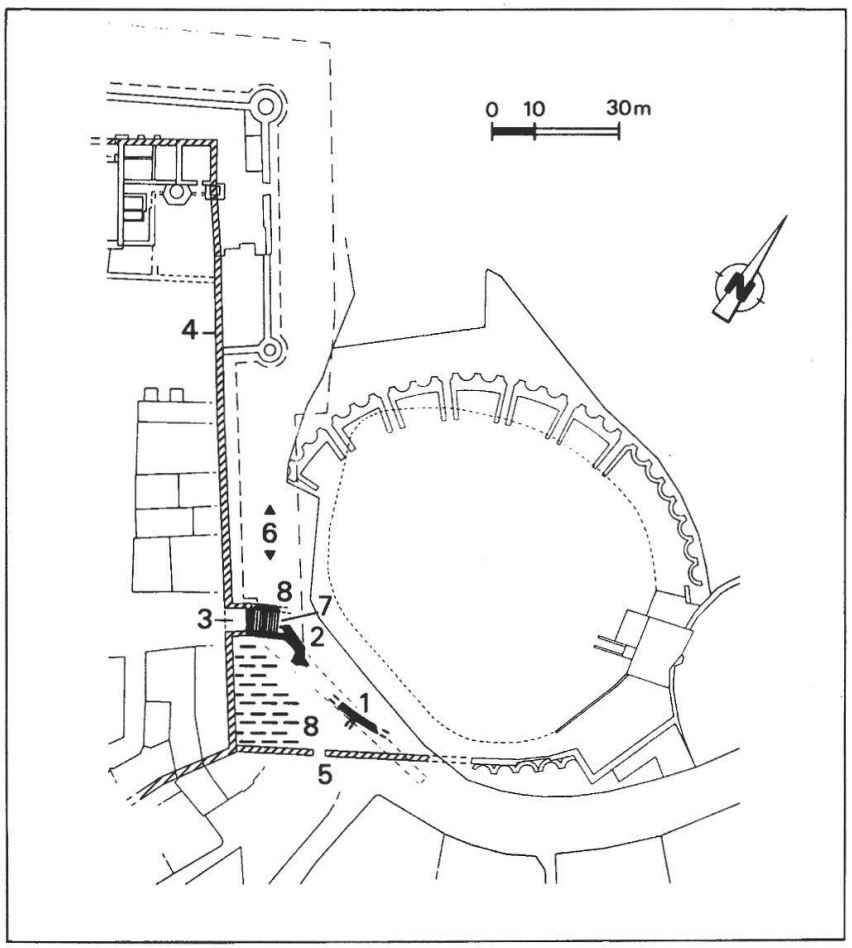

Fig. 4. Avenches – Porte de Morat. Plan de situation des fouilles 1990. Les chiffres renvoient au texte. (Dessin J.-P. Dal Bianco)

De tels aménagements traduisent la désaffectation partielle du fossé de la ville qui s'est amplifiée après la conquête bernoise. Les importants programmes édilitaires des XVIIIe et XIXe siècles, auxquels appartiennent les réseaux de canalisation mis au jour dans le comblement supérieur du fossé, ont amené la

suppression progressive du dispositif de défense de la ville, conclue en 1825 par la démolition de la *Porte de Morat* lors de l'abaissement de la rampe d'accès à la ville.

Jacques Morel

Investigations et documentation : Fondation Pro Aventico – MHAVD, J. Morel.

Rapport : *Avenches – VD – AA 1990 – Jomini – Porte de Morat – Amphithéâtre. Rapport archéologique*, par Jacques MOREL, août 1991. À paraître dans *BPA* 32, 1992.

Objets : MR, Avenches.

Datations dendrochronologiques : Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, réf. LRD 90 / R 2858 A.

Datations par le radiocarbone : Archeolabs, Saint-Bonnet-de-Chavagne (F), réf. ARC 91 / R 1004 C.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 571 000 / 193 000
R *(33-301-IM) Porte de l'Est – Enceinte romaine*

À l'occasion de la pose de lignes électriques et téléphoniques enterrées, des sondages ont permis de documenter sur plus d'un kilomètre le fossé défensif de l'enceinte romaine d'Avenches, de part et d'autre de la Porte de l'Est. Cet aménagement n'était connu que par des croquis et des coupes idéalisées datant du début du siècle. Le fossé, dont l'axe se situe en moyenne à 3,00 / 3,20 m des fondations du rempart, présente un profil soit en V, soit à étroit fond plat. Sa profondeur est en général inférieure à 2 m.

La route romaine a également été recoupée à sa sortie de la Porte de l'Est. Elle coiffe un niveau de débris de taille et de chaux, que l'on peut interpréter comme aire de chantier de l'enceinte : elle est donc clairement rattachée au programme flavien d'urbanisme et de voirie. Constituée à l'origine d'une couche de galets épaisse d'une trentaine de centimètres et large de 9,50 m, la chaussée fut, à une époque indéterminée, élargie jusqu'aux passages piétonniers de la porte. La présence attestée de fossés latéraux, quelques mètres plus loin, n'a pu ici être mise en évidence.

Daniel Castella

Investigations et documentation : Archeodunum.

Rapport : *Avenches – Enceinte romaine. Porte de l'Est. Tranchées PTT – EEF. Février-avril 1991*, par Jean-Daniel DEMAREZ et Daniel CASTELLA, Archeodunum, janvier 1992.

AVENCHES – District d'Avenches – CH 1185 569 300 / 191 880
R-M-AP *(33-301-IM) RC 601 – Carrefour du Paon*

La pose d'un réseau des télécommunications a nécessité une surveillance archéologique sur toute la longueur de la tranchée (40 m), entre la route de Lausanne et le carrefour du Paon. Situés sur le tracé hypothétique de la voie romaine Moudon-Avenches qui devait border la nécropole de la Porte de l'Ouest (*BPA* 31, 1989, pp. 109-137), ces travaux ont permis d'observer une série de vestiges se situant à environ 1,80 m de profondeur sous les remblais du trottoir nord de la route cantonale 601.

Un pavement de boulets et de pierres calcaires plates a été localisé à divers endroits sur l'ensemble de la largeur de la tranchée; il est interprété comme le sol aménagé de la voie d'accès à la ville médiévale et de la place avec fontaine qui figure sur le plan dressé par D. Fornerod en 1755, à proximité de l'ancien relais du Paon. Ce pavage est recouvert par une couche d'incendie renfermant les débris de toiture d'un couvert dont l'un des murs étroits recoupe le sol du carrefour élargi, à une dizaine de mètres du relais.

Au même endroit ont été dégagées les fondations de deux segments de murs perpendiculaires, scellées par le pavage. La facture de ces murs, analogue à celle des constructions romaines, ainsi que leur orientation pourraient les faire correspondre à l'angle nord-ouest de l'enclos de la nécropole de la Porte de l'Ouest. Suivant cette hypothèse, la voie antique se situerait alors en bordure sud du cimetière romain, sur le tracé du «vieux chemin de l'Estraz» (*BPA* 1989, p. 119, fig. 2). En raison de l'exiguïté du champ d'observation et vu l'absence des niveaux d'occupation contemporains de ces murs, on ne peut exclure leur appartenance à un bâtiment riverain faisant face à la nécropole. On notera toutefois l'absence de traces de la route romaine sur le tronçon fouillé.

Jacques Morel

Investigations et documentation : Fondation Pro Aventico – MHAVD, C. Chevalley et J. Morel.

Objets : MR, Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 470 / 192 050
M-AP *(33-301-IM) Place du Montmesard – Garage Touring*

Les travaux de terrassement liés à l'extension d'un parc automobile couvert touchaient une zone *extra-muros* voisine de la nécropole romaine de la Porte de l'Ouest et d'inhumations dites burgondes relevées en 1968 près de

la tour 32 de l'enceinte flavienne. La fouille de ce secteur a révélé une stratigraphie extrêmement pauvre en événements archéologiques. Les rares vestiges découverts, implantés dans les argiles morainiques du flanc occidental de la colline de la ville, appartiennent aux installations des XVIIIe et XIXe siècles, flanquées au pied du mur de la terrasse de Montmesard. Celle-ci a été construite à proximité de l'ancienne Porte de Payerne sur le tracé du fossé médiéval. Parmi les soubassements maçonnés mis au jour figurent ceux d'une rampe d'escalier qui est reportée sur le plan cadastral de 1842-1843 à l'angle ouest de la place. Cette rampe se prolongeait par un chemin reliant directement l'esplanade à l'actuelle route de Sous-Ville. Les autres maçonneries dégagées correspondent aux fondations légères des annexes d'un complexe rural qui est également mentionné sur le cadastre du siècle dernier.

Aucune trace de sépulture romaine ou du haut Moyen Âge n'a été mise en évidence. On relèvera encore l'absence d'indices concernant l'énigmatique chapelle moyenâgeuse de Saint-Antoine dont la localisation présumée coïncide pourtant avec le secteur exploré.

Jacques Morel

Investigations et documentation : Fondation Pro Aventico – MHAVD, J. Morel.

Rapport d'intervention : *Avenches – Garage Touring S.A. en juin 1991, route de Lausanne*, par Jacques MOREL, 5 juillet 1991.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 800 / 194 000
R *(33-415) En Chaplix – Meunerie hydraulique*

Au nord-est de la colonie romaine, les fouilleurs ont achevé l'exploration d'une intéressante installation de meunerie hydraulique, datée du règne de l'empereur Néron, installée sur la berge d'un lit de rivière aujourd'hui asséché et comblé. L'infrastructure boisée de l'installation (pieux de chêne et planches de sapin) était remarquablement conservée; de nombreux fragments de meules coniques en lave basaltique ont été mis au jour dans les niveaux d'abandon de l'installation.

Daniel Castella

Investigations et documentation : Archeodunum.

Objets : MR, Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 650 / 193 600
R *(33-415) En Chaplix – Nécropole*

La quatrième campagne de fouilles sur le site d'Avenches – *En Chaplix* a porté essentiellement sur la nécropole qui se développe au IIe siècle de notre ère au nord des enclos des monuments funéraires julio-claudiens (début des travaux : fin 1987).

La fouille a permis de mettre en évidence les limites de cet important cimetière : la plupart des sépultures sont englobées dans un enclos délimité sur trois côtés par un fossé de plan trapézoïdal (env. 30 x 28 m; surface interne : 756 m^2), accolé à l'enclos du mausolée nord et à la route romaine. De nombreux ossements animaux et d'abondants tessons d'amphores vinaires et de cruches ont été découverts dans le comblement de ce fossé de limitation. Quelques groupes de tombes et sépultures isolées ont été implantés à l'extérieur du fossé, plus au nord et ailleurs autour des enclos funéraires.

À ce jour, la nécropole compte près de 200 sépultures et une centaine de fosses (essentiellement destinées à des dépôts d'offrandes et de restes de crémation). Les sépultures à incinération sont nettement majoritaires (plus de 75%, dont 60% à urne); les inhumations d'adultes (fig. 5, voir p. 178) représentent environ 18% du total (une dizaine en position ventrale), alors que les inhumations d'enfants sont assez rares (7%).

Daniel Castella

Investigations et documentation : Archeodunum.
Objets : MR, Avenches.

BRENLES – District de Moudon – CN 1224 555 760 / 169 400
AP *(191-303) Ancien moulin*

La situation, les vestiges et le réseau d'alimentation d'un ancien moulin ont été étudiés dans un rapport historique et hydrologique, par des étudiants EPFL, programme Homme – Technique – Environnement.

Documentation : *Les Moulins de Brenles*, par Alexandre AUBERT, Stéphane DELALOYE et François PIGNAT, GEOLEP-EPFL, sous la direction du Prof. Jacques-Henri Gabus.

Bursins – District de Rolle – CN 1261 511 740 / 145 280
MA *Église – Fouille et analyse des élévations intérieures*

Les travaux de restauration de l'église Saint-Martin de Bursins ont été précédés d'une fouille complète et d'une analyse de presque tous les murs à l'intérieur de l'édifice. Le site s'est avéré d'une surprenante richesse, en livrant les restes d'une habitation antérieure à l'église romane et une succession complexe d'aménagements de l'église.

Les documents historiques nous laissaient supposer la découverte d'une église du haut Moyen Âge. En 1011 en effet, le roi de Bourgogne cède au couvent de Romainmôtier une église sise à Bursins[3]. Mais nos fouilles n'ont révélé aucune fondation d'église antérieure à l'église romane bâtie sans doute peu après la donation. Les premières structures maçonnées, qui présentent toutes une orientation différente de l'église romane, sont certainement celles d'un habitat dont nous pouvons identifier cinq phases de construction ou de transformation. Les nombreuses sépultures installées dans l'église ont largement entamé ces anciennes fondations, mais les restes suffisent à définir la chronologie relative dans la majorité des cas.

De la première phase (fig. 6), quelques tracés de murs peuvent être mis en relation et, sans définir un plan complet, suggèrent une construction importante. Les murs sont en partie bordés de sols en mortier au tuileau qui, au vu de leur implantation très profonde, presque au niveau inférieur des murs, paraissent plutôt avoir servi à des sous-sols de chauffe qu'à la circulation dans les pièces habitables. L'hypothèse d'un système de chauffage par le sol (hypocauste) est renforcée par la découverte de briques creuses *(tubuli)* et d'un canal de chauffe en blocs de molasse. Il ne nous resterait donc rien des niveaux de circulation. La seconde phase est caractérisée par une nouvelle division des pièces que marque un mur de refend. Dans la troisième phase est construite probablement une piscine reconnaissable à ses petites dimensions qui excluent une interprétation comme local habitable et à son enduit mortier au tuileau fin qui recouvre le sol et les parois. Une transformation importante intervient dans la quatrième étape (fig. 7), la piscine est condamnée et un nouveau sol en mortier recouvre toute la partie orientale, probablement jusqu'au tracé du futur chevet rectangulaire. Dans une cinquième étape, intervenue après destruction par un incendie, les locaux sont divisés par de nouveaux murs de refend.

Une continuité d'occupation est manifeste entre ces phases successives dont les aménagements suivent tous la même orientation. Les éléments de

---

[3] Acte cité dans Eugène Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. 1, Lausanne 1914, p. 301.

datation sont assez minces et consistent essentiellement en tessons de céramique découverts dans les remblais scellant la démolition de la dernière phase. Un tesson découvert sous le sol de la quatrième phase permet de dire que la construction n'est pas antérieure au IVe siècle. Sur l'ensemble des fragments aucun n'est antérieur au IVe siècle et les plus récents peuvent être attribués au VIIe siècle au plus tôt[4]. Nous sommes donc en présence d'un habitat romain tardif maintenu au haut Moyen Âge. Son intérêt réside non seulement dans cette datation tardive et le fait que le site ne succède pas à un habitat du haut Empire, mais aussi dans ses dimensions et sa qualité, à une époque où la construction en dur était devenue moins courante qu'auparavant pour les habitats. La fonction précise de cette construction n'est pas déterminable en l'état actuel de l'investigation, mais, outre l'habitation, il est possible d'envisager une fonction publique, notamment dans la quatrième phase qui voit la création d'une très grande salle.

Il n'est pas possible de dire si c'est à partir de cet habitat, qui était certainement le centre d'un domaine important, qu'une chapelle familiale devenue ensuite église paroissiale s'est formée, pas plus que nous ne pouvons saisir les raisons de son abandon. Nous avons pu observer une douzaine de tombes antérieures à l'église romane et aménagées dans une terre de remblai extérieur qui scelle les constructions préromanes (fig. 8). Ces tombes suivent pour la plupart l'orientation de ces constructions, ce qui peut faire penser à l'existence d'un sanctuaire chrétien bâti sur une partie de l'habitat préroman.

À ce cimetière succède l'église romane dont le plan est parfaitement reconstitué, à nef bien proportionnée et transept saillant terminé par des absides de rayons inégaux sans avant-chœurs (fig. 9). Le plan montre quelques irrégularités qui pourraient être dues à la présence de constructions antérieures. Le transept est couvert de voûtes en berceau disposées longitudinalement, tandis que la nef était certainement couverte d'une simple charpente, cachée ou non par un plafond. Cette construction d'inspiration bourguignonne a dû suivre de peu la donation au couvent de Romainmôtier, en 1011. Le même plan sera repris, avec une différence dans la confection des voûtes du transept, dans l'église bénédictine de Saint-Sulpice, filiale de l'abbaye bourguignonne de Molesme, mentionnée en 1075[5]. Les parties hautes du transept ont été refaites après un incendie qui s'est produit à un moment où l'abside centrale était encore en place.

---

[4] La céramique a été analysée par Marc-André Haldimann, archéologue à Genève, que nous remercions ici.

[5] Cf. Paul BISSEGGER, *Église de Saint-Sulpice*, Berne 1982, Guides de monuments suisses, et Jacques BUJARD, *Le prieuré de Saint-Sulpice. Étude historique et architecturale des anciens bâtiments conventuels*, in *RHV* 1987, pp. 1-44.

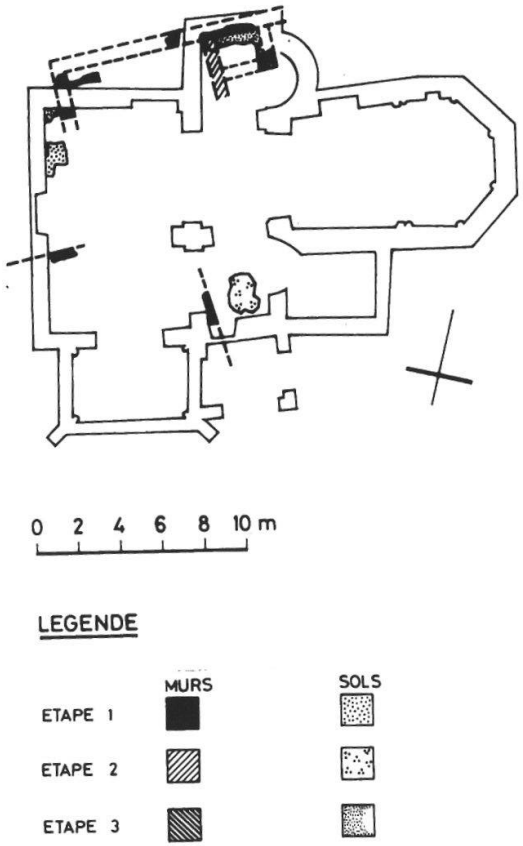

Fig. 6. BURSINS *– Église Saint-Martin – Investigations 1990-91. (Dessins F. Wadsack – AAM). Constructions préromanes, étape 1-3.*

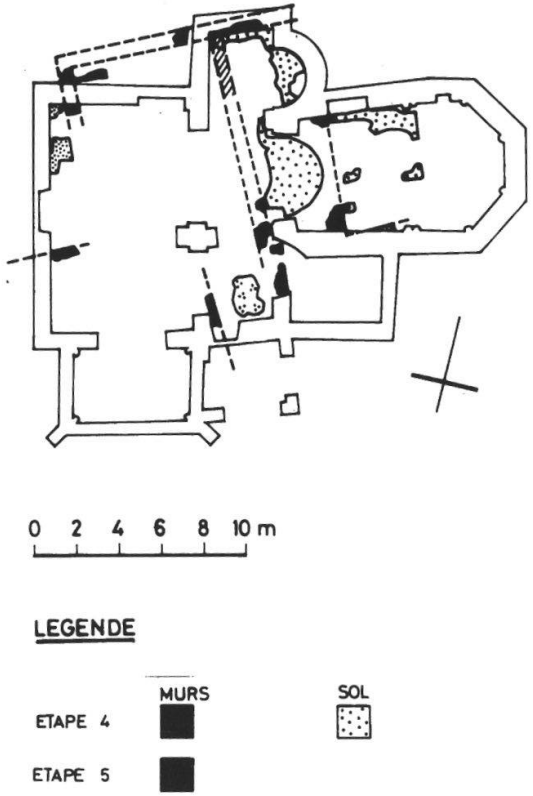

Fig. 7. BURSINS *– Église Saint-Martin – Investigations 1990-91. (Dessins F. Wadsack – AAM). Constructions préromanes, étape 4-5.*

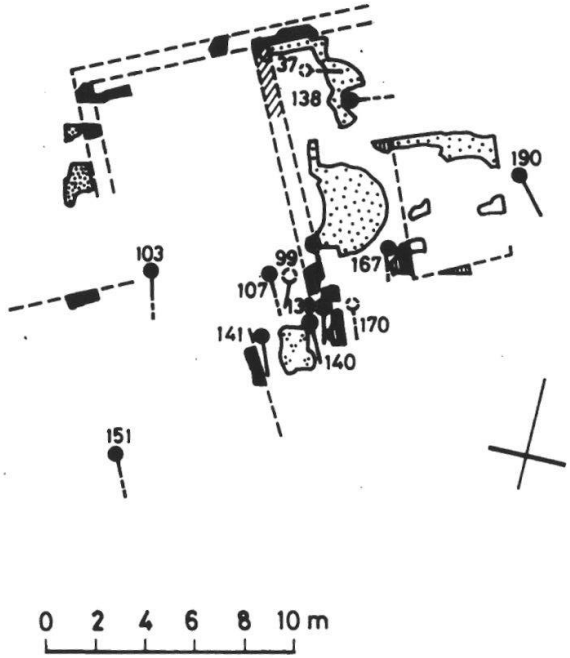

Fig. 8. BURSINS *– Église Saint-Martin – Investigations 1990-91. (Dessins F. Wadsack – AAM). Les tombes préromanes.*

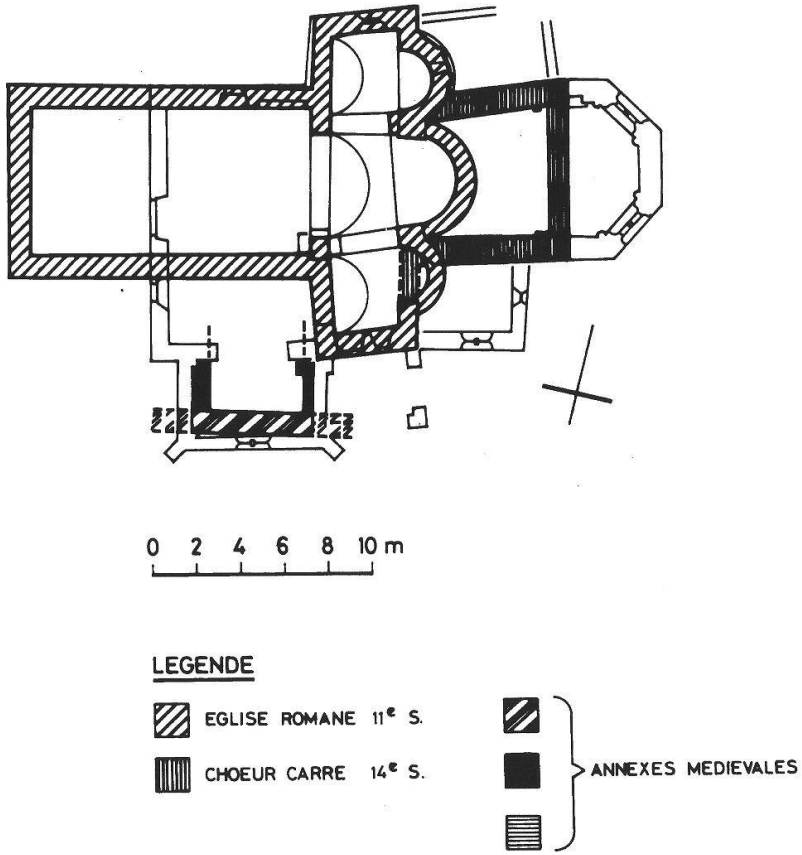

Fig. 9. BURSINS *– Église Saint-Martin – Investigations 1990-91. (Dessins F. Wadsack – AAM). L'église romane et les modifications médiévales.*

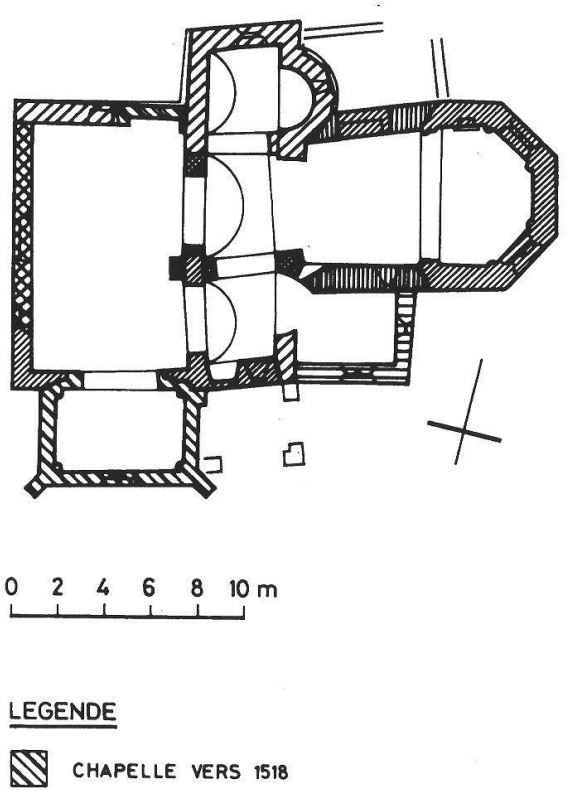

Fig. 10. BURSINS *– Église Saint-Martin – Investigations 1990-91. (Dessins F. Wadsack – AAM). Les modifications de l'époque gothique tardive.*

Vers le début du XIVe siècle probablement, suivant une évolution fréquemment rencontrée dans les églises paroissiales régionales, le sanctuaire est agrandi et l'abside centrale remplacée par un chœur rectangulaire qui a également fait disparaître l'absidiole sud. À une époque qu'il est difficile de situer exactement, le côté sud de la nef est bordé d'annexes, en quatre phases successives. L'élargissement aurait été si important qu'il y a lieu de se demander si certains des murs découverts dans ce secteur n'ont pas appartenu à des constructions distinctes de l'église.

La période gothique tardive, de la seconde moitié du XVe siècle jusqu'aux dernières années précédant la Réforme, se caractérise par une intense activité de construction. Dans une même opération, la nef est à la fois raccourcie et élargie, au point de présenter désormais un plan barlong (fig. 10). Le chœur est encore prolongé par un chevet polygonal et flanqué au sud d'une chapelle abritant un caveau funéraire familial et au nord probablement, d'une sacristie. Ces importantes transformations et surtout la construction du clocher sur l'ancien croisillon sud ont eu des incidences sur la conception du système porteur qui est renforcé par de nouveaux arcs. La dernière modification du plan est réalisée vers 1518 par la construction de la chapelle sud-est (Saint-Nicolas), dont les médaillons figurés (emblèmes de saint Nicolas et des Évangélistes) des clefs de voûtes constituent le joyau de l'église.

Cette petite église paroissiale médiévale témoigne par la multiplicité des interventions et le caractère très inégal des créations artistiques de la complexité des modes de propriété et d'utilisation du sanctuaire. Fondation conventuelle à l'origine (si l'on fait abstraction de la situation antérieure au XIe siècle), l'église a dû remplir également dès le début sa fonction paroissiale. Cette double fonction a sans doute eu des effets sur la disposition architecturale, notamment sur l'organisation des accès, puisque le cloître de Bursins présente la particularité de ne pas être lié au transept, mais de prolonger la nef vers l'ouest. Il n'est pas possible de dire comment dans la première église était réglée la circulation ni quelles étaient les prérogatives respectives des moines et prieurs et des laïcs.

Toujours est-il qu'au cours du temps, une tendance nette se manifeste à la dissociation de la zone réservée au clergé, constamment repoussée vers l'est mais aussi agrandie; parallèlement, les laïcs, et en particulier les familles de notables locaux, accaparent progressivement la nef et l'ancien transept pour les inhumations, avant que soient construites de véritables chapelles funéraires. À cet égard, le plan de l'église à la veille de la Réforme est tout à fait significatif par la disproportion entre les parties attribuées respectivement au clergé, aux familles et à la communauté paroissiale, disproportion qui témoigne de la disparité des moyens financiers détenus par ces groupes sociaux et non de leur importance numérique.

Durant la période réformée, aucune modification n'a été apportée au plan de l'église, si ce n'est la démolition de la sacristie au nord du chœur. Ces réaménagements intérieurs ont touché la couverture de la nef, où la succession de deux plafonds du XVIIIe siècle, attestée par les documents historiques[6], a pu être décelée dans les maçonneries. Par ailleurs, les besoins de la nouvelle liturgie, centrée sur la parole du prédicateur, ont fait du chœur un espace ouvert aux laïcs occupant des bancs tournés vers la chaire. Celle-ci se trouvait au XVIIe siècle contre la retombée sud de l'ancien arc absidial roman et a été déplacée en 1737 contre la retombée nord de l'arc triomphal, à un emplacement qui pouvait être vu de presque toute l'église.

Durant toute la période médiévale, probablement depuis le XIIIe siècle, l'église a abrité de nombreuses sépultures et nous en avons dénombré près de 150 déposées à l'intérieur, jusqu'au XVIIIe siècle. Plusieurs dizaines de tombes se trouvaient à l'origine dans le cimetière extérieur bordant l'église puis ont été englobées dans une phase d'agrandissement.

Après quelques réparations ponctuelles au XIXe siècle, l'église a connu sous l'impulsion d'Albert Naef une importante restauration au début de notre siècle. Suivant une démarche observée dans de nombreuses églises, l'archéologue cantonal a voulu rendre apparents des états anciens de l'église en mettant à nu des appareillages qui avaient été conçus pour rester enduits et en élargissant l'arc triomphal par la démolition de l'arc brisé qui renforçait le plein cintre roman. Le tracé extérieur de l'absidiole nord a été rétabli et les fenêtres du chœur dotées de remplages inspirés de ceux des chapelles. L'entrée méridionale a été munie d'un porche néo-classique.

Cette lourde restauration restreint les possibilités de lecture archéologique et impose des contraintes à la démarche actuelle de restauration qui doit tenir compte également des interventions les plus récentes, sans chercher à restituer à tout prix un état ancien qu'il est souvent difficile d'appréhender.

Si les fouilles à l'intérieur de l'église ont été exploitées exhaustivement, il reste à souhaiter que des recherches complémentaires à l'extérieur nous permettent de mieux comprendre les constructions du haut Moyen Âge.

Laurent Auberson

Investigations et documentation : Atelier d'archéologie médiévale, Moudon : P. Eggenberger, A. Müller, H. Kellenberger, M. Gerber, X. Munger et L. Auberson.

Objets : seront déposés au MCAH.

---

[6] Les documents d'archives sont rassemblés dans le rapport de Pierre-Antoine Troillet, *Étude historique et architecturale de l'église Saint-Martin de Bursins*, 2 vol., 1990, déposé à la Commune de Bursins et aux Archives des Monuments historiques à Lausanne.

Rapport : *Bursins (VD). Église Saint-Martin. Fouille archéologique et analyse des élévations intérieures 1990-1991*, par Laurent AUBERSON, Moudon mars 1992.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 562 800 / 189 900

HM *Route du VIIe siècle après J.-C.*

Les sondages archéologiques préalables à la construction de la RN 1, effectués en bordure est de la route cantonale de Ressudens, ont fait apparaître – à près de 2,70 m de profondeur – une structure fort intéressante. Il s'agit d'une route étroite, qui a pu être dégagée sur une longueur de 4 m. Épaisse de 50 cm, elle se présente sous la forme d'un pavage mixte de cailloutis, de galets et de blocs d'origines diverses et de calibre très variable (jusqu'à 40 cm). Des fragments de tuiles romaines ont été déposés dans les niveaux inférieurs de la structure, qui repose directement sur une argile gris-bleu très compacte et pure.

Le pavage mixte, pratiquement plan, mesure environ 2,80 m de largeur et est maintenu latéralement par des troncs de chêne bruts, ce qui porte la largeur totale à 3,10 m environ. Outre les renforts latéraux, la construction comporte d'autres éléments de bois : un tronc de chêne disposé perpendiculairement à la route ainsi que des branchages dans les niveaux inférieurs semblant former un entrelac destiné au soutènement des matériaux de la chaussée.

La datation au C^{14} d'un bois (date calibrée, entre 355 et 605 après J.-C.) permet de proposer une position de l'analyse dendrochronologique sur la référence de ces périodes. L'abattage des bois peut être ainsi estimé vers 620 après J.-C. (dernier cerne conservé vers 608 après J.-C.).

François Eschbach

Investigations et documentation : Archeodunum.

Analyse dendrochronologique : Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, réf. LRD 91 / R 2988.

Analyse C^{14} : Archéolabs, Saint-Bonnet-de-Chavagne, (Isère) France, réf. ARC 91 / R 1020 C.

Documentation : *Rapport sur les sondages archéologiques préliminaires. RN 1. Avenches – Payerne et contournement de Payerne. Mai-octobre 1991*, par François ESCHBACH, Catherine MEIER et Pascal NUOFFER, pp. 21-23.

CRISSIER – District de Lausanne – CN 1243 534 200 / 156 280
R *(129-303) Villa de Montassé – Cave romaine*

Les vestiges fouillés en 1979-1980 et en particulier l'étude comparée de la cave de cette résidence ont été le thème d'un mémoire d'université (IAHA – Faculté des lettres).

Document : *La villa de Crissier – Montassé, contribution à l'étude des caves dans le monde gallo-romain*, par Jean-Yves RUCH, juillet 1991.

CRONAY – District d'Yverdon – CN 1203 544 800 / 178 960
M-I *(359-303) Les Fours de la Baume – Abris et habitats en falaise*

Après les sites de Chavannes-le-Chêne – Vallon des Vaux (cf. *RHV* 1986, pp. 127-129) et d'Yvonand – La Baume (cf. *RHV* 1988, p. 178), dans la même région, les abris et cavités aménagés dans la falaise molassique des Fours de la Baume ont été relevés et documentés, sans qu'une date et une fonction précises puissent en être déduites.

Relevé et documentation : *Cronay – Les Fours de la Baume – Habitat de falaise. Relevé archéologique 1988-1990*, par Olivier FEIHL – Archéotech, 21.01.1991.

FAOUG – District d'Avenches – CN 1165 572 450 / 194 250
R *(40-308) Route romaine de l'Est*

En 1986, les sondages préliminaires effectués sur le tracé de la route romaine quittant Avenches par la Porte de l'Est avaient permis la mise au jour, entre les collines du Bois de Rosset et du Bois de Mottex, d'un tronçon de la chaussée romaine, constituée d'une mince couche de galets posés à même le sol vierge. Une accumulation de gros boulets au milieu de l'empierrement avait fait émettre l'hypothèse d'un épi médian. Les contrôles effectués en 1991 contredisent cette proposition; ils ont en revanche révélé une chaussée de galets étonnamment large (14 à 15 m!) et très mince, dépourvue de fossés latéraux.

Les observations faites à cette occasion incitent à penser que l'emplacement de la fouille correspond en réalité à un embranchement entre la route principale rectiligne et un chemin plus modeste, obliquant légèrement vers le nord.

La présence d'un étroit muret de pierres sèches perpendiculaire à la route pourrait suggérer l'existence d'un établissement rural (romain?) à flanc de coteau du Bois de Rosset, au-dessus de la route romaine.

Daniel Castella

Investigations et documentation : Archeodunum.

Rapport : *Faoug – Route de l'Est. Fouilles archéologiques RN 1. Intervention 1986 / 1990 / 1991. Rapport archéologique*, par Jean-Daniel DEMAREZ et Daniel CASTELLA, s.d.

FAOUG – District d'Avenches – CN 1165 573 300 / 194 700
R *(40-312-2) Nécropole du Marais de Clavaleyres*

Une ultime campagne sur le site de la nécropole gallo-romaine du Marais a permis de mettre au jour quatre nouvelles sépultures à incinération. Le total des tombes s'élève désormais à seize, dont quatre à urne et cinq ou six à concentration d'ossements. Les offrandes ont presque dans tous les cas été déposées sur le bûcher : il s'agit principalement de récipients en céramique et en verre, plus rarement d'objets de bronze. L'étude du matériel permet de situer la période d'utilisation de ce modeste cimetière entre l'époque flavienne et la fin du IIe ou le début du IIIe siècle. L'établissement rural auquel se rattache la nécropole n'est pas localisé.

Daniel Castella

Investigations et documentation : Archeodunum.

Objets : MRA.

Rapport : *La nécropole du Marais à Faoug (fouille 1989-1991)*, par Daniel CASTELLA, Archeodunum, octobre 1991. À paraître dans *BPA* 32. 1992.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 370 / 152 690
N-Br-Ha-R-MA *(132-415-IM) La Cité – Place de la Cathédrale nord*

Des fouilles méthodiques sur de petites surfaces ont exploré à nouveau la séquence stratigraphique observée en 1971 dans le vallon fossile de la Cité. L'extension des niveaux néolithiques et de l'âge du Bronze final a été précisée, au voisinage des fouilles anciennes, complétant les plans de surfaces par diverses structures (foyers, trous de poteaux, alignements de galets) aménagées dans le versant oriental du vallon. La densité du matériel, essentiellement céramique, est très forte pour les niveaux du Bronze final, alors que les élé-

ments et structures néolithiques semblent confinés dans le fond de l'ancien vallon, plus à l'ouest dans le site.

Une petite fibule hallstattienne en bronze, à ressort en arbalète, à été trouvée. Elle est le premier vestige de cette époque découvert à la Cité. Le résultat le plus remarquable concerne l'époque romaine tardive, avec la mise au jour de plusieurs trous de poteaux de grand diamètre, de fondations maçonnées et de fosses à remplissage charbonneux, structures associées à un niveau archéologique bien défini qui s'étend encore sur toute la surface de la place Nord de la cathédrale. Ces structures sont bien datées par de la céramique des Ve et VIe siècles avec des éléments paléochrétiens caractéristiques (sigillée africaine rouge, avec une estampille en forme de croix). Avec les éléments d'architecture contemporains relevés sous la cathédrale et plus au nord, sous la rue Vuillermet, l'importance du site pour la topographie chrétienne de Lausanne se confirme.

Plusieurs tombes dans l'aile occidentale de l'ancien cloître de la cathédrale (dès le XIIIe siècle) ont été fouillées.

Denis Weidmann et Claus Wolf

Investigations et documentation : MHAVD, C. Wolf.
Objets : MCAH.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 700 / 152 200
N *(132-301) Vidy – Propriété Sagrave – Nécropole préhistorique*

Une série de sépultures prélevées en bloc sur le site en 1989 et 1990 (cf. *RHV* 1991 pp. 146-148) ont été fouillées en laboratoire. La fouille de ces 18 tombes en ciste de type Chamblandes permet de distinguer les modes de dépôt suivants : inhumations simples et multiples, incinération, réductions de corps et dépôt secondaire dans le fond d'une ciste, présence d'ossements humains surnuméraires.

Le mobilier funéraire est abondant, il se compose de divers types de perles, de canines de petit carnivore perforées et de craches de cerf, de dépôts de silex et de céramique. Deux sépultures présentent des ensembles exceptionnels. La tombe 71 a livré un collier composé d'une canine de suidé uniforée, de trois pendeloques sur métapodes et d'une perle tubulaire en cuivre. Dans cette sépulture, le mobilier non attribué à un individu se compose de craches de cerf, d'une pendeloque trapézoïdale biforée en pierre et de nombreuses perles. La tombe 89 a livré le dépôt d'une céramique et d'un collier composé de canines de petit carnivore et de craches de cerf.

Sur un total de 38 individus inhumés, on dénombre 32 inhumations primaires, 3 sujets en réduction et une incinération. On notera également la présence d'ossements surnuméraires correspondant à 2 individus. La répartition par âge comprend 6 adultes et 32 enfants, toutes les classes d'âges sont représentées, du nouveau-né à l'adulte.

Pour les fouilles 1989-1990, cf. Patrick MOINAT, *Pratiques funéraires au Néolithique. Le cimetière de Lausanne «Vidy». 10'000 ans de préhistoire – Dix ans de recherches archéologiques en Pays de Vaud*, catalogue d'exposition, MCAH, Lausanne 1991, pp. 23-29.

Patrick Moinat

Investigations et documentation : MHAVD, P. Moinat.
Objets : MCAH.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 450 / 152 350
R *(132-301) Vicus de Lousonna – Les Prés-de-Vidy*

La construction d'un vaste complexe hôtelier à l'emplacement des baraquements où la Ville de Lausanne logeait des réquérants d'asile menaçait les vestiges des quartiers occidentaux du *vicus* de *Lousonna* sur plus de 4000 m^2. Dans l'impossibilité de fouiller une telle surface, l'archéologue cantonal a posé comme condition que la construction se fasse sur un remblai destiné à garder intacts les vestiges du sous-sol. Après des sondages préliminaires en mars 1991 qui ont confirmé le bon état de conservation des structures sur plus de la moitié de la surface, l'intervention archéologique s'est limitée aux tranchées des canalisations destinées à desservir le futur complexe. Effectuée en juillet, la fouille a permis de dégager plusieurs murs maçonnés s'intégrant dans d'étroites unités d'habitation situées en bordure nord du *decumanus*, ainsi que des couches d'habitat se rattachant aux premières phases d'occupation de la parcelle. Une ruelle nord-sud attestée dès l'origine apporte un élément de plus à notre connaissance de la voirie du *vicus*. Dans le quart nord de la zone fouillée, perturbé jusqu'aux sables et graviers naturels, plus aucun vestige n'était conservé. Au nord-est, l'existence d'une couche livrant de très nombreux fragments de céramique associés à des supports de cuisson pourrait indiquer la présence d'un atelier de potiers dans le voisinage.

Après la pose des canalisations, un remblai épais de 60 cm a été aménagé sur l'ensemble du terrain d'origine, mettant hors d'atteinte de toute dégradation les vestiges dormant encore sous cette parcelle.

Catherine May Castella et Sylvie Berti

Investigations et documentation : MHAVD.
Objets : MR, Vidy.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 400 / 152 420
R *(132-301) Vidy – Propriété Sagrave*

Après la très longue campagne de fouille menée de juin 1989 à août 1990 sur la parcelle de la société Sagrave, à la route de Chavannes 9 bis, a commencé l'élaboration des données. À ce stade de l'étude, nous nous contenterons de dresser une liste succincte des principaux éléments connus à ce jour, réservant les explications détaillées à une présentation ultérieure.

Au total, les vestiges se regroupent en cinq périodes d'occupation distinctes allant de l'époque augustéenne au milieu du IIIe siècle, au sein desquelles ont lieu des modifications plus ponctuelles.

La première période, qui s'inscrit tout au début de l'époque augustéenne, constitue un horizon très spécifique dans la mesure où il est antérieur à l'établissement du *decumanus* et de la trame urbaine dont le découpage en parcelles se perpétuera ensuite jusqu'à l'abandon du *vicus*. Les vestiges mis au jour se présentent sous la forme de fosses de dimensions variables et de traces de poutres assimilables à des fonds de cabanes.

Les deux périodes suivantes sont également caractérisées par des constructions légères en terre et bois dont les parois étaient souvent établies sur des solins de pierres sèches.

C'est vers le milieu du Ier siècle ap. J.-C. que la construction en dur fait son apparition dans ce quartier proche du forum. Durant cette quatrième période, mixte, la maçonnerie est encore essentiellement réservée aux murs porteurs et aux limites de propriété.

Ce n'est qu'à la fin du Ier siècle que les murs maçonnés tendent à se généraliser dans les maisons, sans que la construction légère disparaisse pour autant.

Parallèlement à l'étude des vestiges, le matériel archéologique clairement sérié stratigraphiquement est examiné de façon très détaillée afin d'exploiter au maximum ses ressources chrono-typologiques, qu'il s'agisse de céramique, de fibules, de monnaies ou de lampes à huile.

En décembre 1990, une fouille complémentaire a par ailleurs été rendue nécessaire par les travaux d'aménagement du parking et de la voie d'accès situés tout au sud de la parcelle, sur une surface de près de 200 m. À cette occasion ont été mises au jour les fondations de quelques murs maçonnés s'intégrant dans le prolongement des habitations dégagées au sud du *decumanus* traversant le quartier. À cet endroit, les couches archéologiques ont été

presque intégralement détruites lors du terrassement général qui a précédé la construction du garage Berna, devenu Sagrave, en 1962.

Catherine May Castella et Sylvie Berti

Investigations et documentation : MHAVD.

Document : *Une naissance de l'urbanisme à Lausanne. La fouille de Vidy – Sagrave,* mémoire d'Université IAHA – Faculté des lettres, par Sylvie BERTI, octobre 1991.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 460 / 152 200
R *(132-301) Vidy – C.I.O.*

La construction d'un parking souterrain pour l'administration du Comité international olympique touchait un secteur de la rive du lac à l'époque romaine.

La fouille, située dans une zone proche du *forum* de *Lousonna,* a permis de dégager la berge romaine sur une vingtaine de mètres. Il s'agit d'un enrochement fondé sur deux alignements de pieux de chêne (15-30 cm de diamètre). Ces pieux, implantés dans le limon argileux gris-bleu très compact qui est situé sous les sables et graviers lacustres, atteignent parfois plus de 2 m. Leur pointe est généralement grossièrement effilée. Des analyses effectuées par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie situent l'abattage des arbres utilisés aux environs de 73 ap. J.-C. L'aménagement de cette berge remonte donc au dernier quart de Ier siècle ap. J.-C., ce que paraît confirmer l'étude du matériel céramique.

Un second alignement de pieux, fortement perturbé par l'implantation de palplanches, s'avance sur 18 m dans le lac. Il atteste l'existence d'estacades ou de débarcadères, à mettre en relation avec le port du *forum* et les activités commerciales de *Lousonna.*

Ces différents éléments permettent en outre de restituer le niveau du lac à 374,5 m environ vers la fin du Ier siècle ap. J.-C., alors qu'il est attesté à 374,0 m entre la fin de La Tène et l'an 28 ap. J.-C. dans les Rues Basses de Genève.

Catherine May Castella et Sylvie Berti

Investigations et documentation : MHAVD.

Analyses dendrochronologiques : Rapport LRD 91 / R2816, du 5 mars 1991.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 400 / 152 420
R *(132-301) Vidy – Chemin des Cygnes*

En juillet 1991, la continuation des travaux liés au chauffage urbain au chemin des Cygnes a occasionné une surveillance archéologique. Seul un mur maçonné s'intégrant dans une habitation située au nord de l'axe de circulation est-ouest traversant la partie septentrionale du *vicus* a été dégagé. Sur le reste de son tracé, la tranchée n'a rencontré que les importants remblais d'installation de la route de Chavannes.

Catherine May Castella et Sylvie Berti

Investigations et documentation : MHAVD.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 500 / 152 400
R *(132-301) Vidy – Vicus de Lousonna*

Diverses interventions entre 1989 et 1991 dans le site du *vicus* ont fait l'objet de rapports archéologiques :

- *Chemin des Sablons – Chemin des Cygnes 1989-1990; promenade archéologique 1990. Rapport archéologique de surveillance des tranchées*, par Catherine MAY CASTELLA et Sylvie BERTI, février 1991.

- *Musée romain de Vidy. Interventions archéologiques de 1989-1990. Rapport de fouilles*, par Catherine MAY CASTELLA et Sylvie BERTI et coll., mai 1990.

- *Vicus gallo-romain de Lousonna. Boulodrome, Prés de Vidy. Intervention archéologique 1990. Rapport de fouille*, par Catherine MAY CASTELLA, décembre 1991.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 430 / 152 630
R-AP *(132-415-IM) Vieil-Évêché – Trouvaille monétaire*

La fondation du socle pour installer la statue de la fontaine de la Justice dans le Musée historique de Lausanne en octobre 1991 a nécessité une petite excavation dans le local au sud du bâtiment primitif (cf. *RHV* 1989, pp. 138-139 et fig. 14, c). Un niveau contenant de la céramique romaine a été observé. Sa position précise la topographie antique de ce secteur au sud de la Cité. Par-dessus, un niveau de remblai contenait des objets de terre cuite remontant au

XVIIIe siècle et, dans une motte de terre argileuse, un ensemble de 11 monnaies romaines, datant de 27 av. J.-C. jusqu'à 659 ap. J.-C. Des débris de bois, à proximité, pourraient être attribués à une caissette ou à un autre emballage.

La présence de cet ensemble anachronique dans un contexte récent s'explique difficilement par la résurgence d'un fragment de couche romaine riche en monnaies, exceptionnellement mis en remblai dans le sol de l'extension de l'ancien château épiscopal. Nous y voyons plutôt l'abandon d'une collection monétaire constituée à une époque récente.

Litt. : Carol SCHWARZ, *Une curieuse collection du XVIIIe siècle retrouvée à la Cité*, in *Bulletin 1992 des musées cantonaux*, p. 67.

Observations et documentation : A. Kunik, MHL.

Objets : déposés au MHL.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 380 / 152 680
HM *(132-301-IM) Cathédrale – Sous-sol*

Depuis 1984, au cours de diverses campagnes, les vestiges issus de la fouille dirigée par Albert Naef, entre 1909 et 1914, ont été systématiquement analysés et documentés sur le plan graphique. À ce jour, ces travaux sont terminés sur place et l'étude devant conduire à un rapport et à un inventaire exhaustifs, voire à une publication, est engagée.

Les vestiges les plus anciens appartiennent à une construction de plan quadrangulaire, très probablement une première église, dont on ne peut guère reconstituer le chevet oriental. À la hauteur de ce qui était sans doute le chœur de cet édifice, une crypte est aménagée en une succession de chantiers distincts : apparaissant tout d'abord sous la forme d'un simple couloir longitudinal, elle sera dotée par la suite de deux couloirs latéraux, plusieurs fois remaniés.

À l'ouest du site, une série de vestiges, isolés[7], ont perdu toute relation chronologique avec la première église. Néanmoins, ils datent certainement du premier millénaire, car ils sont tous antérieurs aux structures de l'église romane. Certains pourraient témoigner de la présence d'une annexe occidentale, destinée à recevoir des sépultures, lesquelles font totalement défaut à l'intérieur de la première église.

[7] Quelques éléments appartiennent à une construction dont on peut donner quelques éléments de reconstitution : il pouvait s'agir soit d'un édifice de plan centré et cruciforme, soit du chœur rectangulaire d'une église qui se serait développée vers l'ouest. Certains autres peuvent témoigner d'un éventuel *narthex* aménagé devant la première église.

Vers l'an mil, le site est entièrement modifié par la construction de la cathédrale romane, dite d'Henri de Bourgogne, grande église à trois nefs et peut-être trois absides. Dans un premier temps, la construction est limitée vers l'ouest par un mur transversal déjà existant. À l'est, la crypte est conservée, sous une forme simplifiée : seul le couloir central est réutilisé. Dans un deuxième temps, un massif occidental intégrant un grand porche s'ouvrant vraisemblablement sur la nef par une arcade, prolonge l'édifice. Cette prolongation sera complétée par la suite, sous la forme d'une sorte de *narthex*, éventuellement avec deux tours latérales; tardivement, la crypte sera condamnée.

L'analyse des constructions successives est complétée par une étude des sépultures demeurées visibles suite aux travaux du début du siècle. Les 102 tombes observées seront ainsi examinées d'abord par le critère de la chronologie relative. Pour une partie d'entre elles, il sera possible de définir une relation d'antériorité ou de postériorité par rapport aux différentes églises. Il s'avère d'ores et déjà qu'une vingtaine de tombes sont antérieures à la cathédrale romane, ou du moins au sol de son dernier état. Plusieurs sépultures appartenaient au cimetière extérieur entourant la cathédrale romane et ont été englobées dans la dernière construction gothique. D'autres, parmi lesquelles nous pourrons certainement identifier des tombes d'évêques, ont été disposées dans l'édifice du XIIIe siècle.

Pour affiner l'analyse et la chronologie, nous recourrons à des comparaisons typologiques permettant de ranger les tombes de la cathédrale dans des séries bien caractérisées et bien datées.

Du fait des perturbations qu'ont dû subir les squelettes pendant des décennies d'exposition, il faut renoncer à toute étude anthropologique.

Philippe Jaton et Laurent Auberson

Investigations et documentation : H. Kellenberger, M. Mir, Ph. Jaton, L. Auberson, P. Eggenberger, AAM, Moudon.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 528 340 / 152 540
M *(132-415-IM) Préau du Gymnase de la Mercerie*

Les fouilles de 1990 (cf. *RHV* 1991, pp. 155 -157) ont fait l'objet d'un rapport détaillé.

Rapport : *Lausanne – VD – Gymnase de la Mercerie. Investigations archéologiques dans le sous-sol du préau. 1990*, par Peter EGGENBERGER, Xavier MUNGER et Madeleine VILLEVET – AAM, Moudon, juin 1991.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 400 / 152 720
M *(132-415-IM) Rue Vuillermet n° 6 – Cloître de la cathédrale*

Le résultat des investigations effectuées en 1989 dans l'angle nord-est de l'ancien cloître de la cathédrale (cf. *RHV* 1990, pp. 116-119) est présenté dans un rapport détaillé.

Rapport : *Lausanne – VD – Rue Vuillermet 6. Fouilles archéologiques et analyse en élévation, janvier-juillet 1989*, par Philippe JATON – AAM, Moudon.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 480 / 152 720
M *(132-415-IM) Place de la Cathédrale 6 – Ancienne Maison Gaudard*

Les investigations dans le sous-sol comme dans l'élévation du bâtiment ont déterminé les principales étapes de construction de cet ensemble remarquable, dont une partie remonte au XIVe siècle.

Rapport : *Lausanne – Place de la Cathédrale 6. Analyse archéologique de la Maison Gaudard. Rapport préliminaire*, décembre 1991, par François CHRISTE, Archéotech, Pully.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 040 / 152 700
M *(132-415-IM) Rue Haldimand – Fouilles de sauvetage*

Le projet de rénovation complète des canalisations et de la chaussée a impliqué dès l'automne 1991 une surveillance des travaux et des relevés de vestiges. Cette rue a été en effet ouverte au XIXe siècle au travers d'un quartier médiéval.

Investigations et documentation : François Christe, Archéotech, Pully.

MONT-LA-VILLE – District de Cossonay – CN 1222
P *(67-303) Abri Freymond – Col du Mollendruz*

Poursuite des investigations dans le cadre de l'étude des niveaux profonds de l'abri-sous-roche (du Tardiglaciaire au début de l'Atlantique). Dans le

secteur oriental de l'abri, une nouvelle couche archéologique s'intercale entre la séquence mésolithique déjà connue (Mésolithique récent et moyen) et les couches datées du Tardiglaciaire. Des vestiges lithiques et plusieurs foyers successifs ont été découverts et témoignent d'occupations remontant au Préboréal (9'500 BP).

Pour un résumé des connaissances sur l'abri, voir Gervaise PIGNAT, *Des derniers chasseurs aux premiers agriculteurs. L'abri-sous-roche du Mollendruz (Mont-la-Ville «Abri Freymond»). 10'000 ans de préhistoire. 10 ans de recherches archéologiques en Pays de Vaud*, catalogue d'exposition, MCAH, Lausanne 1991, pp. 9-21.

Gervaise Pignat

Investigations et documentation : MHAVD, G. Pignat et P. Crotti.
Objets : seront déposés au MCAH.

MORGES – District de Morges – CN 1242

Br *(174-304) Station littorale préhistorique de Morges – Les Roseaux*

Un ensemble de pieux prélevés pour analyse dendrochronologique sur ce site (cf. *RHV* 1990, p. 122) fournit pour le moment une seule phase d'abattage dans le Bronze ancien, datée avec réserve de 1677 av. J.-C. Cette date correspond à celle obtenue avec des bois extraits de la station de Préverenges-Est (cf. notice PRÉVERENGES ci-après), toute proche de Morges. Elle constitue actuellement la seule date absolue disponible pour situer chronologiquement le Bronze ancien IV dans la région lémanique.

Pierre Corboud

Investigations et documentation : P. Corboud et coll. – GRAP – Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève.

Datations dendrochronologiques : Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, 15 novembre 1991, réf. LRD 91 / 3111.

MORGES – District de Morges – CN 1242 527 700 / 151 150

M *(175-305-IM) Les investigations archéologiques sur l'emplacement du portail ouest et dans la Grand-Rue de la Ville de Morges en 1990*

La réfection du réseau de canalisation de la Ville de Morges risquait de toucher les structures d'anciennes constructions enfouies sous les rues. Si, dans son ensemble, l'alignement des maisons ne semble pas avoir beaucoup changé sur le tracé de la Grand-Rue, les constructions transversales étaient

susceptibles d'être mises au jour par les travaux de génie civil. Ce danger menaçait essentiellement la porte d'enceinte ouest de la Ville de Morges, située à l'extrémité de la Grand-Rue, du côté de Genève.

À cet endroit s'imposait une fouille de surface. La lecture, surtout celle des stratigraphies, s'est avérée difficile par le fait que les creusements modernes avaient déjà entamé les anciennes couches ou même des murs au milieu de la rue et que des fragments de stratigraphie intacte n'étaient conservés que du côté ouest. Dans la Grand-Rue cependant, les quelques couches découvertes étaient souvent bien conservées, mais comme nous n'avons pas entrepris de dégagement en surface, la lecture s'est limitée à celle des stratigraphies. Nous n'y avons constaté que la présence d'un sol en pavés ancien recouvrant un terrassement déposé au-dessus du terrain naturel, la sédimentation du lac.

Pour ces investigations aussi, nous avons pu nous appuyer sur les données établies par M. Paul Bissegger, qui a bien voulu mettre à notre disposition le précieux résultat de ses recherches sur les fortifications morgiennes et le portail ouest en particulier.

Si l'on considère que la forme des premières fortifications de la Ville de Morges était encore inconnue, les fouilles archéologiques et la recherche historique présentent un intérêt accru. Il est certain que la ville a été fortifiée dès sa fondation à la fin du XIIIe siècle. Au cours du XIVe siècle, la protection semble avoir été jugée insuffisante ou son entretien trop négligé, et la Maison de Savoie exigea de la ville qu'elle reconstruisît son enceinte, entre 1373 et 1376. D'importants travaux sont encore entrepris dans la première moitié du XVe siècle. De plus en plus, l'entretien de la fortification posait à cette époque des problèmes et l'efficacité en était parfois gravement compromise par les empiètements des constructeurs privés, qui parfois n'hésitaient pas à la démolir partiellement, sans la permission des autorités, naturellement. Il faut cependant reconnaître que les enceintes médiévales étaient peu adaptées à la puissance des nouvelles armes à feu, de plus en plus efficaces. Là où l'enceinte n'a pas été renforcée, elle ne remplissait qu'une fonction de limite prévenant les intrusions non contrôlées et guidant les voyageurs vers les portes. Cette fonction pouvait tout aussi bien être assumée par une rangée de maisons. Comme points de contrôle, les portes étaient de tout temps l'objet d'une attention particulière et d'un entretien soigneux, longtemps même après la fin du Moyen Âge.

Morges en possédait deux, situées aux extrémités de la Grand-Rue, la porte orientale et la porte occidentale (dite de Colovrey). La porte ouest, objet de nos recherches, est mentionnée pour la première fois en 1350. Lors de la conquête du Pays de Vaud par les Bernois en 1536, les nouveaux maîtres ont exigé la démolition des portes, symboles d'une certaine autonomie municipale. Celle de Colovrey a donc été détruite, mais entre 1538 et 1540 déjà, elle

a été reconstruite sous forme d'une tour appelée «la tour Jaquemard». Des travaux importants y sont attestés encore en 1627 et en 1628. Ce n'est qu'en 1803 qu'elle a été définitivement supprimée, à une époque où ces ouvrages étaient jugés encombrants dans le déroulement des activités urbaines, et probablement aussi à cette date symbolique où l'on a voulu effacer ces témoins matériels de la féodalité.

Notre fouille sur l'emplacement de l'ancienne tour ouest a mis au jour les vestiges de trois chantiers importants appartenant à des structures de fortification (fig. 11). En l'absence de tout indice clair permettant une datation archéologique, il est difficile de les mettre en relation avec les divers chantiers mentionnés plus haut. Le premier chantier constaté (2) se manifeste par un puissant mur d'enceinte muni d'une annexe de plan quadrangulaire du côté de la ville. On doit donc certainement s'imaginer une tour située à l'intérieur et dont le mur ouest s'appuyait sur le mur d'enceinte. Dans cette tour s'ouvraient la porte et le passage au rez-de-chaussée. En accord avec Paul Bissegger, nous supposons qu'il s'agit plutôt de la reconstruction de la tour et de l'enceinte entre 1538 et 1540 que de la fortification médiévale. Celle-ci aurait donc été rasée jusqu'à ses fondations.

Les structures (3) situées près de l'angle sud-est de cette tour pourraient correspondre au renforcement qui est mentionné en 1627. Le troisième chantier change complètement la disposition de la tour du XVIe siècle. Un nouvel ouvrage (4), massif, a été adossé devant le mur d'enceinte; on a supprimé probablement à ce moment le corps intérieur de la porte. En effet, le plan quadrangulaire, avec ses puissants murs de 2 m d'épaisseur, suggère la reconstitution d'une tour dont le mur oriental reposait sur le mur d'enceinte. Ce nouvel ouvrage serait celui de 1628, année de la reconstruction de la tour.

Deux murets (5) butant contre la face ouest de la tour appartiennent à une époque où le terrain vague commençait à être colonisé par des jardins et des constructions. Ces murs bordaient la chaussée et formaient des clôtures aux jardins.

Peter Eggenberger et Manuel Mir

Investigations et documentation : AAM, Moudon.

Rapport : *Morges VD – Ancien portail ouest de l'enceinte de la ville. Rapport de fouilles de 1990*, par Peter EGGENBERGER et Manuel MIR, AAM, Moudon, novembre 1991.

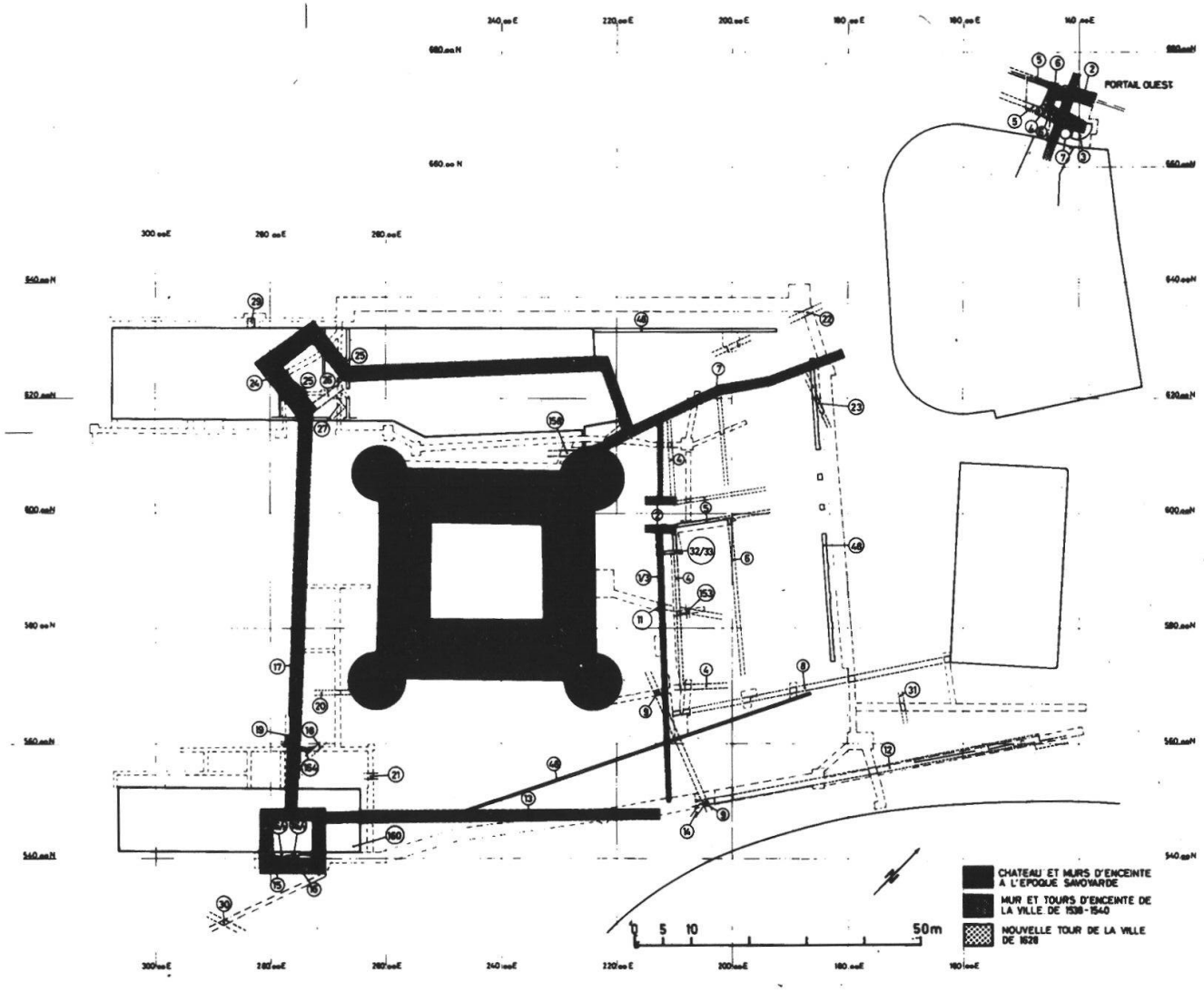

Fig. 11. MORGES – Fouilles du portail ouest de la ville et autour du château. Les chiffres renvoient au texte. (Dessin M. Mir – AAM)

MORGES – District de Morges – CN 1242 527 730 / 151 100
M *(175-305-IM) Les fouilles autour du château de Morges en 1990*

Les fouilles autour du château de Morges ont été nécessitées par la réfection des canalisations. Les observations archéologiques ont été strictement limitées aux excavations pratiquées dans ce but et aucun dégagement de surface n'a été prévu. Grâce aux anciens plans, qui remontent jusqu'au XVIe siècle, nous avons dressé, en collaboration avec M. Paul Bissegger, historien d'art chargé de l'inventaire des monuments de la Ville de Morges, un plan des structures susceptibles d'être découvertes. Selon ce plan, il a été possible de guider les fouilles de génie civil et de faire en sorte qu'elles touchent le moins possible les structures enfouies sous le sol (tours et murs d'enceinte médiévaux, aménagements bernois ayant précédé les jardins et l'Arsenal cantonal).

Il est compréhensible dans ces conditions que ni les témoins stratigraphiques partiels ni les fragments de murs dégagés ne suffisent à établir des reconstitutions et des chronologies irréfutables. Avec l'aide de M. Paul Bissegger, nous avons groupé les résultats en suivant les connaissances apportées par les documents d'archives.

Dans le texte qui suit, l'orientation s'entend selon la convention, à savoir que le côté est du château regarde vers la ville, le sud vers le lac, l'ouest vers Genève et le nord vers le Jura.

Le château

Le terrain naturel sur lequel sont établies les premières constructions se présente sous la forme de sédimentations lacustres de sable et de gravier. Par endroits la couche supérieure est parsemée de fragments de terre cuite.

Un mur isolé (fig. 11,18), d'orientation inclinée par rapport à l'axe du château, et un empierrement (164) pourraient être antérieurs au chantier du château actuel, de la fin du XIIIe siècle. De cette intervention, nous n'avons constaté que des couches de terrassement, déposées sur le terrain naturel.

Les structures maçonnées les plus anciennes remontent à la première fortification extérieure du château, formée par le mur d'enceinte (7) qui fermait l'espace entre le corps quadrangulaire du château et la ville, du côté nord. Cette fortification date certainement encore du XIIIe siècle. Du côté du lac, nous n'avons pas observé d'enceinte semblable orientée ouest-est, fermant le vide entre le château et le lac à cette époque déjà.

Ce n'est qu'entre 1380 et 1390 qu'est construit le mur d'enceinte contournant le château, à une distance comprise entre 12 m (à l'est) et 23 m (au sud). Nous en avons retrouvé le tracé du mur sud (13) qui longeait le lac, le mur ouest (17)

et le mur est (1), ces derniers bordés de fossés. Nous notons une différence importante de l'épaisseur du mur est (1), dirigé contre la ville, qui mesure 0.80 m par rapport aux autres murs qui atteignent 2.50 m. Dans le mur oriental s'ouvrait un portail. Les angles ouest de l'enceinte étaient protégés par des tours quadrangulaires (15 et 24) ouvertes à l'arrière (ouvertes à la gorge).

Le mur d'enceinte est (1) montre des reprises (3) qui recouvrent la démolition du mur primitif et pourraient dater du chantier mentionné en 1430 par les textes. Au pied du mur existait probablement déjà à cette époque un glacis qui renforçait le bord du fossé.

Tous les autres murs liés à la fortification paraissent être ultérieurs et avoir été construits après la mainmise des Bernois sur le château en 1536. Le bâtiment avait été fortement endommagé par eux pendant les guerres de Bourgogne, en 1475, et ses propriétaires savoyards n'avaient pas eu le loisir de le réparer.

Du XVIe siècle datent des transformations du corps du château ainsi que des tours du mur d'enceinte (meurtrières 16 et 25 et fermeture de l'arrière 26). Des traces (21) d'une annexe longeant le mur sud ont aussi été repérées; cette annexe pourrait être déjà médiévale, mais elle a été reprise ultérieurement. Les murs (5) bordant l'allée d'entrée du château peuvent avoir été construits en 1571; leur tracé figure en tout cas sur un plan de la fin du XVIe siècle. Ils traversaient le fossé devant le portail (2). Entre les murs s'étendait un revêtement grossier de chemin. Au plus tard à partir de cette date, il n'existait donc plus de pont-levis devant cette porte.

Jusqu'au XVIIe siècle encore, des améliorations ont été apportées au système de fortification. Vers la fin du siècle, entre 1680 et 1699, le mur d'enceinte oriental est renforcé par un système que les textes appellent «berme et cuvette», soit un éventuel fossé rectangulaire et peu profond, délimité par de nouveaux murs, eux-mêmes peut-être élevés sur des murs plus anciens de même tracé (mur 4 avec son retour d'angle 6) et le mur de l'allée (5).

Au XVIIIe siècle, la construction d'une nouvelle grange en 1736 et d'une nouvelle écurie en 1764 a empiété sur l'ancien fossé nord qui a été repoussé vers le nord. Un fragment de mur (22) que nous avons retrouvé appartient sans doute à l'une de ces constructions. En 1765, le fossé oriental a été comblé et planté en jardin et verger. Le mur nord (32/33) du verger butait contre le mur d'enceinte est, au sud de l'entrée. Plus tard, au XIXe siècle, il semble avoir été repris par le corps de garde. La stratigraphie indique que c'est aussi en 1765 que l'on a remplacé l'ancien mur reliant le château à la ville par un nouveau (8). Il est possible qu'une partie n'ait été refaite qu'en 1785, lors de la construction des nouvelles halles de la ville.

Le port

Vers le lac, des structures pour la plupart lacunaires témoignent des différents chantiers du port. À l'origine, le port se situait au pied du château, devant la tour sud-ouest de l'enceinte. Nous y avons repéré un petit bout de mur (30) qui pourrait avoir renforcé la rive. En 1692, on a construit le mur de quai (12) devant les halles situées vers l'est, du côté de la ville. Un petit mur (31) peut avoir appartenu à la plateforme des halles. Un mur (14) de tracé oblique par rapport au quai de 1692 constitue probablement l'agrandissement du port par l'aménagement d'un quai devant le mur d'enceinte sud du château, en 1808.

Peter Eggenberger et Manuel Mir

Investigations et documentation : AAM, Moudon.

Rapports : *Morges VD – Château. Les fouilles autour du château en 1990*, par Peter EGGENBERGER et Manuel MIR, AAM, Moudon novembre 1991.

Morges VD – Grande Rue. Les investigations archéologiques en 1990, par Peter EGGENBERGER et Manuel MIR, AAM, Moudon novembre 1991.

Objets : seront déposés au MCAH.

MOUDON – District de Moudon – CN 1224 550 700 / 168 900
M *(207-311-IM) Ville haute – Place des Châteaux*

Ce chantier, déjà évoqué à deux reprises dans cette chronique[8], a été poursuivi en 1991 dans la partie supérieure de la ville haute essentiellement.

L'église

Les investigations à l'angle sud-ouest de l'église (fig. 12,1) ont permis d'affiner l'analyse des maçonneries précédemment dégagées en mettant en évidence une première façade ouest, repoussée plus tard de 2,30 m, avec un gros contrefort d'angle. Son extrémité orientale forme retour d'équerre pour conforter le mur sud de la nef, dont les matériaux ont été entièrement récupérés ; le fossé correspondant a pour sa part été mis à mal par une coulisse en molasse ; d'autres observations ont heureusement permis de confirmer son emplacement, comme la bordure du pavage de la route contournant l'église, un petit contrefort extérieur, ainsi que l'alignement des sépultures méridio-

[8] Cf. François CHRISTE, *Moudon – Quartier du Bourg*, in *RHV* 1990, pp. 123-126 et *RHV* 1991, pp. 164-168.

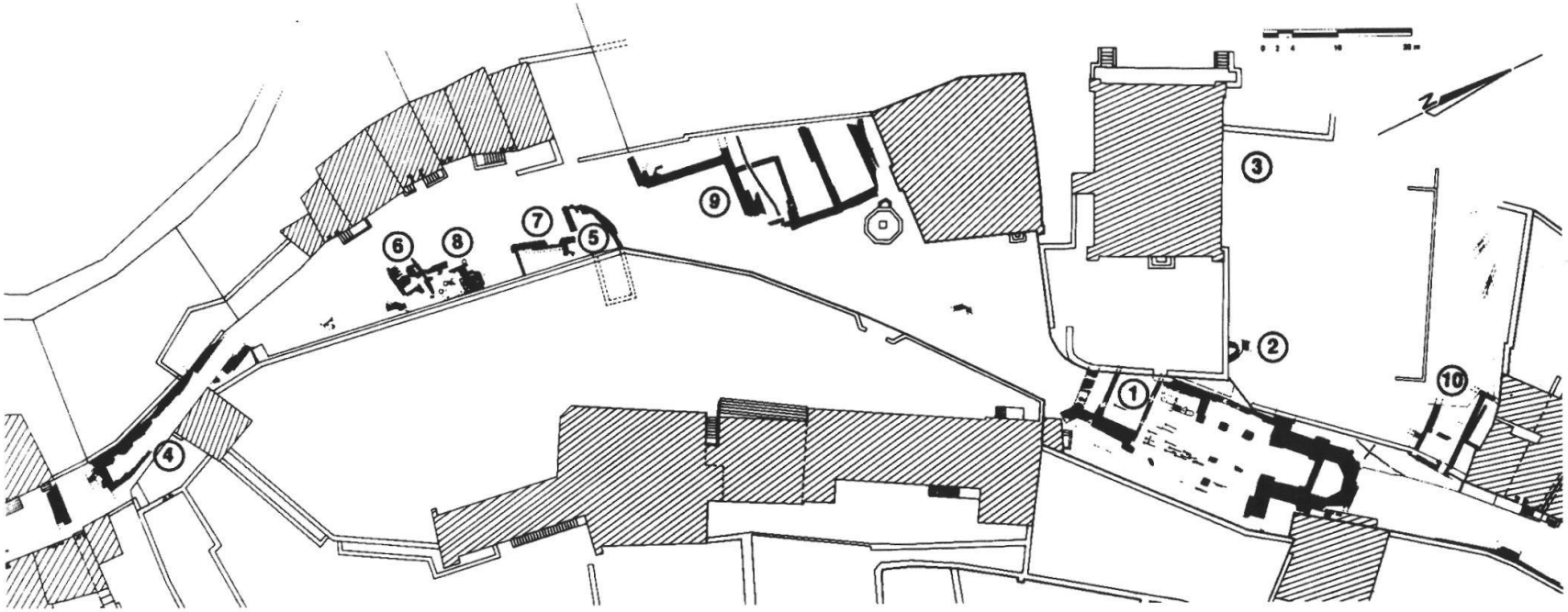

Fig. 12. MOUDON *– Investigations dans la Ville Haute. Église Notre-Dame et place des Châteaux.*
1. Ancienne église Notre-Dame; 2. Ancienne façade parallèle à la rue; 3. Fosse à fond de bois carbonisé; 4. Ouvrages de défense de la ville; 5. Premier alignement des constructions; 6. Cave en molasse avec escalier, de la fin du XIIIe siècle; 7. Deuxième alignement des constructions; 8. Forge du XVIIe siècle; 9. Maison des vidomnes, dès 1323; 10. Maison avec portique à arcades, XIIIe-XIVe siècle. (Dessin Archéotech)

nales à l'intérieur de l'église, qui tous correspondent au tracé proposé. Aucune nouvelle inhumation n'a été dégagée lors de ces travaux.

Le quartier sous l'esplanade du Grand-Air

Un nouvel élément de ce quartier est apparu à l'angle sud-ouest de l'esplanade, avec un mur parallèle à la rue prolongé dans sa direction par une maçonnerie de plan arrondi (fig. 12,2); le faible dégagement de cette construction n'en permet évidemment pas l'interprétation ni la datation, mais confirme toutefois la forte densité de vestiges bien conservés sous l'esplanade. La même tranchée a recoupé une fosse a fond de bois carbonisé (fig. 12,3), déjà reconnue par Werner Stöckli en 1985[9]; l'analyse de son contenu a révélé la présence pour l'essentiel d'un mélange de froment et de seigle[10].

Les constructions sous la terrasse du château de Carrouge

Le pâté de maisons appuyé contre le mur de terrasse du château de Carrouge en prolongement des ouvrages de défense de la ville[11] (fig. 12,4) a pu être exploré, livrant deux alignements différents des constructions ; le plus ancien est situé à 7 m environ du mur de terrasse, avec à l'extrémité nord (fig. 12,5) la maison fouillée en 1990[12]; une mention de 1720 concernant un autre édifice pourrait expliquer son plan très particulier: «Dubrit potier de terre [...] s'anticipe sur la rue qui est défigurée. On a bien voulu luy laisser continuer son bâtiment moyennant qu'il le fasse en biais [...] et qu'il retranche le coin qu'il a fait faire à la muraille de ce côté»[13], qui correspondrait bien au mur arrondi de son extrémité nord. Au centre de la rangée, une cave en molasse de 3 par 4 m avec un escalier montant vers l'est a été fouillée (fig. 12,6); son plancher en bois a pu être daté de la fin du XIIIe siècle[14]. Ces constructions disparaissent dès la fin du XIVe ou le début du XVe siècle et sont

---

[9] Werner STÖCKLI, *Moudon VD, Bâtiment du Grand-Air – Rapport complémentaire à celui du 14 août 1985*, manuscrit dactylographié du 28 août 1986 déposé aux MHAVD.

[10] *Triticum aestivo-compactum* et *secale cereale* d'après Pierre-Alain et Évelyne BEZAT, *Macrorestes – Moudon*, rapport dactylographié de 1991 déposé aux MHAVD.

[11] Cf. *RHV*, 1991, p. 165.

[12] Cf. *RHV*, 1991, p. 164.

[13] Monique FONTANNAZ, *Layaz – Emplacement de la rue au moyen-âge d'après les documents historiques*, rapport dactylographié de décembre 1991, p. 8.

[14] Pas antérieur à 1279 d'après Christian ORCEL, Alain ORCEL, Jean TERCIER, *Analyse dendrochronologique de bois provenant d'un plancher – Fouille de la rue du Bourg à Moudon (VD)*, Réf. LRD91/R3061, manuscrit dactylographié du 29 août 1991 déposé aux MHAVD.

rebâties plus tard[15] en retrait, avec un front situé à 4 m du mur de terrasse ; les murs côté rue sont seuls bien conservés, avec l'excavation en sous-œuvre de la maison de l'extrémité nord (fig. 12,7). Au centre, un sol en dalles de molasse avec un foyer plusieurs fois réaménagé, recouvert par de la suie et d'abondantes scories (fig. 12,8), a été interprété comme une forge, datée par un schilling lucernois de 1623[16] et également attestée par les sources historiques qui y mentionnent en 1621 *Jaques Porchet favre du bourg*[17]; un autre forgeron y exerce déjà en 1544[18]. L'équipement de cet atelier comportait encore trois fonds de tonneau en bois avec des cercles métalliques, dégagés aux abords du foyer. Les trous de poteau et les traces de sablière indiquent une construction en bois, sans doute appuyée contre la maison contiguë au sud, bâtie en maçonnerie.

Les maisons de l'esplanade sous le château de Rochefort

Le chantier, provisoirement suspendu dans ce secteur, a livré les vestiges de plusieurs maisons en partie détruits par l'abaissement du niveau de la rue et par l'érection du mur de terrasse côté Mérine, mais très bien conservés dans la partie centrale. Les sources historiques indiquent qu'il s'agit là des ruines de l'importante *maison des vidomnes* (fig. 12,9), mentionnée dès 1323[19]. Dans l'état actuel du dégagement, la première étape est constituée de trois bâtiments, deux larges de 12 m. Celui du sud se prolongeait vers la Mérine et présente un refend avec deux seuils de porte d'inégale largeur à 11 m de la façade sur rue. Le troisième, à l'extrémité nord, présente une largeur deux fois moindre et une façade en retrait de 3 m par rapport aux précédentes. Elle sera alignée sur elles en deuxième étape, et la moitié de la maison du centre convertie en ruelle et l'arrière en cour pavée de boulets comme la ruelle. Les matériaux provenant de la démolition de la nouvelle façade sur cette ruelle ont livré de nombreux claveaux et fragments de colonnes engagées, indiquant qu'il s'agissait d'une manière de portique à arcades déjà repéré sous le Grand-Air[20] (fig. 12,10); les blocs moulurés, dont plusieurs chapiteaux gothiques, sont stylistiquement proches de la sculpture de l'église Saint-Étienne, permettant ainsi de dater la deuxième étape de construction de la deuxième moitié

---

[15] Monique FONTANNAZ, *Layaz...*, pp. 1-2.

[16] Détermination par Mlle Anne Geiser, conservatrice du Cabinet des médailles, Lausanne.

[17] Monique FONTANNAZ, *Layaz...*, p. 7.

[18] Monique FONTANNAZ, *Layaz...*, p. 5.

[19] Monique FONTANNAZ, *Moudon – Maison des vidomnes et Rochefort*, rapport dactylographié d'août 1990, pp. 1-3.

[20] Cf. *RHV*, 1990, p. 125 et 1991, p. 166.

du XIIIe siècle. L'abandon de ces maisons peut être situé au milieu du XVe siècle d'après les carreaux de poêle, qui remontent à la deuxième moitié du XIVe ou à la première moitié du XVe siècle[21], ce que confirment les sources historiques[22] qui mentionnent sa réduction en chesal à la fin du siècle.

François Christe

Investigations et documentation : Archéotech, Lausanne, V. Chaudet, F. Christe, C. Grand, C. Javet, K. Pittet.

Objets : seront déposés au MCAH.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 750 / 137 370

R *(246-301-IM) Rue du Vieux-Marché – Basilique et premier forum*

Les fouilles sous la rue avoisinant la basilique découverte en 1974 ont permis de reconnaître la façade occidentale du monument et de mieux comprendre le plan du premier état de la basilique, dont les vestiges sont profondément enfouis sous les remblais de la seconde (fig. 13).

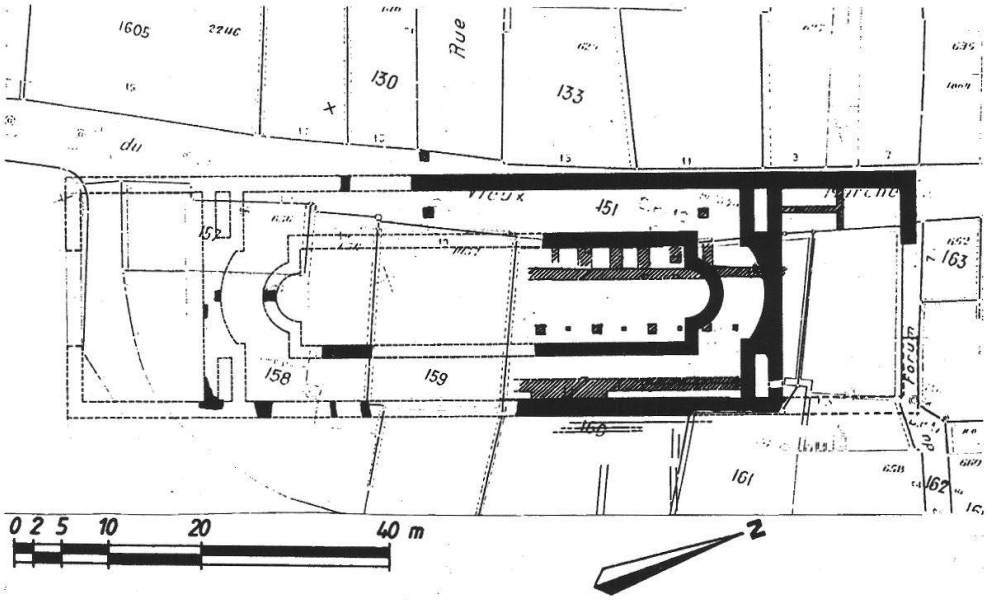

Fig. 13. NYON – Rue du Vieux-Marché. En noir : fouilles de la basilique; en hachuré : structures du forum et de la basilique primitives. (Dessin Archeodunum)

[21] D'après Mlle Catherine Kulling, conservatrice-adjointe au Musée historique de Lausanne (lettre du 13 décembre 1991).

[22] Monique FONTANNAZ, *Moudon – Maison des vidomnes...*, p. 3.

Trois points sont à relever. Le premier porte sur la façade occidentale dont le tracé est parfaitement conforme aux restitutions proposées auparavant. Plusieurs empreintes de blocs de grand appareil, en molasse pour la plupart, ont été repérées sur l'arase du mur. Le raccord stratigraphique avec l'*area publica* du *forum* a également pu être obtenu avec l'observation de soubassements de molasse, vraisemblablement en relation avec l'accès de la basilique, et du radier du sol de l'*area publica* dont le niveau corrobore les observations faites à la rue Nicole en 1989 (cf. *RHV* 1989, pp.126-127). Le deuxième point a trait à la découverte, sur le flanc nord du bâtiment, d'une salle annexe dont l'existence avait été supposée lors de l'établissement de la maquette du *forum* en 1989 et que l'on peut restituer, par symétrie, sur le côté sud. Le troisième point concerne le premier état de la basilique dont nous avons retrouvé les fondations de trois bases de colonnes des portiques latéraux qui devaient encadrer la première *area publica*. Nous avons pu déduire de ces éléments que la longueur de cette basilique était au minimum 36 m contre environ 62,50 m pour la seconde. Le matériel archéologique retrouvé dans les couches immédiatement sous-jacentes au monument remonte aux quarante dernières années avant notre ère et permet de fixer l'époque augustéenne comme *terminus post quem* pour l'édification de la première basilique, la seconde remontant à l'époque flavienne d'après l'étude stylistique de son décor architectonique.

Ces nouvelles données modifient sensiblement nos connaissances du développement du *forum* de la *colonia Julia Equestris*, notamment en ce qui concerne la relation architecturale entre la basilique du début de notre ère et l'*area sacra* qui lui fait face, dont nous pensons que la construction a débuté peu après.

Frédéric Rossi

Investigations et documentation : Archeodunum.
Objets : seront déposés au MR, Nyon.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 030 / 138 350
R *(246-301-IM) En Mangette*

Repérage d'un nouveau tronçon de l'aqueduc romain à une cinquantaine de mètres des précédentes découvertes et dans le même axe. Nous ne savons toujours pas à quel endroit le canal oblique vers le sud pour rejoindre la ville. Cet ouvrage alimentait Nyon en eau depuis la région de Divonne.

Frédéric Rossi

Investigations et documentation : Archeodunum SA, F. Rossi.

ORBE – District d'Orbe – CN 1202 530 900 / 177 600
R *(271-301-1) Villa romaine de Boscéaz*

Mandaté par l'archéologue cantonal, l'IAHA de l'Université de Lausanne a entrepris cet été, sous la responsabilité du professeur Daniel Paunier, un nouveau programme de recherche sur le site de la *villa* gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz, dans le cadre du réaménagement du site lié à la construction de l'autoroute N9 Chavornay-Vallorbe.

Si les fouilles des années précédentes avaient permis de connaître la façade principale, dominant la plaine de l'Orbe, de ce gigantesque palais de type méditerranéen, les recherches de cette année ont porté sur la partie occidentale de ce complexe résidentiel, connue uniquement et partiellement par la photographie aérienne.

Plusieurs pièces d'habitation ainsi que le mur arrière du bâtiment ont été mis en évidence (fig. 14). Les vestiges, fort bien conservés, ont permis de reconnaître, outre des pièces pourvues de *terrazzo* en parfait état de conservation, un espace réservé aux cuisines. De nombreux foyers domestiques, des zones de préparation des aliments, des ustensiles ainsi que de la vaisselle écroulée sur place à la suite de l'incendie des armoires ou des rayonnages où elle était rangée, ont ainsi pu être mis en évidence.

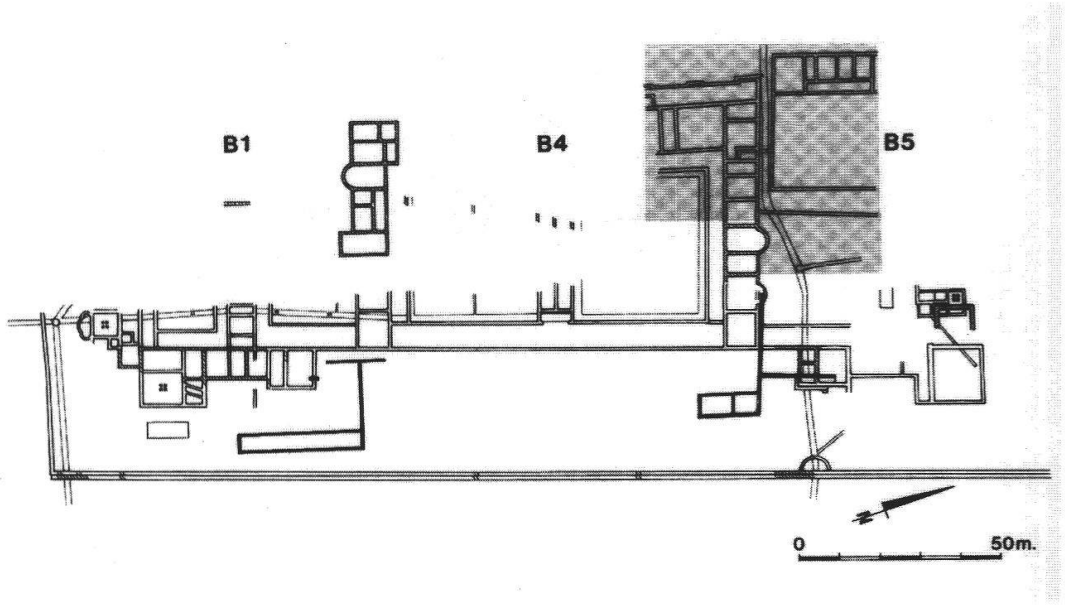

Fig. 14. ORBE – Boscéaz. Plan général de la pars urbana; en grisé, la surface fouillée en 1991; hachurés, les murs découverts lors des fouilles anciennes; en noir, les structures n'appartenant pas à la période du palais. (Dessin J. Bernal – IAHA)

Au même endroit, des latrines avaient été installées (fig. 15), dont le contenu se déversait immédiatement dans un égout situé entre le bâtiment central (B4) et l'aile nord (B5), qui recueillait également les eaux de pluie provenant des toits et les eaux usées d'un petit complexe thermal situé plus au nord.

Dans la cour, un deuxième égout longeait le portique pour évacuer les eaux vers l'est et le sud de la maison.

Préservés sous les niveaux de circulation, les sols de travail en relation avec la construction du palais ont pu être dégagés.

Dans le portique, le bon état de conservation des murs a permis de retrouver des peintures murales polychromes en place.

Enfin, un aménagement de four et des trous de poteaux creusés dans les sols des pièces, associées à du mobilier des IVe et Ve siècle après J.-C., attestent d'une occupation tardive du site, après l'abandon des lieux par les propriétaires.

Parmi le mobilier recueilli, mentionnons la présence d'un fragment de sculpture en marbre blanc de Carrare figurant une tête d'Éros.

Parallèlement aux fouilles, du 14 au 18 octobre, s'est déroulée une troisième campagne de prospection systématique autour de l'établissement romain. Le programme de prospection, qui s'échelonnera sur plusieurs années, prévoit de couvrir une zone correspondant à un rayon de 4 à 5 kilomètres à partir de Boscéaz, superficie équivalente en théorie au territoire situé dans l'aire d'influence de la *villa*.

Le ramassage de surface a permis de mettre en évidence :

- des concentrations de matériel (*tegulae* ou *imbrices*, céramique, moellons), dont la présence pourrait indiquer un habitat
- des zones d'épandage, révélatrices peut-être de champs cultivés et fumés
- des discontinuités linéaires (galets, différence de couleur des sols), le plus souvent interprétables comme vestiges de chemins aujourd'hui disparus
- des zones sans matériel (de toutes époques), révélant sans doute un paysage non encore défriché et assaini.

Les données récoltées sur le terrain seront croisées avec les résultats issus d'autres méthodes mises en œuvre dans le cadre de l'étude menée sur le paysage et l'environnement de l'établissement romain (photo-interprétation, cartographie ancienne, toponymie etc.).

Claude-Alain Paratte et Nathalie Pichard Sardet

Investigations et documentation : IAHA Lausanne, C.-A. Paratte, N. Pichard Sardet.

Objets : seront déposés au MCAH.

Fig. 15. Orbe – Boscéaz. Latrines en forme de L, se déversant directement dans l'égout. (Photo IAHA)

Fig. 27. Yverdon-les-Bains – Rue des Philosophes 13. Eburodunum. Palissade en bois de chêne implantée dans un fossé préparatoire. Fin du IIIe siècle – début IIe siècle avant J.-C. (Photo Archeodunum)

ORBE – District d'Orbe – CN 1202 530 730 / 175 320
M *(271-309-IM) Esplanade du château*

Rapport archéologique sur les investigations faites en 1988-1989 (cf. *RHV* 1990, pp. 129-130) :

Orbe. Esplanade du château – Investigations archéologiques en limite ouest. Octobre 1988-mars 1989, par François CHRISTE, Archéotech, 14 décembre 1990.

ORNY – District de Cossonay – CN 1222 530 140 / 168 970
R-M *Église Sainte-Marie*

Pour les investigations, voir le premier article de la revue présenté par MM. Laurent Auberson et Heinz Kellenberger.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 560 300 / 186 300
R *(314-408) Route de Bussy – Nécropole*

Les sondages préliminaires effectués sur le futur contournement de la Ville de Payerne par la RN 1 ont permis la mise au jour de plusieurs sépultures. Il s'agit d'une part de deux incinérations groupées et d'autre part d'une inhumation isolée.

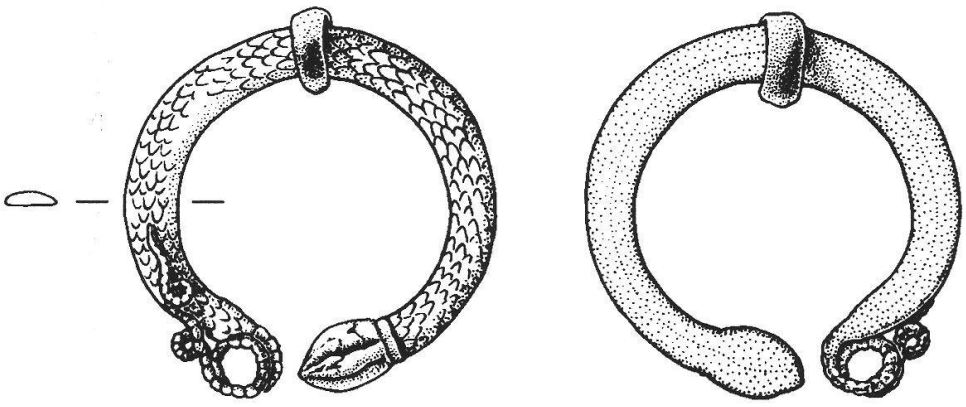

Fig. 16. PAYERNE – Route de Bussy, nécropole.
Fibule en forme de serpent, en argent. Ier siècle ap. J.-C. Échelle 1 : 1.
(Dessin B. Gubler – Archeodunum)

L'une des incinérations a été fouillée : il s'agit d'une sépulture à ossements dispersés mêlés aux restes du bûcher (cendres, clous) et à des vestiges d'offrandes primaires (céramique et verre). Une belle fibule zoomorphe en argent (serpent) a été déposée dans la fosse (fig. 16). Le matériel (Drag. 29, Drag. 15/17 TSI) permet de dater la sépulture de la seconde moitié du Ier siècle de notre ère.

À plus de 200 m de là, une tombe, sans mobilier, a livré le squelette d'un individu déposé en position dorsale. Faute de matériel, la datation de la tombe est actuellement impossible (romaine ou postérieure).

Les autres sondages effectués dans ce secteur ont révélé la présence d'autres structures (fossés, route ?). Des sondages complémentaires seront exécutés prochainement, visant à déterminer l'importance et l'étendue du site.

François Eschbach

Investigations et documentation : Archeodunum.

Analyse anthropologique : M. Porro, Turin, Italie et C. Simon, Genève.

Objets : seront déposés au MCAH.

Documentation : *Rapport sur les sondages archéologiques préliminaires. RN 1. Avenches – Payerne et contournement de Payerne. Mai-octobre 1991*, par François ESCHBACH, Catherine MEIER et Pascal NUOFFER, pp. 13-16.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 560 500 / 1870300
R *(314-409) En Neypraz*

Entre la route de Morrens et la route du Rueyres-les-Prés, les sondages préalables à la construction de la RN 1 ont livré un matériel intéressant (bronze, céramique, moellon de calcaire, fragments de tuiles) ainsi que des traces de fossés et des niveaux d'occupation.

Des sondages complémentaires sont prévus prochainement afin de déterminer la nature et l'étendue du site.

François Eschbach

Investigations et documentation : Archeodunum.

Documentation : *Rapport sur les sondages archéologiques préliminaires. RN 1. Avenches – Payerne et contournement de Payerne. Mai-octobre 1991*, par François ESCHBACH, Catherine MEIER et Pascal NUOFFER, pp. 17-18.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 561 200 / 188 100
Br *(314-410) En Planeise*

Les sondages archéologiques préalables à la construction de la RN 1, réalisés dans ce secteur, ont permis d'observer, sur une longueur de plus de 300 m, des niveaux organiques et charbonneux, recelant des fragments de céramique à gros dégraissant (âge du Bronze?) et des restes fauniques.

Des sondages complémentaires devront préciser la nature, l'étendue et la chronologie du site.

François Eschbach

Investigations et documentation : Archeodunum.

Documentation : *Rapport sur les sondages archéologiques préliminaires. RN 1. Avenches – Payerne et contournement de Payerne. Mai-octobre 1991*, par François ESCHBACH, Catherine MEIER et Pascal NUOFFER, pp. 19-20.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 561 830 / 185 480
M *(314-301-IM) Rue des Granges – Rue de la Gare – Mur de ville*

La démolition d'anciens ruraux et leur remplacement par un bâtiment excavé ont permis de documenter plus complètement les vestiges interceptés par sondage en 1989[23]. Il s'agit des fondations de différentes étapes de construction à l'intérieur de la ville, laissant la courtine libre dans un premier temps, et y prenant appui par la suite. À l'extérieur, le mur de braie a été largement dégagé ; il borde un fossé dont la remontée n'a pas été observée dans l'emprise du chantier.

François Christe

Investigations et documentation : Archéotech, Lausanne, F. Christe, C. Grand, K. Pittet.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 561 850 / 185 860
M *(314-301-IM) Les investigations archéologiques complémentaires à l'église paroissiale de Payerne en 1991*

Dans le cadre de la restauration de l'église paroissiale de Payerne, des fouilles prévues pour un drainage le long des façades ainsi que dans le chœur

[23] François CHRISTE, *Chronique archéologique 1989*, in *RHV* 1990, pp. 130-131.

ont permis d'obtenir quelques précisions sur le passé de ce site lié selon la tradition historique à l'évêque Marius d'Avenches, qui, en 587, avait fait élever une église sur le domaine de la «*villa Paterniaca*». L'actuelle église paroissiale de Payerne, dont le vocable était celui de sainte Marie, est un des emplacements supposé être celui de la fondation. Nous avons communiqué les premiers résultats dans la chronique des fouilles archéologiques de 1990.

À la suite des travaux de restauration de 1991, nous avons eu l'occasion d'analyser les structures des fondations mises au jour par une fouille peu profonde le long de la façade sud, fouille destinée à la mise en place du paratonnerre. Les mêmes travaux ont impliqué le creusement d'une fouille plus profonde, près du mur de soutènement dominant la rue. Au terme de l'agrandissement des gaines du chauffage à air chaud et de la fouille préalable des couches stratigraphiques menacées, une dernière campagne d'observations archéologiques a été effectuée dans la nef de l'église. En l'absence d'un dégagement de surface, les résultats obtenus sont si fragiles que nous ne les avons pas intégrés au rapport.

Par rapport aux structures qui forment aujourd'hui encore l'église, l'analyse des murs de façades est tellement réduite que l'étude et la reconstitution se sont avérées très fragmentaires. Nous ne pouvons guère avancer que des hypothèses. Nous devons les indications historiques et les datations des bâtiments du Moyen Âge tardif à des notes élaborées par M. le Professeur Marcel Grandjean.

Bâtiments romans

Le mur le plus ancien (fig. 17,1) forme actuellement les soubassements du mur occidental de la nef, entre l'angle nord-ouest et l'entrée au milieu de la façade. Deux arrachements dans le parement, près des deux extrémités, indiquent des murs (2 et 3) partant vers l'ouest. S'il ne s'agissait pas de contreforts ou de lésènes, le premier bâtiment pourrait donc s'étendre vers l'église abbatiale. Vers l'est, la fondation (4), constatée sous l'actuel mur sud de l'église plus ancienne que l'élévation, peut appartenir à ce chantier ou à un chantier proche dans le temps, si l'on se fie à la ressemblance des maçonneries. Dans l'angle entre le mur est de la Maison des Régents, butant contre l'église, et le mur sud de l'église, peut exister une césure marquant le départ d'un mur (5) de qualité semblable qui prolonge la première fondation vers l'est. À 8,80 m de la Maison des Régents, se situe un retour d'angle, bien visible par une chaîne de blocs de calcaire jurassique et de tuf. Cette fondation n'est cependant pas comparable avec l'élévation en moellons de calcaire jaune, distincte de l'appareil en blocs de molasse de l'église actuelle. Cette maçonnerie de moellons de calcaire a souvent été qualifiée de seul vestige d'une église

romane, mais elle semble plutôt être une reprise ou une réparation plus tardive.

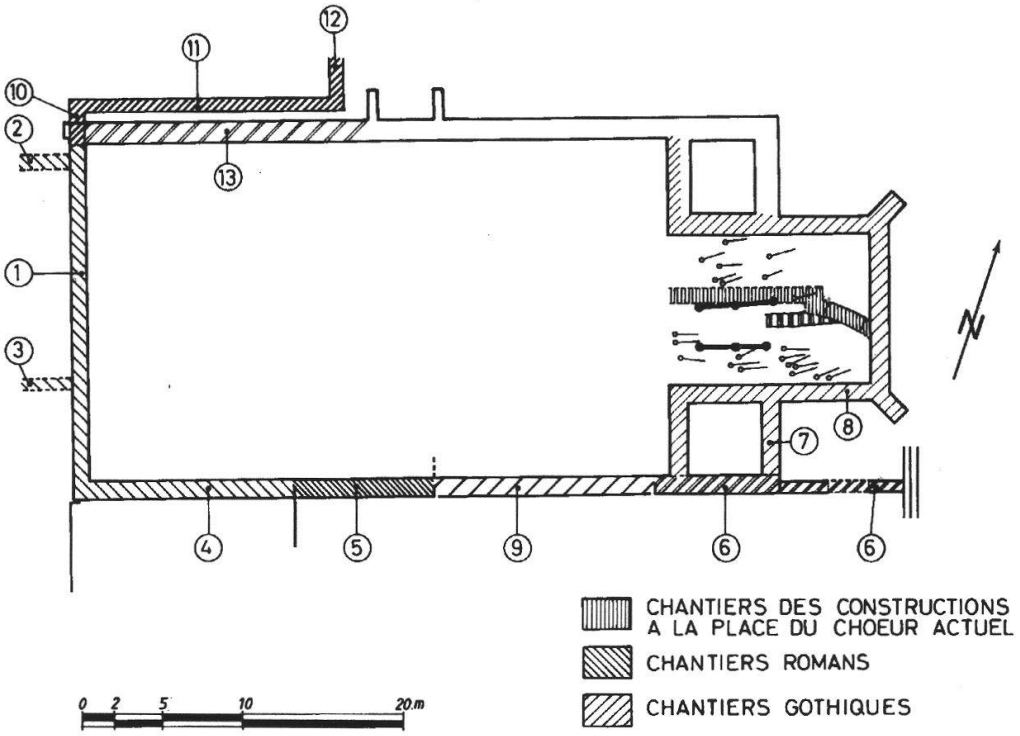

Fig. 17. Payerne – Eglise paroissiale. Investigations en 1991. Les chiffres renvoient au texte. (Dessin X. Munger – AAM)

La datation ne peut être appréhendée qu'approximativement par la qualité de maçonnerie en assises très régulières à l'époque romane (la datation de l'époque gallo-romaine ou du début du haut Moyen Âge a été discutée, mais écartée). Elle s'apparente à la maçonnerie de l'abbatiale tout proche. Dans l'état actuel des recherches, il est malaisé de dresser un plan précis d'un bâtiment. Si la présence de ces vestiges sous les murs de façade de l'église gothique suggère une continuité de la fonction, la largeur connue du bâtiment est tellement disproportionnée par rapport à la longueur connue qu'il s'avère difficile de reconnaître le plan d'une ou des églises, dont le chœur serait conservé sous le sol de la nef de l'église actuelle.

Églises gothiques

Selon les documents et les éléments stylistiques, le chœur, qui forme avec la nef la structure principale de l'église actuelle de l'époque gothique, a devancé la construction du vaisseau d'environ trente ans et a été élevé autour

de 1300. La chronologie des fondations confirme cette situation. De plus, elle indique pour le chœur un changement de projet au cours des travaux. En effet, à 13,60 m à l'est du mur roman (5), est visible la fondation d'un premier mur (6) situé dans le même alignement. Nous avons pu le suivre jusqu'au mur de soutènement actuel vers la rue à l'est de l'église, mais seule la partie occidentale de cette maçonnerie a été utilisée pour soutenir l'élévation de la sacristie actuelle ; le reste semble n'avoir jamais été intégré au chœur, mais abandonné en cours de chantier. Le mur oriental de la sacristie (7) est effectivement lié au mur sud (8) du chœur qui est distant de 5,60 m de la maçonnerie inachevée.

L'espace entre ce mur, qui se terminait vers l'ouest par une tête, et le bâtiment roman, n'a été fermé que plus tard par le mur sud (9) de la nef actuelle, vers 1335. La fondation de la nef gothique a donc été construite après celle du sanctuaire.

Rappelons ce que nous avons trouvé en 1990 sur le côté nord de la nef. Le mur à l'ouest (1) de l'époque romane a été repris et complété par des structures de pierres en molasse, taillées à la bretture. L'amorce de ce nouveau mur (10) continue au-delà du mur septentrional actuel de la nef, vers le nord où il n'est préservé qu'en fondation. Il fait retour vers l'est (11) et suit l'actuel mur nord parallèlement, à une distance de 0,60 m environ. Avant le porche actuel, il marque un nouveau retour (12) vers le nord et atteint la limite de notre fouille. L'actuel mur nord (13), au moins en ce qui concerne ses structures inférieures, reprend l'alignement du mur de façade nord du chœur ; il bute contre la face orientale du mur ouest cité (10). Sa maçonnerie ressemble beaucoup à ces premières structures.

Il ne serait pas étonnant de constater lors d'une analyse plus étendue que le premier mur ne correspondait qu'à un premier jet du même chantier, celui de la construction de la nef autour de 1335, qui n'aurait pas été terminé, mais remplacé par un nouveau plan, rétréci au sud, soit avant d'avoir commencé les élévations, soit après. Quoiqu'il en soit, les deux chantiers semblent être séparés par un laps de temps plutôt restreint.

La nef de l'église, une fois terminée, était accessible par un grand portail mouluré s'ouvrant dans le mur septentrional, à 7 m de l'angle nord-ouest. Il s'agissait probablement de l'entrée principale des fidèles ; du moins n'avons-nous pas constaté d'autre entrée de cette période dans le mur ouest, sur l'axe médian et donc à la place traditionnellement occupée par le portail.

Dans le premier quart du XVIe siècle, donc peu avant la Réforme, une importante reprise du mur occidental, qui était jusqu'alors composé de matériaux provenant des deux chantiers roman et gothique (1 et 10), se reconnaît sur la face ouest à des structures en pierres de taille de molasse, reposant sur un bandeau de fondation collé contre le mur roman. Près de l'angle nord-ouest, elles forment un placage contre la maçonnerie gothi-

que (10). Le pied de cette maçonnerie s'élargissait vers le bas, mais ce fruit a été raboté en 1932/1933 et remplacé par un placage de dalle. Il semble que le grand portail a été bouché à ce moment-là et qu'une nouvelle porte a été ouverte sur son côté ouest. Nous ne reconnaissons toujours pas d'entrée dans la face occidentale, l'actuelle porte n'ayant été probablement percée qu'ultérieurement ; son mortier du moins ressemble à celui du bouchon de la deuxième entrée au nord (15), fermée à cette occasion.

Conclusions

À titre d'hypothèses, on peut imaginer – en intégrant les résultats atteints dans le sous-sol du chœur en 1990 – deux possibilités de développement du site. La première est la suivante : l'emplacement du chœur actuel est d'abord occupé par un cimetière qui s'étend, au moins à partir d'un certain moment, à l'est d'une église qui, de par sa situation, influencera celle des églises suivantes construites au-dessus de ses structures démolies. Sur cette aire de cimetière se situe une construction en bois qui avait vraisemblablement une fonction religieuse. Il pourrait s'agir d'une église, dont le plan aurait été étonnamment petit, ou d'une construction dans un cimetière (oratoire, «*memoria*», etc.) par exemple. Bien que cet édifice date certainement du haut Moyen Âge, rien ne nous permet cependant de lier ce bâtiment avec certitude à l'éventuelle fondation de l'évêque Marius d'Avenches sur ce site. Cette construction en bois est suivie par différents bâtiments successifs qui formaient, avant la construction du chœur et de la nef de l'église actuelle, l'église paroissiale. À l'ouest se seraient situés des bâtiments qui ne firent partie de cette église qu'à partir de l'époque romane quand le bâtiment a été agrandi vers l'ouest.

Mais ce réseau de murs retrouvés sous la partie ouest de l'actuelle église ne peut être que difficilement intégré dans le plan des structures situées à l'emplacement du chœur actuel. Les murs occidentaux tracent en effet un plan très large par rapport à celui des constructions orientales qui ne sont que très fragmentairement conservées. Ce fait nous amène à la deuxième hypothèse. Les structures à l'ouest datant éventuellement de l'époque romane pourraient avoir fait partie de l'église elle-même (ou des églises), comme mur ouest (ou intermédiaire s'il existait un *narthex*) et mur sud de la nef par exemple, même si elles ne sont pas issues du même chantier. Cette église romane aurait été élevée à l'emplacement des anciennes églises érigées à l'ouest du chœur actuel et des bâtiments plus anciens situés à cet endroit. Son chœur serait conservé sous le sol de la nef de l'église actuelle.

C'est surtout le fait que ces structures ont été reprises par les murs de façade de l'église actuelle, issue principalement de l'époque gothique, qui

nous pousse vers cette hypothèse. Les bâtiments sous le chœur actuel auraient donc été séparés de l'église et pourraient avoir été des annexes, des chapelles, même si leur plan est finalement assez étendu.

Selon la première hypothèse, l'église gothique aurait, entre 1300 et 1335, remplacé une église du même ordre de grandeur en en reprenant les murs ouest (ou intermédiaire s'il existait un *narthex*) et sud. La durée du chantier aurait amené à des changements de plan et du chœur plus ancien et de la nef plus récente.

Selon la deuxième hypothèse, toujours au début du XIVe siècle, on aurait décidé de raser l'église à l'ouest et l'éventuelle chapelle à l'est et de construire sur la surface entière une seule grande église. En gardant d'abord l'ancienne église en service, on aurait commencé par la construction du chœur gothique au-dessus de l'ancienne chapelle (ou annexe démolie). Le chœur terminé serait cependant resté soit en attente, soit lié à l'église romane jusque vers 1335, moment où l'ancienne église est démolie et remplacée par la nef gothique. Du côté nord intervient probablement à ce moment une correction du plan, qui avait été conçu plus large antérieurement. On ne peut exclure même que ce premier plan de nef ait été commencé simultanément avec le chœur, sans relation avec l'ancienne église encore en fonction, puis abandonné pour des raisons qui nous échappent.

Dans les deux cas, la manière de faire peut aujourd'hui nous sembler étrange, mais s'observe souvent sur les grandes églises de cette époque, dont la construction a souvent été interrompue ou modifiée par des difficultés de financement, une répartition insatisfaisante des responsabilités ou des mésententes entre les parties impliquées.

Peter Eggenberger et Xavier Munger

Investigations et documentation : AAM, Moudon.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 561 795 / 185 610
M *(314-301-IM) Aile orientale du couvent clunisien – Musée*

La restauration en cours d'une partie des locaux du musée et de l'ancien dépôt des archives communales a provoqué l'analyse archéologique des élévations intérieures du corps de bâtiment correspondant à l'aile orientale du couvent clunisien, dans sa moitié sud. Ces travaux, menés en 1988 et 1991, ont permis de reconstituer les grandes lignes du développement architectural de ces bâtiments – depuis les origines romanes jusqu'à leurs transformations les plus récentes, au XIXe et au début du XXe siècle – et leurs nombreux changements d'affectation.

Dans le prolongement du croisillon sud du transept de l'abbatiale, l'aile orientale du couvent avait conservé l'ancienne salle capitulaire dans sa moitié nord et abritait au sud ce que l'on nomme habituellement la salle des moines. Ces deux salles étaient séparées par un espace qui devait faire office de parloir, en même temps qu'il permettait éventuellement le passage à travers ces bâtiments conventuels; c'est également par là que se faisait l'accès à la salle des moines. À l'étage se trouvait le dortoir, auquel on accédait directement depuis la galerie méridionale du cloître, par un rampant d'escalier traversant le mur ouest du bâtiment.

Il faut attendre le XIVe siècle pour que les bâtiments conventuels connaissent une première transformation, relativement mineure quant à son ampleur, limitée au passage à travers le bâtiment. En revanche, elle est inattendue quant à sa nature, dans la mesure où le matériau utilisé est de la brique de terre cuite, dont on ne connaît à ce jour l'emploi, pour le Moyen Âge et dans notre région, qu'à partir du XVe siècle.

Les raisons qui poussèrent les bâtisseurs à utiliser ce matériau ne sont sans doute pas seulement d'ordre pratique (cette production, locale, a subsisté jusqu'à aujourd'hui). Nous croyons en effet pouvoir y déceler un souci de ne pas rompre avec une tradition romane de construire : emploi d'un matériau visuellement très proche des remplois de petits moellons romains de calcaire jaune, rougis par le feu ou l'oxydation, agencement identique de ce matériau dans certains éléments architectoniques, tels les piédroits d'ouvertures. Quoiqu'il en soit, ces observations récentes sont des données nouvelles pour l'archéologie et l'histoire de l'art sur un plan régional ; il serait judicieux de les voir déboucher sur une étude plus détaillée.

Entre 1569 et 1572, suite à la sécularisation du couvent, consécutive à la Réforme, LL.EE. réutilisèrent cette partie des anciens bâtiments conventuels pour en faire un cellier, doté de voûtes d'arêtes, et un grenier à l'étage, au cours d'une campagne de travaux qui donna le jour à l'actuel bâtiment du Tribunal, englobant l'ancienne maison de ville de la fin du XIVe siècle[24]. En 1640, la construction du château, dont on n'a pu analyser qu'une partie de la cave, à l'extrémité est, a supprimé l'aile méridionale du cloître. Plus tardivement, la moitié sud de l'ancienne aile orientale sera transformée en laiterie, puis en local de dépôt des archives communales.

Philippe Jaton

Investigations et documentation : H. Kellenberger, Ph. Jaton, AAM Moudon.

---

[24] L'ancienne maison de ville a pu être datée grâce à une analyse archéologique et dendrochronologique de sa charpente, dont les pièces de bois ont été coupées en 1390 / 1391 (N/Ref. LRD 7 / R1858 / 59).

PRANGINS – District de Nyon – CN 1261 508 700 / 138 800
M *(247-306) Château de Prangins*

Nous ne reviendrons pas ici sur l'exploration de la terrasse ouest, qui a été poursuivie en 1991[25] et devrait s'achever en 1992, ce qui permettra d'élaborer une synthèse des résultats. À l'intérieur du bâtiment, la grande cave de l'aile nord a été ponctuellement fouillée pour dégager les vestiges de l'ancrage d'un pressoir du type de celui mis au jour au Prieuré de Pully en 1978[26] ; implantées dans une fosse creusée dans les sables et graviers stériles, les *jumelles* verticales soutenant le bras de levier étaient bloquées par plusieurs enchevêtrures horizontales en chêne à l'exception d'une pièce en sapin blanc. L'une de ces pièces était en partie recouverte par la fondation du mur de refend de l'aile nord. Cette maçonnerie est donc postérieure, de fort peu de temps comme l'indique l'analyse dendrochronologique[27] avec une date d'abattage qui n'est pas antérieure à 1695.

François Christe

Investigations et documentation : Archéotech, Pully, F. Christe, C. Grand.

PRÉVERENGES – District de Morges – CN 1242
N-Br *(175-301 et 302) Stations littorales préhistoriques*

L'existence d'une station lacustre au large de la commune de Préverenges, proche de l'établissement de Morges-Les Roseaux, est citée par Eugène Mottaz[28], mais aucune attribution chronologique n'était alors proposée.

En hiver 1975, les rives immergées de la commune de Préverenges ont fait l'objet d'observations en plongée[29]. La présence de deux stations préhistoriques est alors confirmée.

En mars 1991, à l'occasion de la dixième campagne de prospection consacrée aux sites littoraux du Léman, nous avons pu reprendre l'étude des stations de Préverenges. Cette intervention avait pour but la délimitation des contours

---

[25] Cf. Denis WEIDMANN, *RHV*, 1990, pp. 131-132, et François Christe, *RHV*, 1991, pp. 177-178.

[26] Cf. Denis WEIDMANN, *RHV*, 1981, pp. 178-180 et fig. 20-22.

[27] Christian ORCEL, Alain ORCEL, Jean-Pierre HURNI, Jean TERCIER, *Analyse dendrochronologique de bois provenant du château de Prangins (VD)*, Réf. LRD 91 / R3083, manuscrit dactylographié du 1er octobre 1991.

[28] Eugène MOTTAZ, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. 2, Lausanne 1921, p. 494.

[29] Rapport: F. Francillon, G. Paillex et F. Vogt, déposé aux MHAVD.

des stations, le ramassage de matériel archéologique de surface et le prélèvement de pieux pour analyse dendrochronologique. Nous avons nommé les deux stations identifiées Préverenges-Est et Préverenges-Ouest.

Station de Préverenges-Ouest

Cette station est la plus vaste. Elle a une longueur de plus de 220 m pour environ 100 m de large. Elle est distante d'environ 90 m par rapport au rivage actuel et sa profondeur varie entre les altitudes 368,0 et 370,2 m. Les contours du site sont marqués par l'extension des pilotis, à l'intérieur desquels se développe une ténevière irrégulière et diffuse. Le matériel archéologique ramassé en surface provient en majorité de la partie nord-ouest de la station. Il s'agit de quelques haches polies en roche verte et de lamelles et grattoirs en silex noir. L'ensemble du matériel lithique récolté pourrait appartenir au Néolithique récent. Cette attribution est basée principalement sur la découverte de haches en pierre polie, de forme trapézoïdale, et au polissage envahissant. En l'absence de trouvailles céramiques et de prélèvements dendrochronologiques, nous ne pouvons pas préciser davantage l'attribution culturelle de ce site.

Station de Préverenges-Est

La station de Préverenges-Est est située à environ 430 m à l'est de la précédente, en direction de l'embouchure de la Venoge. Ses dimensions sont plus modestes. Son intérêt réside surtout dans son attribution au Bronze ancien, par la trouvaille d'objets métalliques et par une datation dendrochronologique identique à celle des pieux de Morges-Les Roseaux.

L'extension de la station est marquée par les pilotis. Ils dépassent du sol de près de 1,5 m vers le large et affleurent la surface d'érosion vers le bord. Une ténevière très irrégulière apparaît du côté rive. Elle est constituée de pierres assez petites et anguleuses, son origine n'est probablement pas attribuable aux activités humaines. Les pieux sont organisés en lignes perpendiculaires au rivage. Les photographies aériennes prises sur la station montrent des alignements assez nets pour y deviner le plan des maisons. La longueur de la station atteint 90 m pour 35 m de largeur maximale (fig. 18).

Le profil du terrain actuel sur la station présente une dénivellation d'environ 1 m, de 369,3 à 370,3 m. Il est marqué en son milieu par un front d'érosion du substrat de craie lacustre, qui ronge progressivement le terrain et provoque l'arrachage des derniers pilotis conservés du côté bord. Dans les zones du site où le sable superficiel est absent, on peut observer des cônes d'enfoncement de pilotis sous forme d'auréoles de sable et de sédiments plus

tassés. Parfois quelques débris de bois ou d'écorce marquent encore l'emplacement des pieux arrachés.

En 1991, nous avons prélevé une série de 40 pilotis, situés dans une bande de 2 m de large, perpendiculaire à la rive. Parmi ces bois, 29 sont en chêne et possèdent un nombre de cernes suffisant pour permettre leur datation dendrochronologique. Une seule séquence a pu être datée de manière absolue, elle concerne trois bois dont les dates d'abattage (données avec réserves) remonteraient à 1677 et 1678 av. J.-C. (2). Les autres séquences, au nombre de cinq, n'ont pas encore été datées. Il nous semble néanmoins vraisemblable qu'elles appartiennent aussi au Bronze ancien, si l'on se base sur la régularité des alignements des pieux.

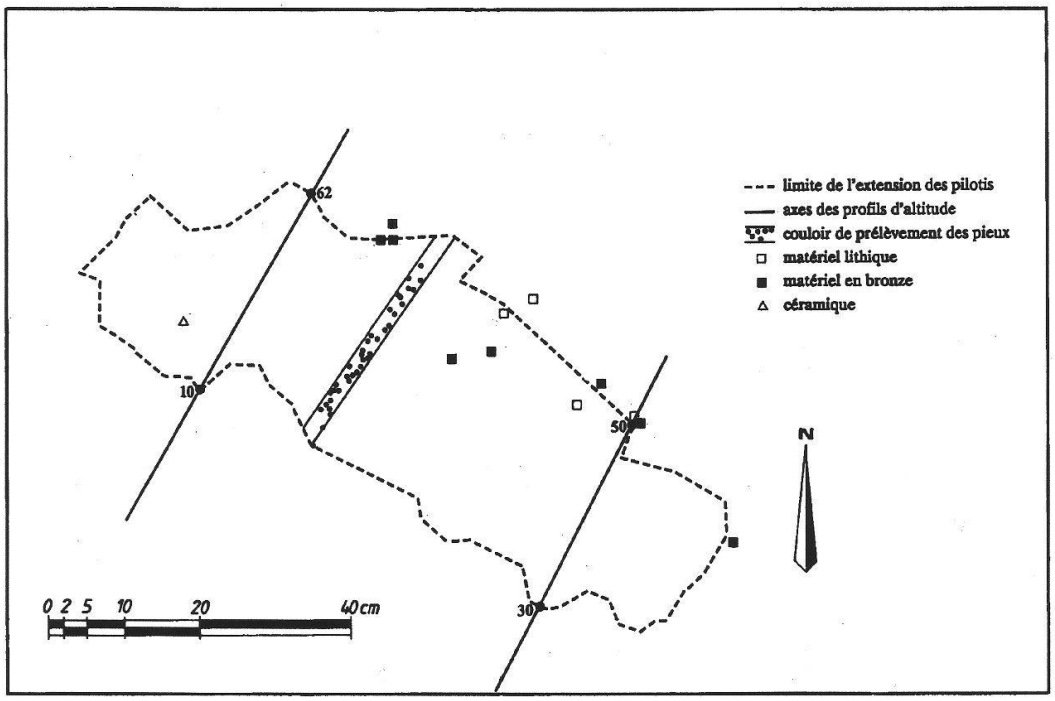

Fig. 18. PRÉVERENGES – Stations littorales – Plan d'ensemble de la station de Préverenges-Est. (Dessin GRAP)

Matériel archéologique

Le matériel archéologique récolté sur la station de Préverenges-Est provient d'un ramassage de surface non systématique. La majorité des objets ont été trouvés sur la limite du site côté bord et dans la zone médiane où l'érosion est la plus visible (fig. 18). La répartition actuelle du matériel dans le site dépend davantage de la nature du fond lacustre que de l'organistation ancienne de l'agglomération. Comme c'est le cas pour la station de Préverenges-

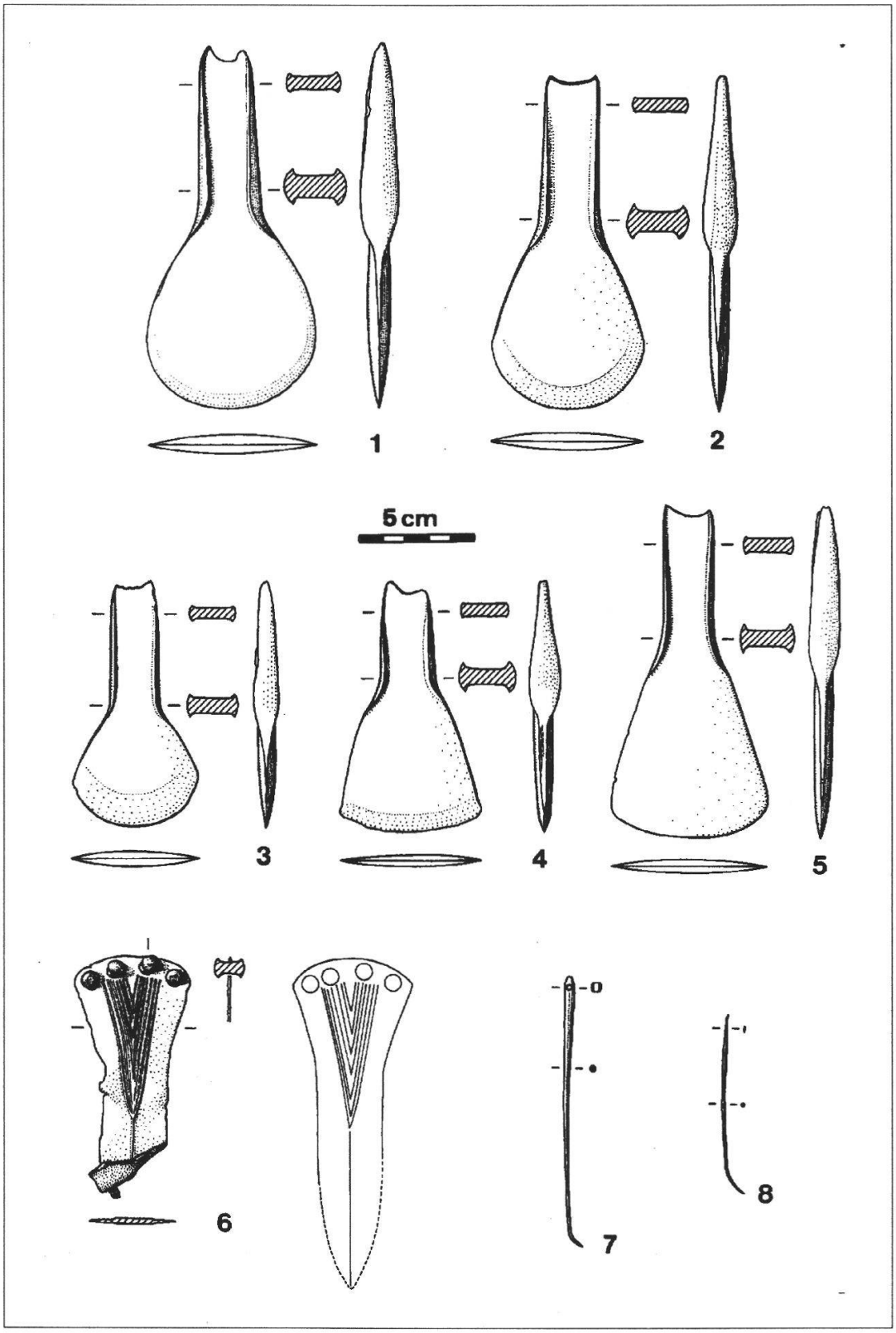

Fig. 19. Préverenges – Stations littorales – Haches, poignard et épingles en bronze récoltés sur Préverenges-Est. (Dessin V. Loeliger)

Ouest, aucun niveau archéologique n'est conservé sur le site. En outre, aucun fragment de céramique ne figure dans les trouvailles de surface. L'importance de l'érosion et la faible profondeur doivent être les causes de cet état de conservation.

Au total, cinq haches spatuliformes en alliage cuivreux (bronze?) ont été ramassées (fig. 19,1-5). Leurs formes et leurs dimensions les placent sans hésitation parmi les pièces récoltées sur la station des Roseaux[30]. Certaines haches de Préverenges sont très apparentées à celles des Roseaux.

Parmi les objets en bronze figure aussi un poignard à lame cannelée et à quatre rivets. L'extrémité de la lame a été tordue et déformée par la chaleur. La reconstitution de ce poignard donnerait une lame d'environ 14 cm de longueur, aux bords légèrement sinueux (fig. 19,6). La nervure centrale est peu marquée et la décoration de sept cannelures en V occupe la partie proximale de la lame. La forme et la décoration situent cet objet parmi les poignards de la fin du Bronze ancien ou du début du Bronze moyen. Ce type de poignard est typique de la fin de la civilisation du Rhône. Il est connu en Suisse et dans le Jura français[31].

Deux épingles complètent cet inventaire d'objets en bronze (fig. 19,7-8). La plus grande, de section ronde, possède une tête perforée. La plus petite est incomplète, sa partie proximale est légèrement aplatie. Les deux épingles ont la pointe recourbée.

Les trois haches en roche polie ne permettent pas un rattachement typologique ou culturel aussi précis que les objets en bronze. L'étude typologique de l'outillage en pierre polie du Bassin lémanique est encore à faire. La pièce la plus intéressante est sans doute la plus grande, taillée dans un éclat de roche grise à grain fin, proche de l'aphanite. Elle est de forme triangulaire à trapézoïdale. Le polissage couvre plus de la moitié de la pièce, ou plus exactement le talon a été repiqueté après un polissage complet. Les bords sont polis en facettes, caractéristique que l'on retrouve sur un grand nombre d'outils attribués au Néolithique récent lémanique. Les deux autres haches, de dimensions plus modestes, sont en roche verte. Leurs formes, trop peu typiques, n'apportent pas d'autres informations.

Enfin, la fusaïole en pierre pourrait figurer autant dans un contexte Néolithique récent que Bronze ancien.

---

[30] Cf. Gretel et Alain GALLAY, *Die älterbronzezeitlichen Funde von Morges / Roseaux*, in *ASSPA* 57, 1972-1973 pp. 85-113.

[31] Cf. Gretel GALLAY, *Die kupfer- und ältbronzezeitlichen Dolche und Stabdolche in Frankreich*, in *Prähistoriche Bronzefunde* 6, 1981, p. 5.

Conclusions

La station de Préverenges-Est est l'un des trop rares sites littoraux lémaniques attribués avec certitude au Bronze ancien. Les relations avec la station de Morges-Les Roseaux, distante d'un peu plus de deux kilomètres, sont évidentes. La contemporanéité d'occupation des deux sites est attestée par quelques pieux appartenant, sur les deux établissements, à la même phase d'abattage. Le matériel archéologique récolté à Préverenges-Est appartient lui aussi à une seule phase culturelle, c'est le cas du moins pour les objets en bronze (haches, poignard et épingles). Le plan de la station, tel qu'il peut être lu sur les photographies aériennes, montre des alignements réguliers, qui semblent témoigner d'une seule phase de construction.

La faible profondeur de cette station l'expose plus que d'autres à l'érosion par les vagues. La plupart des pieux ont déjà disparu du côté bord. Seul un prélèvement systématique des pilotis encore conservés sur cette petite station permettrait de sauvegarder les dernières informations qu'elle contient.

Souhaitons qu'une telle étude puisse être réalisée avant que les stations lémaniques occupées au Bronze ancien aient toutes disparu.

Pierre Corboud

Investigations et documentation : P. Corboud et coll. – GRAP – Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève.

Objets : MCAH.

Analyses dendrochronologiques : Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, 15 novembre 1991, réf. LRD 91 / R3099.

ROMAINMÔTIER – District d'Orbe – CN 1202 525 260 / 171 800
M *(274-310-IM) Ancien cloître – Maison des Moines*

Rapports relatifs aux fouilles de 1989 (cf. *RHV* 1990, pp.132-134) et 1990 (cf. *RHV* 1991, pp. 178-181) :

- *Romainmôtier VD. Cloître. Fouilles 1989 / compléments 1990*, par Philippe JATON, AAM, Moudon, mars 1991.
- *Romainmôtier VD. Cloître. Fouilles archéologiques 1990. Maison des Moines, extérieurs nord et sud. Présentation des résultats archéologiques*, par Philippe JATON, AAM, Moudon, mars 1992.

ROMAINMÔTIER – District d'Orbe – CN 1202 525 230 / 171 770
M *(274-310-IM) Maison Reymond*

La «maison Reymond», à Romainmôtier, jouxte le château (ou maison du Prieur), et s'inscrit donc dans le contexte des constructions installées sur le site de l'ancien prieuré clunisien. Actuellement propriété de la Fédération des Coopératives Migros, ce bâtiment est en cours de restauration. Une série d'investigations s'y sont déroulées dès 1984, portant sur les élévations. En 1987-1988, une première fouille, partielle, a été menée à l'occasion de la pose de conduites liées à un chauffage central. Cette fouille a pu être poursuivie, complétée et étendue en 1991.

Nous n'aborderons pas ici dans le détail le développement architectural de la maison proprement dite; signalons simplement qu'elle fut construite autour de 1400 et agrandie au cours du XVe siècle, qu'elle connut d'importantes transformations pendant la période bernoise; une annexe lui fut jointe sur le versant est, peut-être déjà relativement tôt, l'état actuel datant du XIXe siècle. En revanche, les résultats que nous livrons concernent les structures archéologiques repérées et dégagées lors de la fouille, soit les constructions ou aménagements divers qui se sont succédés sur le site du monastère dès les origines. Nous distinguerons les aménagements du premier millénaire, en relation avec les deux premiers établissements monastiques, de ceux qui occuperont cet endroit du site dès l'époque romane. La continuité entre ces deux phases n'est pas clairement déterminée.

Les constructions du premier millénaire (fig. 20)

Les premières structures repérées dans la zone sud-ouest du site concernent tout d'abord un mur de direction ouest-est (fig. 20,1) dont on n'a retrouvé que la fosse d'arrachement et qui constituait la limite méridionale extrême des constructions. À environ 8 m de cet emplacement, un autre mur (fig. 20,2), dont les maçonneries présentent la même direction, formait une limite septentrionale pour les divers aménagements qui sont installés dans ce périmètre. L'extension de ces deux murs demeure inconnue à ce jour. Deux constructions au moins sont successivement adossées au mur sud, séparées par un refend (fig. 20,3) et dont on a retrouvé quelques vestiges des sols en mortier (fig. 20,4). Au nord de ces deux constructions, et à équidistance du mur de limite septentrionale, se trouve une rangée de trous de poteau (fig. 20,5) présentant la même orientation.

Il est prématuré, voire impossible à l'heure actuelle, de proposer une reconstitution de ces aménagements. Par leur facture, leurs dimensions, leur orientation, le matériau utilisé, ces maçonneries doivent éventuellement être

mises en relation, bien que situées plus au sud, avec le mur retrouvé dans la «maison des Moines» et interprété comme étant le premier mur de clôture (fig. 20,6), dans le contexte du premier établissement monastique du Ve siècle. Mais nous serons bornés à l'hypothèse tant que la jonction n'aura pu être faite entre les structures occupant la partie ouest du site d'une part et celles conservées dans le sous-sol de la «maison des Moines» d'autre part.

Une deuxième série d'aménagements, caractérisée par de nombreux chantiers successifs, est à mettre en relation avec le deuxième établissement monastique, entre les VIIe et Xe siècles. On a pu constater tout d'abord que le mur marquant la limite méridionale de l'établissement, concrétisé pour nous par sa fosse d'arrachement (fig. 20,1), est conservé et qu'il se trouve dans le prolongement du second mur de clôture (fig. 20,7) repéré dans la «maison des Moines», existant à ce moment du développement. Est probablement conservé aussi le mur (fig. 20,2) formant la limite nord des aménagements sur ce périmètre, bien qu'au nord de celui-ci les constructions constituant les premiers bâtiments conventuels connus de l'aile ouest existent déjà, rompant avec l'orientation légèrement désaxée des structures méridionales du site. Ce qui était le mur nord (fig. 20,8) des constructions adossées à la clôture sud est repris en élévation ; apparemment la rangée de poteaux (fig. 20,15) vers le nord disparaît. Le mur de refend (fig. 20,3) des deux constructions précédentes est conservé. Dans un deuxième temps, ce dernier reçoit à sa base un doublage (fig. 20,9) relativement important, formant une sorte de banc, tout comme les fronts intérieurs (fig. 20,10) du mur nord des constructions contre lequel il bute, et peut-être du mur sud. Dans un troisième temps, le mur nord (fig. 20,11) dont le doublage est probablement repris en élévation est percé, vers l'extrémité orientale actuellement reconnue, d'un passage (fig. 20,12) descendant vers le sud. Enfin, ce mur nord sera supprimé et reconstruit un peu plus au nord ; on ne peut savoir actuellement s'il condamne ou s'il respecte le passage précédemment aménagé.

Les constructions du Moyen Âge (fig. 21-23)

À l'arrivée des Clunisiens, lorsque ceux-ci prennent effectivement possession de l'abbaye dans la deuxième moitié du Xe siècle, les multiples constructions qui s'étaient précédemment développées sont peu à peu arasées et remplacées par une église, un cloître et des bâtiments conventuels répondant à un schéma bien connu. Ainsi, la zone du site qui nous occupe se trouve dès lors limitée au nord par les constructions constituant l'aile sud du cloître. Les aménagements que nous décrirons ci-dessous touchent la surface de terrain comprise entre cette aile méridionale et le Nozon, qui verra successivement s'installer divers bâtiments et cours ouvertes ou fermées, parmi lesquels la

maison du prieuré. Ce terrain, en pente jusqu'au Nozon, nécessita d'importants aménagements ou terrassements pour organiser ou régulariser la surface au fur et à mesure des besoins.

Suite à l'abandon des bâtiments du premier millénaire, la première construction est un mur de direction nord-sud (fig. 21,14), formant vers l'ouest peut-être un mur de clôture, mais surtout un soutènement entre un niveau occidental élevé et un niveau plus bas vers l'est. Il se trouve plus ou moins sous le mur ouest actuel de la «maison Reymond» et allait peut-être se confondre avec un pan de mur retrouvé au nord (fig. 21,15), lequel allait rejoindre l'angle sud-ouest de l'aile méridionale du cloître. L'extension de ce mur vers le sud n'est pas connue ; il se développait au-delà de la limite nord de la future maison du Prieur.

Les aménagements de l'époque gothique sont nombreux et peuvent être regroupés en trois étapes successives, chacune subdivisée en plusieurs phases constructives. La première étape gothique est antérieure à l'an 1400, date de construction de la «maison Reymond» dans son premier état. Sa première phase est caractérisée par la construction, à l'extrémité sud du site connu, d'un mur formant un angle nord-ouest (fig. 22,16) et dont le prolongement oriental se développe en direction des structures occupant l'extérieur sud de la «maison des Moines». Cette maçonnerie forme terrasse, entre le niveau haut du terrain au nord et à l'ouest et le niveau bas au sud vers le Nozon. Une deuxième phase voit la construction du mur nord de la maison du Prieur (fig. 22,17), qui vient buter vers l'est contre l'angle nord-ouest précédemment aménagé et qui est doublé à cette jonction par un renfort. Une troisième, enfin, voit la construction d'un mur de direction nord-sud et légèrement désaxé sud-est / nord-ouest (fig. 22,18), suivant en cela l'orientation de toutes les structures antérieures et de celles occupant la surface de la «maison des Moines». Vers le nord, ce mur va buter contre le mur sud de l'aile méridionale du cloître ; vers le sud, il vient s'ancrer dans les maçonneries du doublage de renfort précédemment cité. Son aménagement correspond à une reprise sur le versant oriental, où l'on abaisse à nouveau le terrain, alors qu'il garde son niveau élevé dans la partie ouest.

La deuxième étape gothique correspond à la construction, autour de 1400, de la «maison Reymond» (fig. 23,19) qui vient s'adosser contre le mur sud de l'aile méridionale du cloître. Dans la partie sud, les aménagements précédents sont conservés. Ils sont complétés par des constructions occupant la partie orientale de ce périmètre, dont on ne peut à ce jour donner aucune reconstitution. En effet, à partir de l'angle sud-est de la maison, un mur (fig. 23,20) se développe vers l'est, en accord avec l'orientation primitive légèrement désaxée, et en avant par rapport à la façade sud de la maison, décrochement correspondant au passage d'un caniveau. Par ailleurs, un mur nord-sud

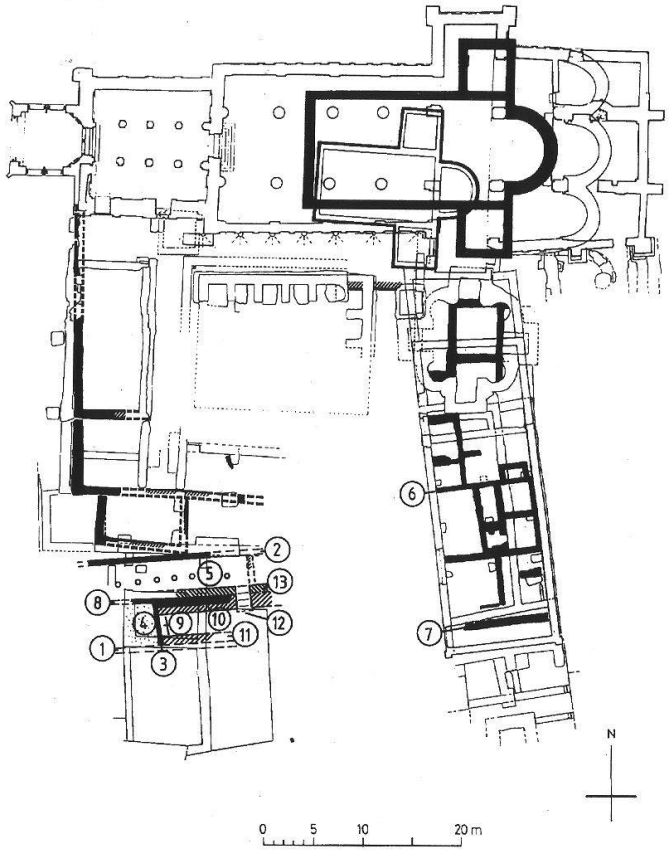

Fig. 20. ROMAINMÔTIER – *Abbaye. Investigations dans la Maison Reymond. Les chiffres renvoient au texte. (Dessin F. Wadsack – AAM). Constructions du premier millénaire.*

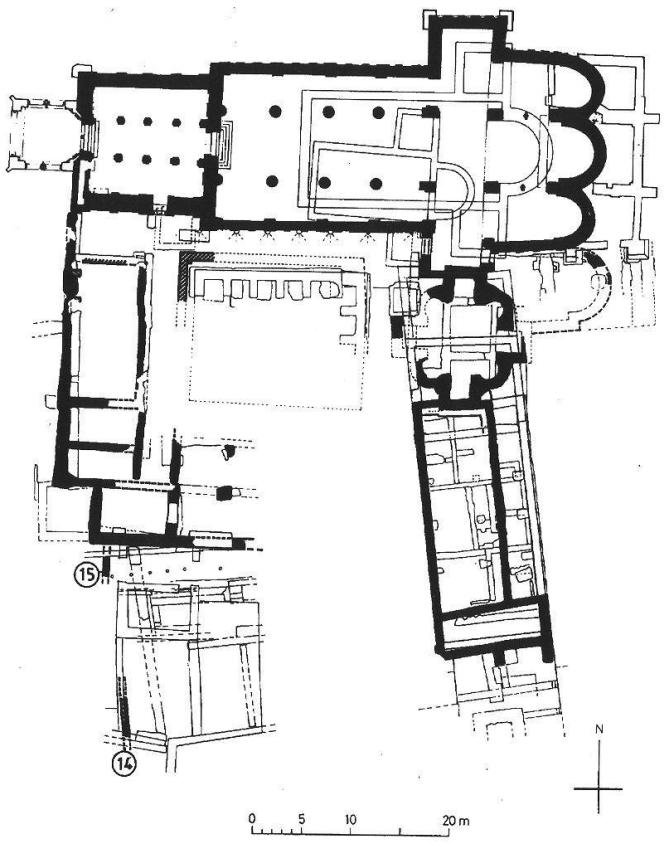

Fig. 21. ROMAINMÔTIER – *Abbaye. Investigations dans la Maison Reymond. Les chiffres renvoient au texte. (Dessin F. Wadsack – AAM). Période clunisienne romane, XIe-XIIe siècle.*

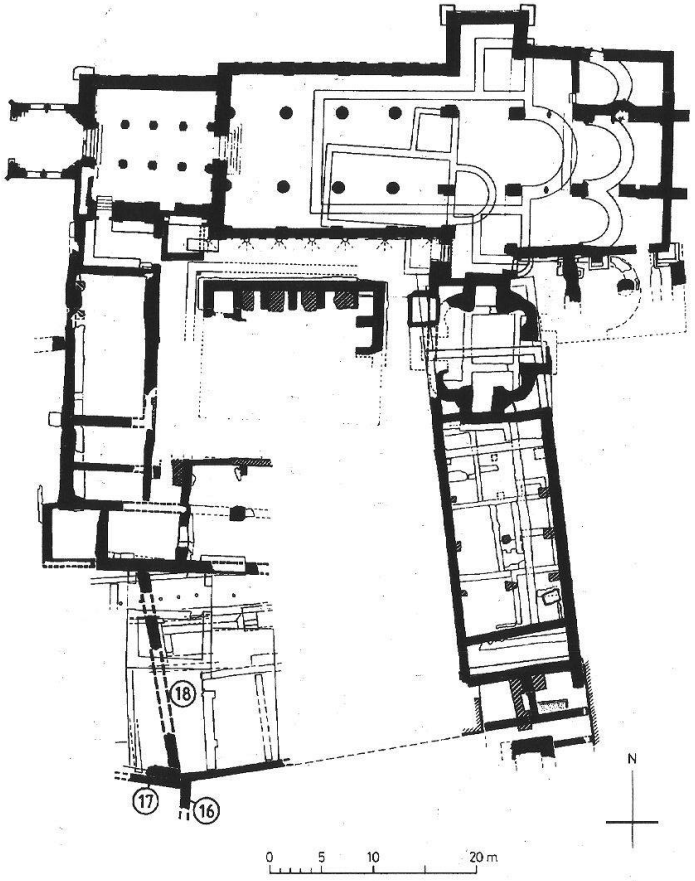

Fig. 22. ROMAINMÔTIER – *Abbaye. Investigations dans la Maison Reymond. Les chiffres renvoient au texte. (Dessin F. Wadsack – AAM). Période clunisienne gothique, XIIIe-XVe siècle.*

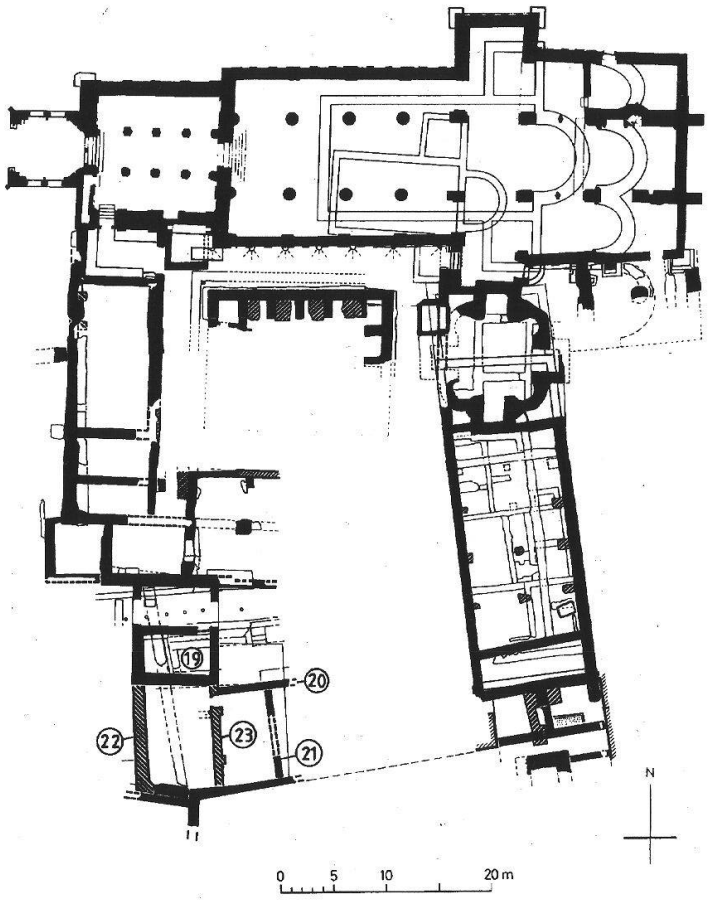

Fig. 23. ROMAINMÔTIER – *Abbaye. Investigations dans la Maison Reymond. Les chiffres renvoient au texte. (Dessin F. Wadsack – AAM). Période gothique tardive, XVe-XVIe siècle.*

(fig. 23,21), probablement de refend, relie perpendiculairement le mur précédent au mur de terrasse sud.

Au cours de la dernière étape gothique repérée en plan, soit avant 1526-1527[32], la maison est agrandie vers le sud, la façade ouest (fig. 23,22) allant buter contre le mur nord de la maison du prieur et la façade orientale (fig. 23,23) contre le mur de terrasse sud. Lors de cette intervention, le niveau est à nouveau comblé dans la partie sud-est de la maison et le mur de terrasse nord-sud, partiellement conservé lors de l'étape précédente, est détruit. Le mur (fig. 23,20) qui se développait vers l'est à partir de l'angle sud-est de la première maison est repris, sur une extension demeurant inconnue, de même que le mur de refend nord-sud précédemment construit (fig. 23,21), lequel limite vers l'est une sorte de première annexe orientale à la maison.

Philippe Jaton

Investigations et documentation : J. Sarott, P. Eggenberger, Ph. Jaton, AAM, Moudon.

Objets : dépôt de fouilles, Romainmôtier.

SAINT-SAPHORIN – District de Lavaux – CN 1244 550 660 / 147 080
M *(151-304) Un ossuaire annexé à l'église de 1520*

Les travaux de drainage le long du côté nord (amont) de l'église gothique tardive de Saint-Saphorin ont fait apparaître, dans l'angle que forme le clocher avec la nef, une fondation rectangulaire massive d'environ 3 x 2 m, qui prolonge l'alignement du clocher.

L'analyse des maçonneries permet de définir un ordre de construction très clair. La structure a été appuyée contre le clocher existant et la nef bute contre elle, mais toutes ces phases se sont déroulées dans le même chantier, car leurs mortiers sont très proches par leur qualité.

Le plan de cette structure rectangulaire recouvre exactement celui d'une chapelle située en dessous, à l'intérieur de l'église. La très forte dénivellation a permis cette succession en hauteur de deux annexes. L'extrados de la chapelle intérieure était recouvert d'une épaisse masse d'ossements humains, surmontée d'une couche de tuiles. Le mur de la nef, décrépi seulement dans sa fondation, montre l'amorce d'une réparation qui a dû faire suite à la suppression de l'annexe au-dessus du sol extérieur.

---

[32] Cette datation correspond à la pose d'un plancher/plafond, lequel a été daté par une analyse effectuée par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie (N/Ref. LRD 5 / R1333).

La présence des ossements nous fait interpréter la construction comme étant un ossuaire où l'on aurait récolté les ossements recueillis dans les tombes perturbées par l'agrandissement de l'église en 1520. Sa fonction a pu disparaître après la Réforme, mais la forme des tuiles découvertes incite plutôt à une datation au XVIIe ou XVIIIe siècle et par conséquent à un maintien prolongé de cette annexe, qui aurait même été réparée, après la Réforme. Les plans cadastraux anciens ne nous sont malheureusement d'aucun secours sur cette question.

Laurent Auberson

Investigation et documentation : AAM, Moudon, H. Kellenberger et L. Auberson.

Rapport : *Saint-Saphorin (Lavaux) VD. Église. Investigations archéologiques dans le drainage nord en 1991*, par Laurent AUBERSON, Moudon, novembre 1991.

SAINT-SULPICE – District de Morges – CN 1242 532 300 / 151 600
HM *(181-304) Nécropole Sus L'Ochettaz – Sur les Mausannes*

Les fouilles effectuées en 1910-1911 et le matériel découvert, conservé au MCAH, ont été complètement étudiés dans le cadre d'un mémoire de licence de l'Université de Bâle, par Reto Marti. Cette première étude exhaustive d'une grande nécropole vaudoise a été publiée (avec résumés français substantiels).

Litt. : Reto MARTI : *Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Saint-Sulpice VD. Le cimetière du haut Moyen Âge de Saint-Sulpice VD*, (avec une note anthropologique de Christian SIMON), in *CAR* 52. Lausanne 1990.

LA TOUR-DE-PEILZ – District de Vevey – CN 1264 555 150 / 145 150
HM *(347-306) Nécropole du Clos d'Aubonne*

Vingt-cinq sépultures ont été fouillées en complément des 550 précédentes, dans un secteur de la nécropole qui était occupé par des constructions récentes. Leur répartition a confirmé le rôle de limite qu'a joué un large fossé bordant la nécropole sur son côté nord. C'est à cet emplacement qu'un groupe de tombes en dalles, détruites lors de la construction en 1926, a livré plusieurs boucles de ceintures en bronze, de type masculin, datant du VIIe siècle (*ASSPA* 1927, p. 119 ; Taf. V Abb. 2). De cette intervention provenait

également un denier en argent de Louis le Pieux. La restauration du matériel, l'élaboration des données et l'analyse anthropologique se sont poursuivies de 1990 à 1992.

Une étude détaillée d'une plaque-boucle en bronze provenant de la tombe 167 a été publiée.

Litt. : Max KLAUSENER, Max MARTIN et Denis WEIDMANN. *La Tour-de-Peilz – VD : Le cimetière du Clos d'Aubonne et la plaque-boucle avec scène chrétienne de la tombe 167*, in *AS*, 15.1992.1.

Investigations et documentation : MHAVD.

Matériel anthropologique : étude par C. Kramar (Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève).

Objets : MCAH.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 554 550 / 145 800
HM *(348-302) Les fouilles de l'Église Saint-Martin*

La plaque-boucle de ceinture du VIIe siècle sculptée dans le bois d'un grand cervidé (cf. *RHV* 1991, p. 183 et fig. 28) a été étudiée et publiée de manière détaillée.

À cette occasion, le contexte archéologique du haut Moyen Âge est également présenté.

Litt. : Laurent AUBERSON et Max MARTIN. *L'Église de Saint-Martin à Vevey au haut Moyen Âge et la découverte d'une garniture de ceinture en os gravé*, (avec des notes anthropologiques sur les restes humains de la tombe 659, par Christian SIMON), in *AS* 14, 1991, pp. 274-292.

VILLARS-LE-GRAND – District d'Avenches – CN 1164 565 830 / 194 820
M *Temple (ancienne chapelle Saint-Laurent), constat archéologique*

Dans le cadre des travaux de restauration intérieure du temple de Villars-le-Grand, nous avons procédé à un constat archéologique des structures rendues apparentes par le démontage du plancher. Sur la moitié de la surface du temple, le plancher était fondé directement sur la molasse. Sur la surface restante, le remblai n'a pas été fouillé.

Le temple, construit en 1690-1691[33], a repris l'emplacement d'une ancienne chapelle Saint-Laurent, mentionnée en 1410, comme dépendance de la paroissiale de Constantine. Les quelques restes ténus d'anciennes maçonneries reposant directement sur le soubassement molassique ne permettent pas la reconstitution d'un plan. Quelques tombes, qui appartiennent au cimetière extérieur de l'ancienne chapelle, ont été mises au jour. La présence de plusieurs mortiers laisse penser que la chapelle a connu plus d'une étape de construction et que la dernière a pu englober des tombes jusqu'alors extérieures. L'orientation même de la chapelle médiévale ne peut être définie. Les hypothèses possibles sur le développement du site sont au nombre de deux :

1. Les structures découvertes appartiennent au mur sud d'une ancienne chapelle Saint-Laurent, mentionnée en 1410 et 1453. Dans ce cas, les tombes extérieures entouraient une chapelle plus ancienne encore et l'on a ensuite renoncé à l'inhumation dans et autour de cette chapelle, conformément à l'état décrit dans le compte-rendu de la visite de 1453.

2. Les structures appartiennent à une construction isolée, située au sud de l'ancienne chapelle, dans le cimetière extérieur utilisé entre 1453 et 1690.

Un établissement romain, très proche de la cité d'Avenches et de la villa de Vallon (FR), est attesté par la découverte de tuiles romaines dans le remblai du chantier du temple. Mais rien ne nous permet d'affirmer une continuité d'occupation jusqu'au Moyen Âge.

Quelles qu'aient été la forme de cette ancienne chapelle et les raisons de sa démolition au profit du temple octogonal actuel, l'attachement des habitants de Villars à la mémoire de saint Laurent est resté très fort, puisque le gril, instrument de son martyre, a été repris sur les armoiries de la commune.

Laurent Auberson

Investigations et documentation : AAM, Moudon, P. Eggenberger, X. Munger, L. Auberson.

Rapport : *Villars-le-Grand. VD. Temple et ancienne chapelle Saint-Laurent. Constat archéologique après démontage du plancher*, 1991, par Laurent AUBERSON, AAM, Moudon, novembre 1991.

---

[33] Marcel GRANDJEAN, *Les temples vaudois. L'architecture réformée dans le Pays de Vaud (1536-1798)*, Lausanne 1988 (*BHV*, 1989), pp. 121-124.

VILLENEUVE – District d'Aigle – CN 1264 560 540 / 138 680

M *(14-310-IM) Complexe du Raisin – Tour, maison forte, halles et port*

La démolition des bâtiments de l'hôtel du Raisin ainsi que d'un rural attenant et le terrassement du terrain libéré ont permis de dégager des éléments importants du front nord de la ville médiévale, fondée vers 1214. L'analyse fine des élévations et le terrassement devant être complétés en 1992, nous donnerons ici une première description des structures dégagées et les premières hypothèses sur le développement de ce complexe.

La tour

Les vestiges dégagés occupent le terrain situé entre la Grand-Rue et le lac, en aval de la porte de ville disparue. Il s'agit tout d'abord d'une tour de plan carré de 10,50 m de côté conservée en élévation sur plus de 4 m, avec des murs épais de 1,30 m (fig. 24,1).

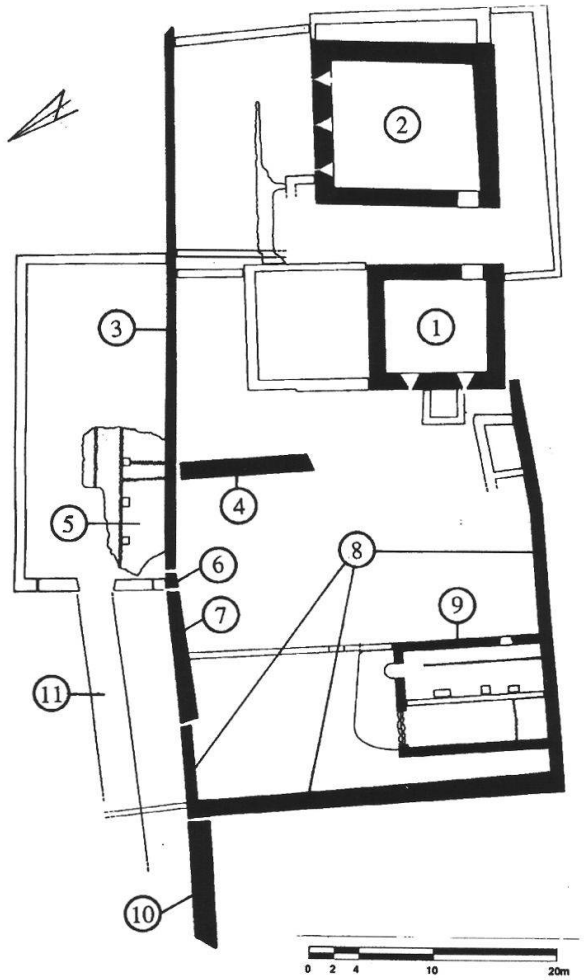

Fig. 24. VILLENEUVE – Complexe du Raisin. Plan des vestiges mis au jour en 1991. (Dessin Archéotech)1. Tour; 2. Maison Bouvier; 3. Digue du fossé; 4. Premier avancement du quai; 5. Pavage des halles; 6. Contrefort de la digue; 7. Première extension de la digue; 8. Deuxième avancement du quai; 9. Bâtiment à sol pavé; 10. Deuxième extension de la digue; 11. Chaussée pavée.

Liée avec un mortier très grossier, la maçonnerie est en moellons équarris posés en assises très régulières, avec de fortes chaînes d'angle constituées de blocs atteignant 1 m de longueur ; des trous de boulins ont été observés sur le parement extérieur. L'angle sud-est est percé dès l'origine d'une porte en arc plein cintre large de 1,70 m ; la paroi ouest, malgré des remaniements tardifs, a conservé les encadrements de deux percements très étroits au fond d'une large embrasure dressée avec un enduit au plâtre rose.

La maison

Un deuxième bâtiment a été édifié à l'est du précédent, en bordure de la route, avec un plan rectangulaire de 13,30 par 14,50 m et une épaisseur de mur de 1,50 m (fig. 24,2). La hauteur entre la semelle du mur et le sommet conservé est de 6 m, dont 2 pour la fondation en très gros boulets. Ils peuvent atteindre 1,50 m de longueur, tout comme ceux des deux chaînes d'angle subsistantes ; les moellons équarris sont posés en assises moins régulières que celles de la tour, et aucun trou de boulin n'y a été observé. Une porte de même largeur fait face à celle de la tour dans le mur nord ; deux ébrasements à piédroits en molasse et à couverte en tuf ont été dégagés, avec à l'extérieur un encadrement chanfreiné en molasse ménageant un jour très étroit de 1,15 m par 5 cm (fig. 25).

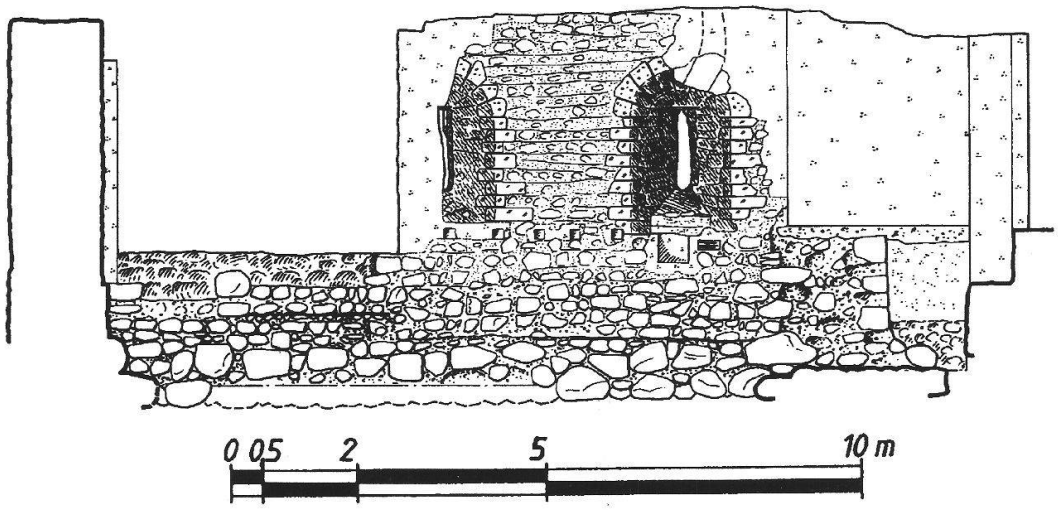

Fig. 25.- Villeneuve – Complexe du Raisin.
Relevé de l'élévation intérieure du mur nord de la maison Bouvier.
(Dessin Archéotech)

La maçonnerie tant à l'extérieur qu'à l'intérieur est recouverte d'un enduit *pietra rasa,* avec les joints horizontaux soulignés à la pointe, qui a également pu être observé à l'intérieur de la tour où il recouvre l'enduit rose. Cette superposition comme la différence de mise en œuvre des matériaux tendent à indiquer une postériorité de cette maison par rapport à la tour; la technique de construction de cette dernière est encore dans la tradition romane, comme d'ailleurs l'enduit de la maison, également visible par exemple dans le mur sud de l'église de Lutry[34], du XIe siècle[35], bien qu'il se rencontre encore beaucoup plus tardivement à Zurich[36], mais avec les joints verticaux pareillement soulignés.

La maison entre d'ailleurs tôt dans l'histoire, en 1272 avec une plainte de la ville concernant notamment la maison construite par le père du métral de Villeneuve, qui empiète sur le fossé par lequel les bateaux entrent et sortent du lac[37]. C'est cette mention qui constitue la clé de l'interprétation des autres vestiges, puisque les matériaux recouvrant le site après abandon ne sont constitués que par les graviers sub-horizontaux de la terrasse lacustre, sans aucune trace d'un niveau de circulation reliant les différentes structures.

Les installations portuaires

Nous avons ainsi considéré qu'un mur orienté est-ouest, long de 43 m (fig. 24,3), était construit en bordure du fossé, laissant subsister un canal navigable large de 15 m avant l'empiétement de 4 m formé par la maison du métral; cette situation nouvelle nécessite de repousser le quai vers le lac par la construction d'une digue formée de très gros boulets (fig. 24,4), large de 1,40 m en fondation et observée sur 10 m de longueur, sans doute accompagnée par la construction des halles-entrepôts situées hors les murs, dont le pavage a été partiellement retrouvé (fig. 24,5); elles sont mentionnées pour la première fois en 1271-1279[38]. La tête du mur côté lac sera confortée à deux reprises, tout d'abord par un contrefort avec un bloc de 1,50 m de diamètre à la base (fig. 24,6), puis par un mur long de 10,50 m, s'élargissant à 1,40 m vers le large (fig. 24,7).

---

[34] Marcel GRANDJEAN *et al.*, *Lutry – Arts et monuments*, t. 2, Lutry 1991, p. 462, fig. 726.

[35] *Op. cit.*, t. 1, Lutry 1990, p. 156.

[36] Jürg E. SCHNEIDER et Jürg HANSER, *Das Haus «Zum Goldenen Apfel» am Rindermarkt 18 in Zürich – Ein Beitrag zur Monumentenarchäologie in der Zürcher Altstadt*, in *Nachrichten des Schweizerischen Burgenvereins*, 1990, n° 5, p. 86, fig. 10.

[37] Michèle GROTE, *Villeneuve – Rapport historique*, manuscrit dactylographié de juillet 1986 déposé aux MHAVD, pp. 15-16.

[38] Michèle GROTE, *Villeneuve...*, p. 2.

Un nouvel agrandissement des installations portuaires se traduit par la construction d'un enclos quadrangulaire entre les halles et la tour (fig. 24,8), avec le quai à 32 m de celle-ci et une longueur de 28 m côté lac, où le mur est large de 1,40 m à la base. Un bâtiment de plan rectangulaire de 11,50 par 9 m occupe l'angle sud-ouest, avec un fond pavé portant la trace de plusieurs cloisons (fig. 24,9); il communique au nord avec une cour également pavée par deux portes larges de 1,10 et 2,70 m.

La dernière extension correspond encore au prolongement de la digue du nord vers le lac, large de 1,70 m et suivie sur 10 m jusqu'à la limite du chantier (fig. 24,10), accompagnée par l'aménagement d'une chaussée pavée large de 2,80 m, qui débouche devant les halles (fig. 24,11).

La datation de ces étapes de développement est bien problématique, puisque le matériel archéologique n'a été récolté qu'en très petite quantité, avec notamment des fragments de carreaux de poêle du XVIe siècle[39] en aval de la première digue ; sinon, outre deux monnaies du IVe siècle de notre ère, la seule trouvaille significative est celle d'un kreutzer neuchâtelois de 1630-1640[40] sur le pavage des halles. L'abandon de cette installation ou sa reprise partielle en fondation de murs de jardin est toutefois antérieur à 1695, puisqu'aucune des structures ne figure plus sur le plan de cette époque[41] ni sur les suivants[42].

L'histoire des bâtiments par les sources et l'archéologie

La maison du métral mentionnée au XIIIe siècle subit une importante réparation à la fin du XIVe siècle[43], que traduit le remplacement du solivage sur le rez-de-chaussé; celui-ci ne sera toutefois pas touché par l'incendie de 1409[44], qui cause de gros dégâts à la maison[45], alors passée entre les mains de

---

[39] D'après Mlle Catherine Kulling, conservatrice-adjointe au Musée historique de Lausanne (lettre du 13 décembre 1991).

[40] Comme pour les précédentes, détermination par Mlle Anne Geiser, conservatrice du Cabinet des médailles, Lausanne.

[41] ACV GB 14 / a3.

[42] 1765, plans du Commissaire Loup (GB 14/c1) et 1842-1848, plan du Territoire de la Commune de Villeneuve (GB 14/d1).

[43] Date d'abattage des bois en automne-hiver 1394-1395 d'après Christian ORCEL, Alain ORCEL, Jean TERCIER, *Analyse dendrochronologique de bois provenant du café du Raisin à Villeneuve (VD)*, Réf. LRD 91 / R2954, manuscrit dactylographié du 13 mars 1991 déposé aux MHAVD.

[44] La mesure des dégâts dus au temps ou à d'autres accidents paraît bien problématique en se fiant aux seules sources historiques, comme le démontrent des analyses récentes; cette question est plus amplement discutée dans nos rapport et article sur *Lutry – rue du Bourg n° 6 – Analyse archéologique de la maison*, en préparation.

[45] Michèle GROTE, *Villeneuve...*, p. 17.

l'importante famille Bouvier dont les armes[46] ont été retrouvées sur un linteau de fenêtre en remploi, un autre portant la date de 1588 (fig. 26)[47]. Donnant suite à un mandat souverain de 1408 du comte de Savoie, François Bouvier entreprend de remettre la maison en état; la liste des travaux, très détaillée[48], ne laisse pas de doute sur la fonction de fortification des bâtiments, mettant ainsi en évidence l'importante anomalie que constituent les larges portes retrouvées au rez-de-chaussée, qui correspondent plutôt à l'affectation d'étable évoquée par cette même source. Au stade actuel, notre interprétation en est que le fossé constitue une protection suffisante côté lac, où la maison de Savoie jouit d'une hégémonie absolue[49]; la ville n'est d'ailleurs fortifiée que côté terre[50]. Comme nous l'avions déjà souligné à propos de la maison forte de Vuippens à Vevey[51], l'ambiguïté n'est pas levée non plus en ce qui concerne les percements de la maison côté fossé et lac, bien proches de meurtrières, mais aussi des baies de ventilation des granges du Chablais[52]... La comparaison ici s'imposera avec d'autres sites lémaniques, comme Vevey, Lutry[53] ou Genève[54], qui offrent des structures portuaires et défensives très similaires; ce chantier soulève donc de très nombreuses questions, sur la technique de construction en milieu lacustre, sur les variations du niveau du lac, sur la fortification des maisons et des villes, ou sur l'organisation du commerce et des transports, qui permettront d'enrichir de larges pans de l'histoire du Léman.

François Christe

Investigations et documentation : Archéotech, Lausanne, V. Chaudet, F. Christe, F. Gaudin, C. Grand, K. Pittet, A. Tardent.

---

[46] «*de gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois écussons du même*» d'après Donald Lindsay GALBREATH, *Armorial vaudois*, Baugy-sur-Clarens, 1934, t. I, p. 77 et pl. IX.

[47] L'année même où un descendant de cette famille prend la fuite suite à la conspiration d'Isbrand Daux, d'après Charles KRAEGE, *Un conspirateur : Ferdinand Bouvier*, in *Villeneuve – Promenade dans son histoire*, Villeneuve 1991, pp. 52-53; confisquée par LL.EE., la maison sert de cure réformée jusqu'à sa «démolition» en 1838, suivie de la reconstruction du café du Raisin dès 1844, d'après Michèle GROTE, pp. 26-28.

[48] Michèle GROTE, *Villeneuve...*, pp. 17-25.

[49] Cf. Albert NAEF, *La Flottille de Guerre de Chillon aux XIIIe et XIVe siècles*, Lausanne 1904, pp. 9-11 et 66-67.

[50] Marcel GRANDJEAN et Michèle GROTE, *Villeneuve*, Guides des monuments suisses, n° 370 , Berne 1985, p. 2.

[51] *Vevey – Rue du Théâtre n° 4 – Maison de Vuippens*, in *RHV* 1991, p. 187.

[52] Michèle GROTE, *L'architecture de Villeneuve au XVIIIe et au XIXe siècle*, mémoire de licence manuscrit, Université de Lausanne, 1982, p. 26.

[53] Marcel GRANDJEAN *et al.*, *Lutry – Arts et monuments*, t. 1, Lutry 1990, pp. 26-28, 78, 85-86.

[54] Charles BONNET, Philippe BROILLET et Gaston ZOLLER, *La maison Delachaux et l'origine des Rues-Basses*, Genève 1990.

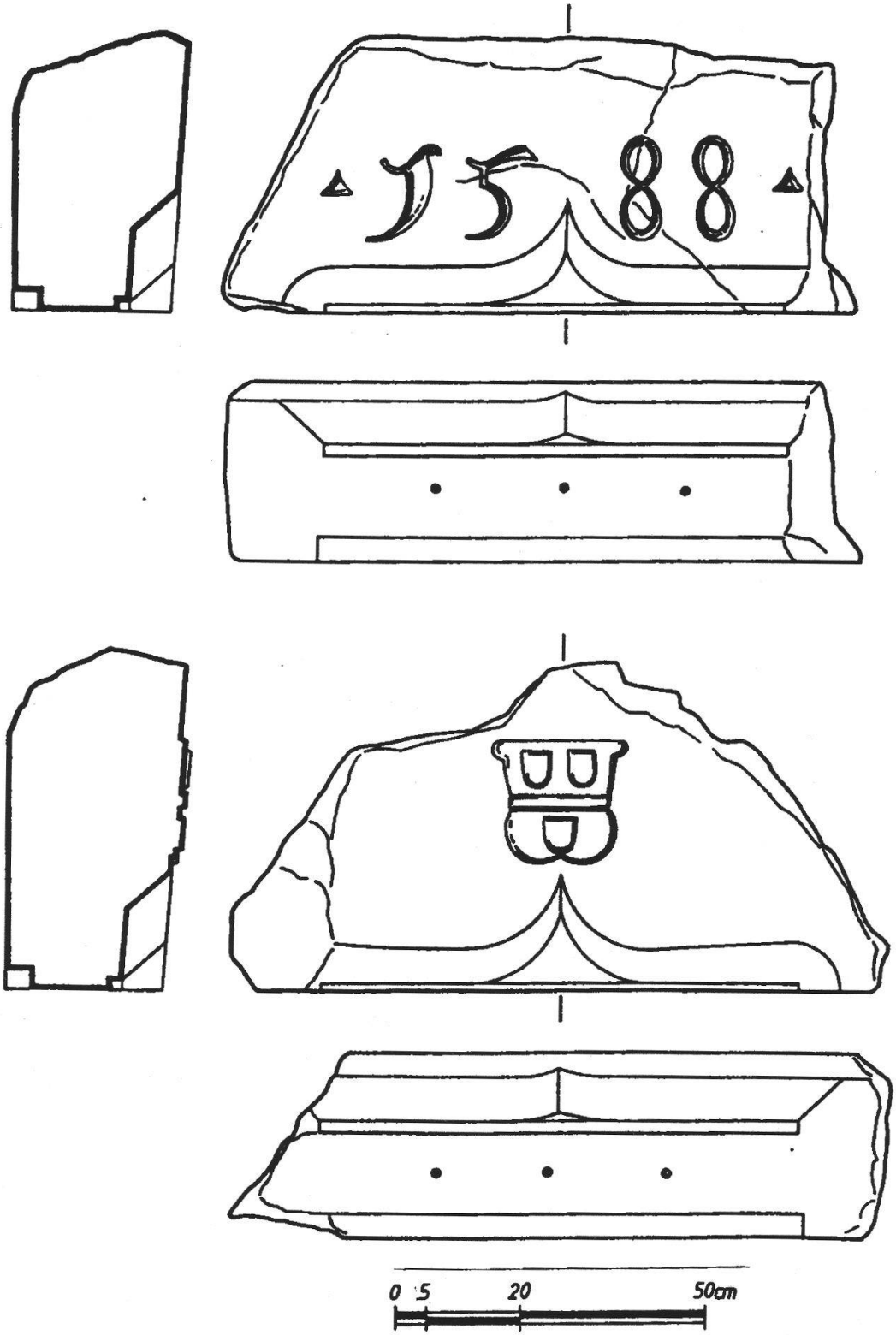

Fig. 26. VILLENEUVE – *Complexe du Raisin. Linteaux de fenêtres, aux armes de la famille Bouvier et daté de 1588. (Dessin Archéotech)*

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon –
CN 1203 539 375 / 180 775
L *(387-301-IM) Rue des Philosophes 21*

Des sondages préliminaires à la construction d'un locatif ont montré que la fortification gauloise à la rue des Philosophes 13 (cf. notice ci-dessous) se poursuivait vers le sud. Une campagne de fouille sera organisée en 1992.

Frédéric Rossi

Investigations et documentation : Archeodunum SA – F. Rossi
Datation dendrochronologique : Laboratoire Romand de Dendrochronologie, réf. LRD 91, R 3108.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon –
CN 1203 539 440 / 180 781
L-R-HM *(387-301-IM) Rue des Philosophes 13*

À la suite d'un projet de construction d'un locatif, une campagne de fouille de sept mois a permis de démontrer, une fois de plus, la richesse du sous-sol yverdonnois. Dans un premier temps, ce n'est pas moins de 128 tombes du haut Moyen Âge qui ont pu être intégralement fouillées. Cette nécropole, en relation avec le *castrum*, a en outre livré un important matériel et de nombreux recoupements entre les tombes ont été observés, laissant présager, après étude, une bonne compréhension chronologique de ce cimetière qui s'échelonne probablement du IVe au VIIe siècle.

Auparavant, le site était occupé par un quartier du *vicus* gallo-romain d'*Eburodunum* dont quelques vestiges furent repérés. Il s'agit principalement d'une cave et d'un abondant matériel céramologique allant de l'époque augustéenne au IIIe siècle. La suite de la fouille a réservé encore son lot de surprises avec la découverte d'un dispositif de fortification d'époque gauloise probablement comparable à celui mis au jour au Mont Vully, près d'Avenches. Ce dispositif se présentait sous la forme d'un rempart dont seul le parement a été retrouvé en place, entrecoupé à intervalles réguliers de gros poteaux verticaux. Au pied de ce mur s'étendait un fossé humide large de 10 mètres, séparé d'un second fossé, plus étroit, par une palissade de bois (fig. 27, voir p. 219). L'étude dendrochronologique des pieux n'a malheureusement pas livré de date, mais une analyse au C^{14} nous fournit une bonne probabilité de datation durant La Tène moyenne.

Fig. 28. YVERDON-LES-BAINS – Rue des Philosophes 13. Eburodunum. Statuette en bois de chêne, figurant un personnage portant un torque. Ier siècle avant J.-C. Hauteur environ 70 cm. (Photo Y. André – MCAH)

Signalons, pour terminer, l'heureuse découverte par le machiniste du chantier, après la fouille, d'une statuette de bois (fig. 28) retrouvée enfouie dans le remplissage du second fossé.

(Cf. également *AS*, 14, 1991, 3, pp. 263-266).

Frédéric Rossi

Investigations et documentation : Archeodunum SA – F. Rossi.

Matériel anthropologique : tombes du haut Moyen Âge étudiées au Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève.

Datations dendrochronologiques : Laboratoire Romand de Denrochronologie, Moudon. Réf. LRD 91/ R 1260 A et réf. LRD 92 / R 3162.

Datations au radiocarbone : Archeolabs, Saint-Bonnet-de-Chavagne, réf. ARC 91/ R 1080 C.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 456 / 180 825

HM *(387-301-IM) Rue des Philosophes 7*

Des sondages préliminaires à la construction d'un locatif ont montré que la nécropole fouillée à la rue des Philosophes 13 (cf. notice ci-dessus) se poursuit sur l'ensemble de la parcelle concernée, distante d'environ cinquante mètres de la précédente. Une campagne de fouille sera organisée en 1992.

Frédéric Rossi

Investigations et documentation : Archeodunum SA – F. Rossi.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 538 890 / 181 060

M *(387-301-IM) Rue Roger-de-Guimps – Sondages sur le tracé du fossé de la Vieille Thièle*

Un vaste parking étant projeté à la rue Roger-de-Guimps sur les parcelles 1973, 1977 et sur une partie de la 1974, nous y avons effectué deux sondages en octobre 1991, afin de vérifier la présence de deux canaux de bois, datés par la dendrochronologie du milieu du XVIe siècle, qui avaient été mis au jour lors de travaux d'édilité en été 1982 dans la rue Roger-de-Guimps[55]. Il s'agissait

[55] Denis WEIDMANN, *Chronique archéologique*, in *RHV* 1984, pp. 250 -251.

également d'observer les éventuelles traces des fortifications de terre édifiées en 1615[56].

Le premier sondage a été exécuté à 3 m de la limite est de la propriété, 7 m au sud du rempart du XVIe siècle, et a été poursuivi sur toute la longueur de la parcelle à une profondeur maximale de 2,20 m, puis de 1,50 m.

Le fossé du XVIe siècle semble creusé dans le lit de la Vieille Thièle, dont il recoupe les couches de sable limoneux et argileux. Il est comblé par une couche noire épaisse de 20 cm, contenant des déchets organiques mêlés de tessons de tuiles, où nous avons également trouvé un fragment de catelle de poêle décoré et émaillé vert. Ce niveau s'amincit sur le versant sud du fossé. Le reste du comblement, jusqu'au niveau du sol actuel, est constitué par un remplissage de terre d'apport contenant quelques fragments de tuiles et des cailloux. La profondeur maximale du fossé est de 1,70 m et sa largeur depuis le rempart de 10,50 m environ.

Aucune trace des canaux de bois n'a pu être observée.

Du coté sud de la parcelle, nous n'avons retrouvé aucune trace des fortifications de 1615, celles-ci ayant été arasées. Le seul vestige encore visible de cet ouvrage est situé dans la parcelle 1958, à l'extrémité sud-ouest de la rue Roger-de-Guimps.

Un second sondage ouvert en limite est de la propriété a révélé la même stratigraphie que la première tranchée. Là non plus, il n'y avait aucune trace des canaux de bois.

François Francillon

Investigations et documentation : MHAVD.

YVONAND – District d'Yverdon – CN 1183 546 400 / 183 500
R *(388-302) Mordagne – Villa romaine*

La poursuite de la mise en place de canalisations communales dans le hameau de Mordagne ainsi que la mise à l'enquête d'un projet immobilier ont nécessité une intervention de grande envergure à l'emplacement de la *pars urbana* de la *villa* gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne. Les fouilles ont permis de dégager la presque totalité de l'aile septentrionale de la demeure (fig. 29).

De grandes pièces, toutes pourvues de sols en *terrazzo* s'organisent autour d'une cour intérieure de 35 m sur 42 m bordée d'un portique à péristyle. Le stylobate composé de dalles de grès est parfaitement conservé sur le côté nord

[56] Rodolphe KASSER, *Eburodunum I*, 1975, pp. 99 et 125.

du jardin. À intervalle régulier de 11 pieds, les dalles présentent un renforcement à l'emplacement des bases des colonnes. Les fondations du stylobate sont elles-mêmes renforcées et plus profondes à cet endroit. Le long du péristyle, de nombreux fragments de fûts cannelés et de chapiteaux corinthiens ont été retrouvés.

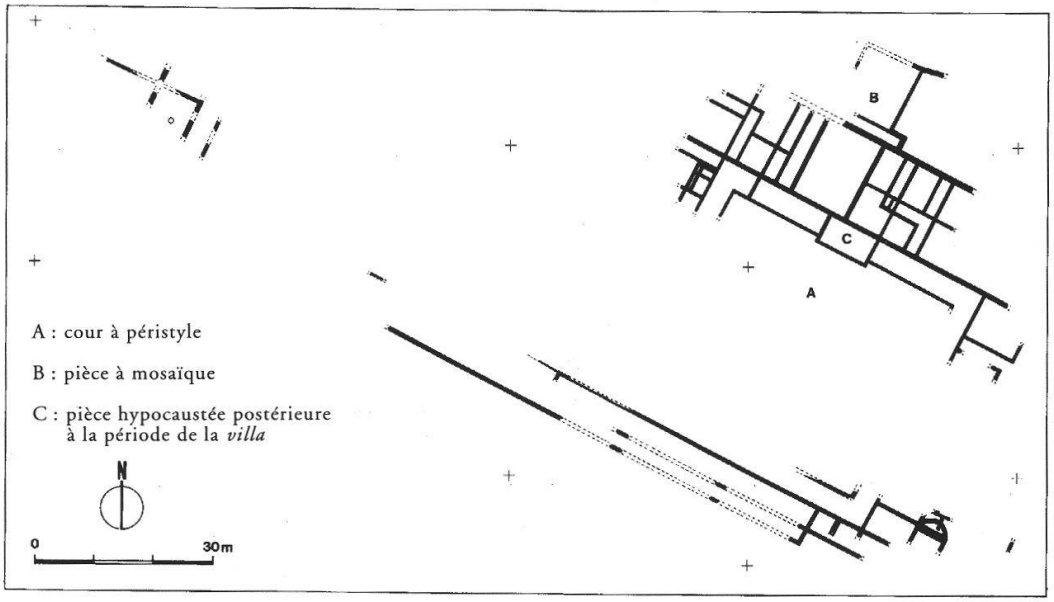

Fig. 29. Yvonand – Mordagne – Villa romaine. Plan d'ensemble des vestiges dégagés en 1990-1991. (Dessin C.-A. Paratte)

Au nord, appuyée sur le large mur arrière du bâtiment, une grande pièce de 11 m de côté donnait sur le lac; elle comportait un pavement de mosaïque dont seule une petite partie était conservée.

Réutilisant le stylobate du portique ainsi qu'une partie des murs de la *villa* du second siècle, un aménagement tardif s'est installé sur le site. Une de ses pièces comportait un système de chauffage par hypocauste dont les canaux étaient constitués en majeure partie de blocs de grès récupérés du portique. Un foyer domestique et un four à cuire complètent ces aménagements datés pour l'instant du IVe siècle ap. J.-C. Des tombes ne contenant aucun mobilier ont été mises au jour à proximité, sans qu'il soit possible de les rattacher à cet aménagement.

Mentionnons enfin qu'une analyse dendrochronologique pratiquée sur des pieux de chêne des fondations des murs de la *villa* permet de placer sa construction vers 110 ap. J.-C.

Claude-Alain Paratte

Investigations et documentation : MHAVD, C-A. Paratte.
Objets : seront déposés au MCAH.
Analyse dendrochronologique : Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon. LRD 91 / R3057-1.